

Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1908-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Paraissant trimestriellement

XI

BULLETIN

(*Annuaire*)

de la

Société Franco-Japonaise de Paris



Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

PARIS

—
1908

1° 0° 0
623

Juin 1908. N° 11

BULLETIN

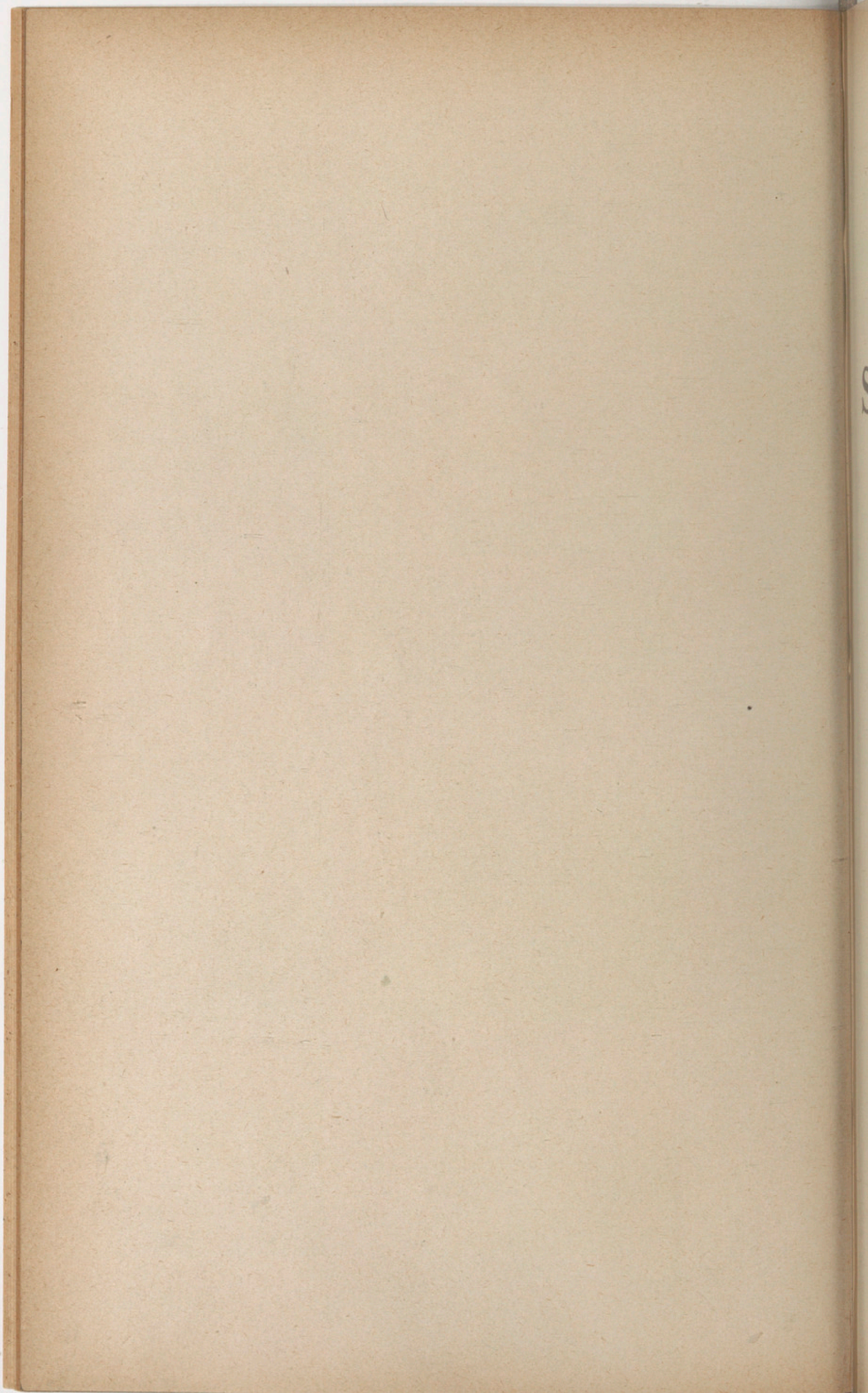
(Annuaire)

DE LA

Société Franco-Japonaise
de Paris

4° 0² 0

623



Paraissant trimestriellement

XI

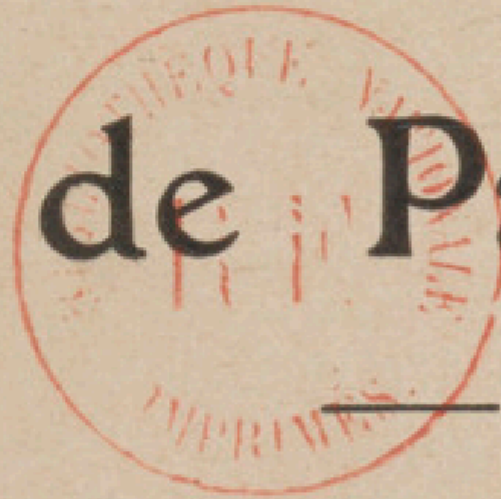
BULLETIN

(*Annuaire*)

de la

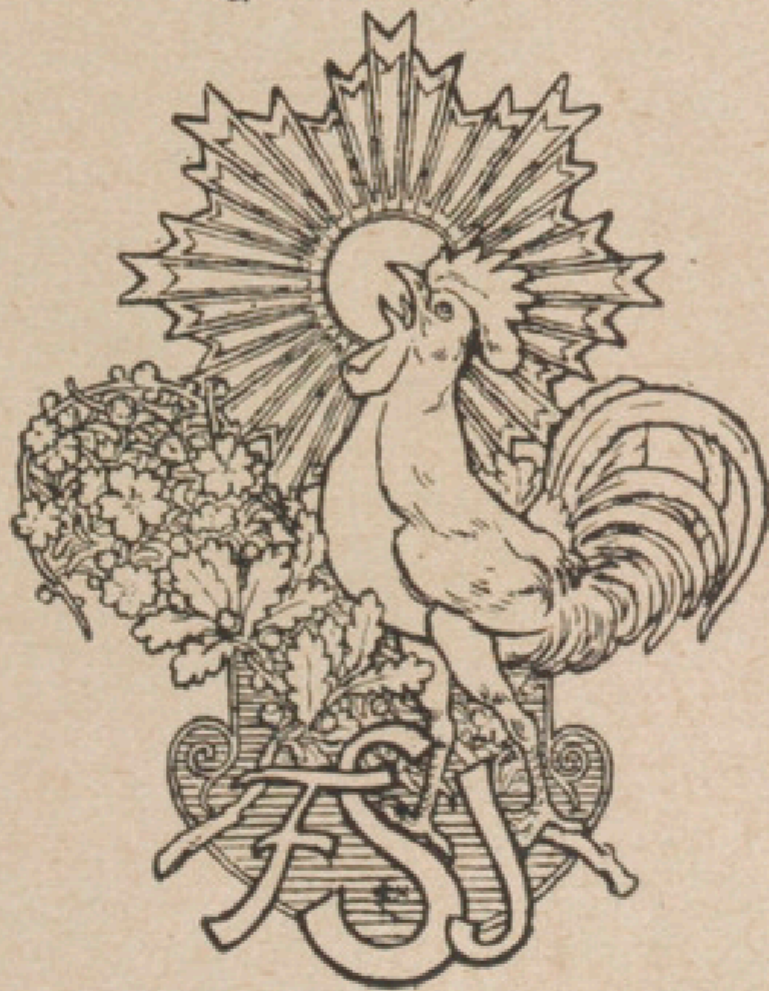
Société Franco-Japonaise

de Paris



Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

PARIS

—
1908

INDEX

Annuaire :

Statuts.

Membres d'Honneur. Composition du Bureau et du Conseil d'Administration.

Liste alphabétique des Membres.

L'abbé P. Lebon :

L'Œuvre pédagogique des Marianistes français au Japon.
(Quatre planches).

D^r Ed. Méne :

Les anciennes garnitures de sabres du Japon (*1^{re} partie*).
(Quatre planches).

E. Arcambeau :

Inauguration du Musée d'Ennery.

Visites à la Bibliothèque de la Société Franco-Japonaise.

Nouvelles du Japon.

Souscription pour le monument Régamey :

3^{me} liste.

Correspondance :

D^r Chibret.

Bibliographie :

B^{on} Suyematsu : *L'empire du Soleil-Levant.*

Ed. Clavery : *La situation financière du Japon.*

Le développement économique du Japon et la concurrence en Extrême-Orient.

Villetard de Laguérie : *Trois mois avec le maréchal Oyama.*
Les causes de la victoire.

M. Anezaki : *Le sentiment religieux des Japonais.*

Revue des échanges.

Avis divers.

STATUTS
DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE
DE PARIS

I. — But et Siège social.



ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent à un titre quelconque les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composées d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli; ce siège peut être transféré, à Paris, par décision du bureau.

II. — Composition de la Société.

ART. 4. — La Société se compose : 1^o de membres d'honneur ; 2^o de membres donateurs ; 3^o de membres à vie ; 4^o de membres annuels ; 5^o de membres libres.

Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des Présidents d'honneur.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 300 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 150 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle de 15 francs, plus 12 francs d'entrée, donnant droit à l'insigne.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles — notamment par la voie de la presse — de rendre des services à la Société.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

III. — Administration de la Société

1^o Conseil.

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil composé de 35 membres élus en Assemblée générale, et renouvelable annuellement par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 8 — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société ; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les acceptations de dons et legs ; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et, en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

2^o Bureau.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose : d'un Président, de plusieurs Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général, d'un Bibliothécaire-Archiviste, d'un Trésorier, d'un Trésorier-Adjoint.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire Général.

ART. 14. — Les fonctions des membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société ; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

IV. — Assemblées générales.

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an ; dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'Assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de l'état de la Société.

L'ordre du jour est établi par le Bureau ; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des Assemblées générales en séance extraordinaire ; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

V. — Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale.

Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM.

L'AMBASSADEUR DU JAPON EN FRANCE.

BOISSONADE DE FONTARABIE, Ex-Conseiller légiste du Gouvernement Japonais.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

P^{ce} AUGUSTE D'ARENBERG, Membre de l'Institut.

BERGER (G.) Député, Membre de l'Institut.

P^{ce} ROLAND BONAPARTE Membre de l'Institut.

BOUSQUET Ancien Conseiller d'État.

BRINCKMANN (D^r J.) Directeur du Muséum de Hambourg.

CHAVANNES (Ed.) Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

COLLIN-DELAUVAUD Directeur de l'Office National du Commerce Extérieur.

CROISET Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.

DIÓSY Vice-Président du Conseil de la *Japan Society*.

DUBAIL (G.) Ministre Plénipotentiaire.

FLOURENS Ancien Ministre des Affaires Étrangères.

GONSE Membre du Conseil Supérieur des Beaux-Arts.

HANOTAUX Membre de l'Académie Française.

HIRAYAMA Membre de la Chambre des Pairs du Japon.

KURINO (Baron) Ambassadeur du Japon à Paris.

LÉVI (Sylvain) Professeur au Collège de France.

LIARD Vice-Recteur de l'Académie de Paris.

LUCY-FOSSARIEU (de) Consul Général de France.

MOTONO (Baron) Ambassadeur du Japon en Russie.

ROUJON Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

SAÏONJI (Marquis) Ex-Président du Conseil des Ministres du Japon.

SCHNEIDER Maître de forges.

SÉNART Membre de l'Institut.

SIEGFRIED Sénateur, Ancien Ministre du Commerce.

SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE.

SUYÉMATSU (Baron) Ancien Ministre.

TÉRAOUTCHI (Vicomte) Général, Ministre de la Guerre.

BUREAU

MM.

BERTIN Membre de l'Institut, Dir^r du Génie maritime C. R. *Président.*

GUIMET Fondateur du Musée des Religions.

TATSUKÉ 1^{er} Secrétaire de l'Ambassade du Japon. *Vice-Présidents.*

KŒCHLIN (R.) Publiciste.

MÈNE (D^r) Docteur en médecine.

X *Secrétaire général.*

ALÉVÊQUE Explorateur *Secrétaire général adjoint.*

ARCAMBEAU Professeur *Bibliothécaire archiviste.*

LEBEL Publiciste *Bibliothécaire adjoint.*

DUFOURMANTELLE Secrétaire général de l'Alliance Française *Trésorier.*

BANNO Négociant *Trésorier adjoint.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	
AMARI	Chancelier de l'Ambassade du Japon.
ANCELET	Docteur en médecine.
BÉNAZET.	Attaché au Musée du Trocadéro.
CHEVALIER (H.).	Ingénieur.
CLAVERY (Ed.).	Consul de France.
DESLANDRES.	Membre de l'Institut.
DESHAYES.	Conservateur du Musée d'Ennery.
HARMAND (J.).	Ambassadeur.
ISAAC (P. A.)	Artiste peintre.
KEMP (Robert).	Publiciste, Syndic de la Presse Républicaine.
KRAFFT (Hugues)	Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des Arts décoratifs.
LABRY (C ^{te} de)	Capitaine de cavalerie.
LUCY-FOSSARIEU (de).	Consul Général de France.
MAZELIÈRE (M ^{is} de la)	Littérateur.
MATCHIDA (C ⁱ)	Attaché militaire à l'Ambassade du Japon.
MATSUI.	Conseiller de l'Ambassade du Japon.
METMAN	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.
MORIYAMA (C ⁱ).	Attaché naval à l'Ambassade du Japon.
NOCQ (Henry)	Graveur en médailles.
OPPENHEIMER	Négociant.
ROUART (A. H.)	Ingénieur.
VEVER	Joillier-orfèvre.
YAMANAKA	Secrétaire de l'Ambassade du Japon à Paris.

Composition du Conseil d'Administration par séries

(Y compris les Membres du Bureau).

Première série.	Deuxième série.	Troisième série.	Quatrième série.	Cinquième série.
MATSUI	LEBEL	ARCAMBEAU	CHEVALIER	N.
METMAN	HARMAND	DESHAYES	KÆCHLIN	MORIYAMA
ALÉVÈQUE	LUCY-FOSSARIEU (de)	DUFOURMANTELLE	BERTIN	AMARI
OPPENHEIMER	GUIMET	ISAAC	D ^r ANCELET	C ⁱ MATCHIDA
H. KRAFFT	BÉNAZET	YAMANAKA	BANNO	TATSUKÉ
VEVER	NOCQ (H.)	CLAVERY	R. KEMP	M ^{is} de la MAZELIÈRE
DE LABRY	D ^r MÈNE	ROUART	N.	DESLANDRES

La troisième série sera soumise à réélection en 1909.



Liste Alphabétique des Membres

DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

Membres d'Honneur : H. — Membres donateurs : D.

Membres à vie : V. — Membres annuels : A. — Membres libres : L.

MM.

V	ADATCI (M.-I.)	Au Ministère des Affaires Étrangères,	Tokio.
V	AKASHI.	Colonel,	Tokio.
V	AKIDZUKI.	Min. du Japon en Belgique,	Bruxelles.
A	ALBERT (A.)	Artiste peintre,	51, avenue Trudaine.
V	ALÉVÊQUE.	Explorateur,	12, rue Portalis.
L	ALEXANDRE (Arsène).	Rédacteur au <i>Figaro</i> ,	18, rue Ravignan.
A	AMARI (Z.).	Chancelier de l'Ambassade du Japon,	7, avenue Hoche.
A	ANCELET	Docteur en médecine,	104, rue de Rennes.
A	ANDO	Colonel,	12, rue Rosa-Bonheur.
A	ARCAMBEAU (E.).	Professeur,	133, boul. Voltaire.
V	ARENBEGB (P ^{ce} A. d')	Membre de l'Institut,	20, rue Ville-l'Évêque.
A	ARFVIDSON	Tailleur,	27, avenue de l'Opéra.
D	ARISUGAWA (S.A.I. le P ^{ce})	Amiral,	Tokio.
A	ARNAUD	Notaire,	Luzarches (S.-et-Oise).
V	AUBRY	Propriétaire,	6, rue Cambacérés.
A	BAGGIO.	Avoué,	30, r. Gambetta, Arras.
V	BANNO	Négociant,	55, rue des Petites- Écuries.
V	BARDONNAUT	Commandant,	18, avenue de la Bour- donnais.
A	BAVIER (de).		25, rue Franklin.
A	BELLESSERT	Homme de lettres,	105, rue de la Pompe.
V	BÉNAZET	Docteur ès-lettres, Attaché au Musée du Trocadéro,	98, rue de Longchamps.
H	BERGER (G.)	Député, membre de l'Ins- titut, président de l'Union Centrale des Arts Décoratifs,	107, rue de Rivoli.
A	BERNARD	Éditeur,	1, rue de Médicis.
A	BERTHELOT	S ^e -Dir ^e d'Asie au Ministère des Affaires Étrangères.	109, r. du Cherche-Midi.

MM.

V	BERTIN (E.).	Membre de l'Institut, Dir ^r du Génie mar., C. R.,	8, rue Garancière.
V	BERTIN (CH.).	Capitaine,	8, rue Garancière.
V	BETHMANN (B ^{on} de). . .	Banquier,	31, rue Pauquet.
A	BEURDELEY		79, rue de Clichy.
A	BING (M.)		18, rue Boissonade.
V	BLONDEAU	Banquier,	19, rue Marbeuf.
H	BOISSONADE DE FONTA- RABIE.	Ex-conseiller légiste du Gouvernement Japonais,	Villa Bellevue, cap d'An- tibes (Alpes-Mar.).
H	BONAPARTE (P ^{cc} Roland)	Membre de l'Institut,	10, avenue d'Iéna.
A	BONS D'ANTY (M ^{me}). . .		51, avenue de Villiers.
H	BOUSQUET (G.)	Ancien Conseiller d'État,	7, rue Alfred-de-Vigny.
H	BRINCKMANN (D ^r Justus).	Directeur du Muséum de Hambourg,	5, Eteinthorplatz, Ham- bourg.
V	BRUHL (H.).	Négociant,	57, rue de Châteaudun.
A	BRUNET.	Général,	84, rue de Longchamp.
V	BRUNET (J.-L.)	V.-P ^t du Syndicat de la Presse coloniale,	3, boulevard Voltaire.
A	BRYLINSKI (R.-A.) . . .	Lieutenant de vaisseau,	82, rue Vaneau.
V	CABROL (C ^{te} Phil. de).	Adm. dél. de la Société des Chantiers de la Loire,	Vilvert, Jouy-en-Josas (S.-&-O.)
V	CAMONDO (C ^{te} de). . .		82, avenue des Champs- Elysées.
V	CANET (G.)	Dir. de l'artill. au Creusot,	87, av. Henri-Martin.
A	CARBONNAUX		15, avenue de Ségur.
V	CAZENAVE.	Ministre plénipotentiaire, en mission,	Pékin.
L	CHALLAYE (F.).	Professeur,	1, rue Léopold-Robert.
A	CHARPENTIER (M.). . .	Vice-Consul de France,	33, rue Davioud.
H	CHAVANNES (Ed.) . . .	Membre de l'Institut, prof ^r au Collège de France,	1, rue des Écoles, Fonte- nay-aux-Roses (Seine).
A	CHÉRADAME (A.). . . .	Publiciste,	14, rue du Helder.
A	CHEVALIER (H.). . . .	Ingénieur,	61, quai de Grenelle.
A	CHEVREY-RAMEAU (P. D.)	Ministre plénipotentiaire, ancien député.	18, rue du Cirque.
A	CHIBRET (P.-L.). . . .	Docteur en médecine,	rue d'Amboise, Cler- mont-Ferrand (Puy- de-Dôme).
A	CHOPARD (M ^{me} L.). . .		11 bis, rue de Cluny.
V	CLAVERY (Ed.).	Consul de France,	24, avenue du Chemin- de-Fer, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
V	COLLIN (Victor).	Ministre plénipotentiaire,	15, avenue de Villars.
H	COLLIN-DELAUVAUD . . .	Dir. de l'Office National du Commerce Extér.,	5, rue St-Jean, Pontoise (Seine-et-Oise).
A	COLMET-DAAGE		9, r. Gustave-Flaubert.
A	COLMET-DAAGE (M ^{me}) . .		9, r. Gustave-Flaubert.
A	CONTENSON (B ^{on} de) . .	Ex-attaché milit. en Chine,	4, rue de l'Alboni.

MM.

V	CORVISART (B ^{on})	Colonel, attaché militaire à l'Ambassade de France,	Tokio.
A	COURTIN (M ^{me})		8, rue de Monceau.
H	CROISET	Doyen de la Fac. des Let.,	13, rue Cassette.
A	DABERNAT (M ^{me} N.-C.)	Professeur de piano,	274, boulevard Raspail.
V	DARD (E.)	Secrétaire de l'Ambassade de France,	Tokio.
V	DEGUY (Alfred)	Ingénieur,	10, rue Desbordes-Valmore.
A	DELPECH (Albert)		10, rue Lord-Byron.
D	DESHAYES	Conservateur du Musée d'Ennery,	59, avenue du Bois-de-Boulogne.
V	DESLANDRES (H.)	Membre de l'Institut, Dir. de l'Obs ^{er} ^o de Meudon.	39, avenue du Château, Bellevue (S.-et-O.).
A	DEVRED (L.)	Artiste peintre,	55, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine.
V	DILLAIS (L.)	Lieut.-colonel en retraite,	92, rue du Ranelagh.
H	DIÓSY (A.)	V.-Président du Conseil de la <i>Japan Society</i> ,	20, Hanover Square, London.
V	DOUCET		19, rue Spontini.
H	DUBAIL (G.)	Ministre plénipotentiaire,	19, r. Godot-de-Mauroy
A	DUBOIS (H.)	Graveur en médailles,	82, rue Notre-Dame-des-Champs.
A	DUBOIS (J.-J.)	Ingénieur,	42, rue d'Anjou.
V	DUFOURMANTELLE (L.)	Secrétaire général de l' <i>Alliance Française</i> ,	6, rue de Madrid.
A	DUVENT (C.)	Artiste peintre,	121, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.
A	ETIENNE-OLIVIER	Avocat,	17, place de la Madeleine.
A	FAUCONNET (M ^{me} G.)		62, rue Demours.
H	FLOURENS	Anc. Min. des Aff. Etr.,	82, rue du Ranelagh.
V	FLOURY	Editeur,	3, boul. des Capucines.
D	FUSHIMI (S. A. I. le P ^{ce})	Général,	Tokio.
A	GALLAIS (A.)	Homme de lettres,	Villa Chrysanthème, rue des Brochets, Alfortville (Seine).
V	GERBEAU (G.)		24, rue Poussin.
A	GLINEL (P.)	Avocat à la Cour d'Appel,	28, quai du Louvre.
H	GONSE (L.)	Membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts.	205, boul. St-Germain.
A	GORAÏ	Rép ^r à l'Ecole des Langues Orientales Vivantes,	23, rue des Pommerets, Sèvres (S.-et-O.).
V	GOY (B ^{on} P. de)	Administrat ^r au Cambodge,	5, rue Jean-Jacques-Rousseau.
A	G'SELL (G.)	Directeur du journal <i>Les Beaux-Arts</i> ,	76, rue de Rome.
V	GUIMET (Emile)	Fondateur du Musée Guimet,	Musée Guimet, Place d'Iéna.

MM.

A	GUNZBOURG (B ^{on} G. de)		32, avenue Kléber.
A	GUNZBOURG (B ^{on} J. de)		50, avenue Bugeaud.
V	GYSIN (R.)	Négociant,	6, rue d'Abbeville.
A	HALAIS (Ch.)		15, boul. de la Tour- Maubourg.
L	HALOT	Consul honoraire du Japon,	Bruxelles.
A	HALPHEN (J.)	Officier d'artillerie,	81, aven. Victor-Hugo.
H	HANOTAUX	De l'Académie Française,	24, rue de Rocroy.
V	HARMAND (J.)	Ambassadeur,	225, faub. St-Honoré.
V	HEURTEL	Capit. de frégate, C. R.,	91, avenue Kléber.
H	HIRAYAMA	Membre de la Chambre des Pairs,	Tokio.
D	HISHAMATSOU (C ^{te})	Commandant,	Tokio.
V	HOUDARD (Ch.)	Artiste peintre,	9, rue Marguerite.
A	HOUSÉAL (A.)	Négociant,	46, r. des Petits-Champs
V	INOUYÉ (Kinjiro)	Négociant,	Au Japon.
V	ISAAC (P.-A.)	Artiste peintre,	11, pass. de la Visitation.
V	ITCHIJO (P ^{ce})	Capitaine de vaisseau,	Tokio.
A	JACQUIN	Avoué,	5, rue des Moulins.
V	JANET	Anc. ingén. de la Marine,	29, rue des Volontaires.
V	JAVAL	Membre du Conseil général de l'Yonne,	45, rue Boulainvilliers.
A	JOFFROY (H. E.)	Professeur,	Au Japon.
A	JOLY (H. L.)	Ingénieur,	4, Glebe Place, Chelsea, London, S. W.
D	KAHN (A.)	Banquier,	102, rue de Richelieu.
V	KEMP (R.)	Syndic de la Presse répub.,	36, rue Ballu.
A	KLOBUKOWSKI (A.)	Gouverneur Général de l'Indo-Chine,	Hanoi:
V	KŒCHLIN (R.)	Publiciste,	32, quai de Béthune.
A	KOSHIYAMA	Commandant,	7, avenue Hoche.
V	KRAFFT (H.)		42, rue de Lubeck.
A	KRAUSS (A. E.)	Ingénieur-mécanicien,	21, rue Albouy.
H	KURINO (B ^{on})	Ambassadeur du Japon,	7, avenue Hoche.
A	LABBÉ (P.)	Secr. gén. de la Société de Géographie commerciale,	14 bis, rue Montaigne.
A	LABOURET (M ^{lle} de)	Inspectrice de l'Enseigne- ment du dessin de la Seine,	11, avenue de Fontenay, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
V	LABRY (C ^{te} de)	Capitaine de cavalerie,	21, avenue Kléber.
L	LAGOUDAKI	Docteur en médecine,	103, avenue de Villiers.
V	LANGWEIL (M ^{me})		26, place Saint-Georges
V	LEBEL (J.)	Littérateur,	81, avenue de Villiers.
A	LEBON (Général)	Membre du Conseil supé- rieur de la Guerre,	41, avenue de la Bour- donnais.
A	LECLERCQ	Joaillier orfèvre,	141, boul. Sébastopol.
V	LE GOFF	Docteur en médecine,	178, faub. Saint-Honoré

MM.

A	LEGRAND	Jugeau Trib. de Commerce,	25, rue Joubert.
A	LEMAIRE (E.)	Ing ^r , Secr ^o de la Rédaction du <i>Génie Civil</i> .	11, rue Carpeaux.
D	LEMAIRE (M ^{me} G.)		11, rue Tronchet.
A	LEMOINE (H.)	Éditeur de musique,	9, rue Chaptal.
A	LEROY-BEAULIEU (Pierre)	Député,	94, avenue Kléber.
A	LE VAVASSEUR (J.)	Négociant,	82, quai des Chartrons. Bordeaux.
H	LÉVI (Sylvain).	Prof ^r au Collège de France,	9, rue Guy-de-Labrosse.
A	LÉVY (R. G.)	Professeur à l'École des Sciences Politiques,	26, aven. Victor-Hugo.
H	LIARD	V.-Rect ^r de l'Ac. de Paris,	5, rue de la Sorbonne.
V	LOGÉ (A.)	Négociant,	34, rue de Provence.
A	LOPEZ (Bon de)	Propriétaire,	86, boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine.
H	LUCY-FOSSARIEU (de).	Consul Général de France,	{ 147, avenue du Roule.
A	LUCY-FOSSARIEU (M ^{me} de)		{ Neuilly-sur-Seine.
A	LUTSCHER (F.)		22, rue de Tocqueville.
A	LYON-CAEN	Avocat,	22, rue Saint-Marc.
L	MACON (L.)	Syndic honoraire de la Presse étrangère,	6, rue Gounod.
V	MALLET (G.)		Le Bois-des-Moutiers. Varangeville-sur-Mer (Seine-Inférieure).
D	MARCEL	Architecte,	14, rue des Saints-Pères.
A	MARONI		25, avenue d'Eylau.
V	MARTEAU (G.)	Ingénieur,	3, rue de la Boétie.
A	MARTINIE (L.)	Cont ^r gén. de l'armée, C. R.	30, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.
V	MARTINIE (R.)	Lieut. de vaisseau, attaché naval à l'Amb. de France,	Tokio.
V	MARUYAMA (S.)	Lieutenant de vaisseau,	Tokio.
A	MATCHIDA, Colonel.	Attaché militaire à l'Amb- assade du Japon,	31, rue Franklin.
V	MATSUDAIRA (V ^{te})	Maître des Cérémonies à la Cour Impériale,	Tokio.
A	MATSUI	Cons. de l'Amb. du Japon aux États-Unis.	Washington.
V	MATSUMURA (S.)	Capitaine de corvette,	Tokio.
V	MATSUOKA (I.)	Ingénieur en chef de l'ar- mée japonaise,	Takatamura, Zoshigaya, 730, Tokio.
V	MAZELIÈRE (M ^{is} de la).	Littérateur,	40, rue Barbet-de-Jouy.
V	MÈNE	Docteur en médecine,	20, rue Oudinot.
A	METMAN	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs,	38, rue de Lubeck.
V	MIGEON (S.)	Conservateur au Musée du Louvre,	150, rue du Bois-de- Fleury, à Meudon (Seine-et-Oise).
H	MINISTRE (le).	Du Commerce et de l'In- dustrie,	Au Ministère.

MM.

H	MINISTRE (le)	De l'Instruction Pub., des Beaux-Arts et des Cultes,	Au Ministère.
A	MORIYAMA	Capitaine de frégate, Atta- ché naval à l'Ambassade du Japon,	1, rue Magellan.
H	MOTONO (B ^{on})	Ambassadeur du Japon en Russie.	Saint-Pétersbourg.
A	MOTONO (Toru)	Professeur à l'Université,	Kyoto.
D	NASHIMOTO (S. A. l. le Prince) .	Capitaine,	8, place Breteuil.
A	NAUDEAU (Ludovic)	Publiciste,	46, rue Caulaincourt.
V	NEL	Lieutenant de vaisseau,	19, rue Mirabeau, Tou- lon (Var).
A	NETTANCOURT (C ^{te} G. de)		17, rue Vaneau.
A	NÉZIÈRE (de la)	Artiste peintre,	6, r. Aumont-Thiéville.
V	NISHIO		Au Japon.
A	NOCQ (Henry)	Graveur en médailles,	15, rue Pavée.
A	ODA	Secrétaire d'Ambassade,	Tokio.
V	OPPENHEIMER	Négociant,	21, rue de Cléry.
A	OTCHIAÏ	Secrétaire de l'Ambassade du Japon en Russie,	Saint-Pétersbourg.
L	OYAMADA (S.)	Délégué de la Société Franco-Japonaise.	Ushigomé, Nijikimatchi, 11, Tokio.
V	PIMODAN (C ^{te} de)	Colonel, ancien attaché militaire au Japon,	98, rue de l'Université. 50, avenue de Wagram.
V	PINOT		5, avenue de l'Opéra.
V	PORCHER-LABREUIL		7, rue Tronchet.
V	POURTALÈS (C ^{te} J. de)		21, rue de Ponthieu.
A	RÉGNIER (E.)	Professeur,	23, rue de Marignan.
V	REUBELL		Orgéus (S.-et-Oise).
A	REVON	Professeur à la Sorbonne,	25, rue Crossadière, Laval (Mayenne).
A	RIDEL	Architecte,	1, rue du Regard.
A	RIOCREUX (L.)	Docteur en médecine,	13, rue des Pyramides.
A	ROSENTHAL (A.)	Docteur en médecine,	13 bis, rue des Mathu- rins.
A	ROSENTHAL (P.)	Docteur en médecine,	36, rue de Lisbonne.
V	ROUART (A.-H.)	Ingénieur,	17, rue de Lisbonne.
L	ROUART (A.)	Editeur de musique,	7, avenue de Rebais.
A	ROUART (H.)	Juge suppléant,	Coulommiers (Seine- et-Marne).
H	ROUJON	Sec. perp. del'Ac. des B.-A.	Palais de l'Institut.
V	ROULINA	Anc. Consulgén. de Corée,	44, rue Lafayette.
A	ROULINA (Ch.)	Négociant,	11, boul. d'Argenson, Neuilly-sur-Seine.
V	ROY (F.)	Industriel,	24, place Malesherbes.
V	ROZIER (E.)		125, avenue des Champs- Elysées.

MM.

A	SABURI	Attaché à l'Amb. du Japon,	7, avenue Hoche.
A	SAINT-VICTOR (G. de).		26, avenue Marceau.
H	SAÏONJI (M ^{is})	Ancien Présid ^t du Conseil des Ministres,	Tokio.
D	SAKATANI (B ^{on})	Anc. Ministre des Finances,	Tokio.
A	SANO	Négociant,	29, rue de Maubeuge.
A	SARLIN (E.)		106, boul. de Courcelles
A	SAUTTER (Emm.)		18, rue de l'Arcade.
L	SAZERAC	Photographe,	33, rue Saint-Lazare.
A	SCHÆNINGER (E.)	Négociant,	6, rue d'Abbeville.
A	SCHÆNINGER (J.)	Négociant,	6, rue d'Abbeville.
H	SCHNEIDER	Maître de forges,	34, Cours-la-Reine.
H	SÉNART	Membre de l'Institut,	18, rue François I ^{er} .
V	SHIGUENO (S.)		Au Japon.
H	SIEGFRIED	Sénateur,	226, Bd. Saint-Germain.
D	SOCIÉTÉ DES CHANTIERS DE LA LOIRE		11 bis, boul. Haussman.
A	SOUHART	Ministre plénipotentiaire,	Bogota (Colombie).
A	SUWA	Corresp. de l'Administra- tion des Haras du Japon,	62, rue Saint-Lazare.
H	SUYÉMATSU (B ^{on})	Ancien Ministre,	Tokio.
A	TAKAHIRA (T.)	Négociant,	22, rue Chauchat.
V	TAKÉDA	Mécanicien insp ^r général,	Min. de la Marine, Tokio.
V	TAKÉNOOUTCHI (H.)	Capitaine de vaisseau,	Min. de la Marine, Tokio.
A	TAKIMURA (R.)	Prof. à l'École des Langues Étrangères de Tokio,	63, rue Monsieur-le- Prince.
A	TASSIN (M ^{me})		27, rue du Coq, Bar-le- Duc (Meuse).
A	TATSUKÉ	1 ^{er} Secrétaire de l'Ambas- sade du Japon,	8, rue Pierre-le-Grand.
H	TÉRAOUTCHI (V ^{te})	Général, Ministre de la Guerre,	Tokio.
V	TÉRASHIMA (C ^{te})		Tokio.
A	THÉVENIN (M.)	Directeur à l'École des Hautes-Études,	7, rue Pierre-Nicole prolongée.
L	THIÉBAULT-SISSON	Rédacteur au <i>Temps</i> ,	13, rue Mignard.
V	THURNEYSSEN (E.)		10, rue de Tilsitt.
A	TISSIER (R.)	Docteur en médecine,	49, rue du Four.
A	TRESSAN (C ^{te} de)	Lieutenant,	60, rue Saint-Gervais, Rouen (S.-Inf.).
A	TSUDA	Consul du Japon,	53, avenue du Sud, Anvers (Belgique).
A	TSUNODA	Commandant,	Tokio.
A	ULMER	Tailleur,	2, rue du Helder.
A	VARENNE (H.)	Statuaire,	3 bis, rue de Bagneux.
A	VERNES (P.)		30, avenue de Messine.
V	VEVER (H.)	Joillier-Orfèvre,	59, rue de la Boétie,
A	VIGNIER	Négociant,	34, rue Laffitte.

MM.

V	VILMORIN (M. de) . . .	Négociant,	13, quai d'Orsay.
V	VILMORIN (Ph. de) . . .	id.	13, quai d'Orsay.
A	VINCENT	Secrétaire du Comité de l'Afrique française,	17, avenue Gourgaud.
A	VISSIÈRE (A.)	Consul Général de France,	44, rue du Ranelagh.
D	WAKATSUKI (R.)	Commissaire financier du Gouvernement Japonais en Europe.	Whitehall Court, Lon- don, S. W.
A	WEBSTER (G.-C.)	Docteur en médecine,	27, Bellevue Place, Chi- cago, Ills. (E. U.)
V	WORCH.	Négociant,	9, rue Bleue.
V	YAMADA (S.)	Profes. à l'École de Droit,	Tokio.
A	YAMANAKA (C.)	Attaché à l'Ambassade du Japon,	7, avenue Hoche.
A	YOSHIKAWA	Capitaine de corvette,	1, rue de Magellan.

Membres d'honneur, donateurs et perpétuels décédés.

BING, BISSONET, Vice-Amiral COURREJOLLES, GILLOT, HAYASHI, Prince KOMATSU,
RÉGNIER, DARSEL, RÉGAMEY, SAUERBACH, JANSSEN.



Société Franco-Japonaise de Paris

L'Œuvre Pédagogique des Marianistes Français au Japon.

CONFÉRENCE

faite devant la Société Franco-Japonaise de Paris, le 6 Avril 1908,

PAR

M. L'ABBÉ P. LEBON,

ANCIEN AUMÔNIER DU COLLÈGE STANISLAS.

Mesdames, Messieurs,

Au moment où je prends la parole devant vous, je tiens tout d'abord à remercier le bureau de la Société Franco-Japonaise de Paris de la haute faveur qu'il a bien voulu me faire en m'introduisant devant vous et en m'invitant à vous entretenir d'une Œuvre qui m'est particulièrement chère, celle qu'accomplissent là-bas, dans l'Empire du Soleil-Levant (au grand honneur de leur pays) mes confrères les Marianistes français.

Cette faveur et cette joie, de prime abord, je n'étais pas en droit de m'y attendre, et cependant, il faut vous l'avouer bien simplement, je n'en ai point été trop surpris, car je savais les liens d'affectueux dévouement comme de respectueuse reconnaissance qui unissent depuis longtemps mes confrères de ce lointain pays à plusieurs des membres de votre Comité, dont nous retrouverons les noms, en bonne place, au cours de cette conférence.

Tel est l'heureux concours de circonstances auquel j'ai dû de me présenter à vous aujourd'hui sous un patronage qui sera mon encouragement et ma force durant cet entretien.

Et maintenant que je vous ai présenté très brièvement les titres qui justifient ma présence au milieu de vous, permettez-moi d'entrer de suite dans mon sujet.

L'œuvre d'éducation entreprise au Japon par les Marianistes ne remonte pas à plus de vingt ans, puisque c'est seulement aux premiers jours de janvier 1888 que les fondateurs des établissements aujourd'hui si florissants débarquèrent au Japon. Mais avant de les voir à l'œuvre, essayons de nous rendre compte

du milieu dans lequel ils ont eu à opérer et des circonstances particulières que présentait l'époque même de leur arrivée.

Après une première période de rapports très actifs entre le Japon et l'Occident, durant la fin du XVI^e et le commencement du XVII^e siècle, toutes relations avaient été rompues aussi bien au point de vue diplomatique qu'au point de vue religieux. Quelques Japonais demeurés secrètement catholiques et quelques Hollandais admis à faire un peu de commerce dans des conditions aussi humiliantes que précaires, c'est tout ce qui restait de la brillante page d'histoire brusquement déchirée. Il semblait bien que l'Empire du Soleil Levant voulût systématiquement demeurer fermé à toute action extérieure, trop heureux de sauvegarder à ce prix sa civilisation particulière et son organisation sociale et politique.

Cependant, en 1853, l'intervention des Etats-Unis, qui avaient envoyé dans ces parages plusieurs vaisseaux de guerre sous les ordres du commodore Perry, força cette porte si hermétiquement close. Peu après, en 1858, un traité conclu avec la France ouvrait à nos nationaux — et par suite aux missionnaires placés sous notre protectorat — l'entrée des ports de Yokohama, Nagasaki et Hakodaté.

Mais on dut attendre encore sept années avant de pouvoir user des droits concédés; c'est en 1865 qu'à Nagasaki, une modeste chapelle catholique s'ouvrit sur le terrain de la concession française. Cette érection allait mettre en rapport avec les missionnaires, continuateurs des apôtres du XVI^e siècle, les catholiques japonais demeurés fidèles à la foi de leurs pères. Bientôt, d'ailleurs, une nouvelle persécution, qui dura de 1868 à 1874, vint secouer la jeune chrétienté naissante, dont près de 2.000 membres sur 15.000 seulement, moururent pour conserver leur foi. Cependant l'intervention des Représentants des Puissances amena la fin de cet état de choses, et l'on peut bien dire que dès ce moment la tolérance religieuse fut admise au Japon : elle y semble même pratiquée, à l'heure actuelle, avec autant de largeur que dans n'importe quel autre pays du monde civilisé.

Aussi bien, les progrès dans ce sens furent tout d'abord assez lents. Durant de longues années, les missionnaires, de même que les autres étrangers, ne purent guère pénétrer dans l'intérieur du pays, sinon à titre d'agents de commerce, de naturalistes, ou de touristes, sans pouvoir s'installer d'une manière un peu durable en dehors des concessions étrangères. A partir de 1885 seulement un peu de liberté commença à leur être accordée, en attendant que la promulgation d'une Constitution, en 1888, consacra définitivement une ère de rapports nouveaux, à base de liberté largement entendue.

Dès que la chose leur avait été possible et autant que le leur permettaient des ressources trop limitées, les Pères des Missions Étrangères de Paris, à qui l'évangélisation du Japon avait été confiée, s'étaient appliqués à donner satisfaction à la soif de savoir qui tourmentait les Japonais dès le début de cette période nouvelle de leur histoire.

Le récit de leurs courageuses et laborieuses tentatives serait instructif, mais nous devons ne point nous y arrêter pour arriver de suite à la période où l'Association des Marianistes, vouée plus spécialement à l'éducation, fut appelée par eux pour collaborer à leurs efforts sur ce terrain spécial : du

moins, n'est-ce que justice de constater que les Pères des Missions Étrangères ont été les premiers à la peine, et que leur légitime influence n'a point cessé de contribuer à élargir le cercle de sympathies dont leur pays bénéficie encore dans l'Empire du Soleil Levant.

Le choix des nouveaux collaborateurs qu'ils allaient introduire auprès d'eux au Japon n'était pas, lui non plus, sans avoir fait l'objet de sérieuses réflexions de leur part, et s'ils s'étaient adressés aux Marianistes plutôt qu'à d'autres Sociétés enseignantes certainement des plus méritantes, c'est qu'ils avaient trouvé dans l'organisation même de cet Institut et dans son passé les garanties que leur semblaient réclamer les besoins spéciaux du Japon. Composée de prêtres et de laïcs associés dans une collaboration très intime, sans costume monastique apparent, la Société de Marie avait constamment travaillé sur les divers terrains où la Providence l'appelait, en maintenant avec les autorités civiles et politiques des relations courtoises et aisées. Au collège Stanislas de Paris, notamment, elle avait, avec le concours de l'Université et sous une forme appréciée de tous les esprits vraiment libéraux, mis en pratique cette belle devise : « Français sans peur, chrétien sans reproche ». Aussi, le gouvernement de la République Française ne dissimulait-il point alors l'estime qu'il professait pour les travaux de ses membres.

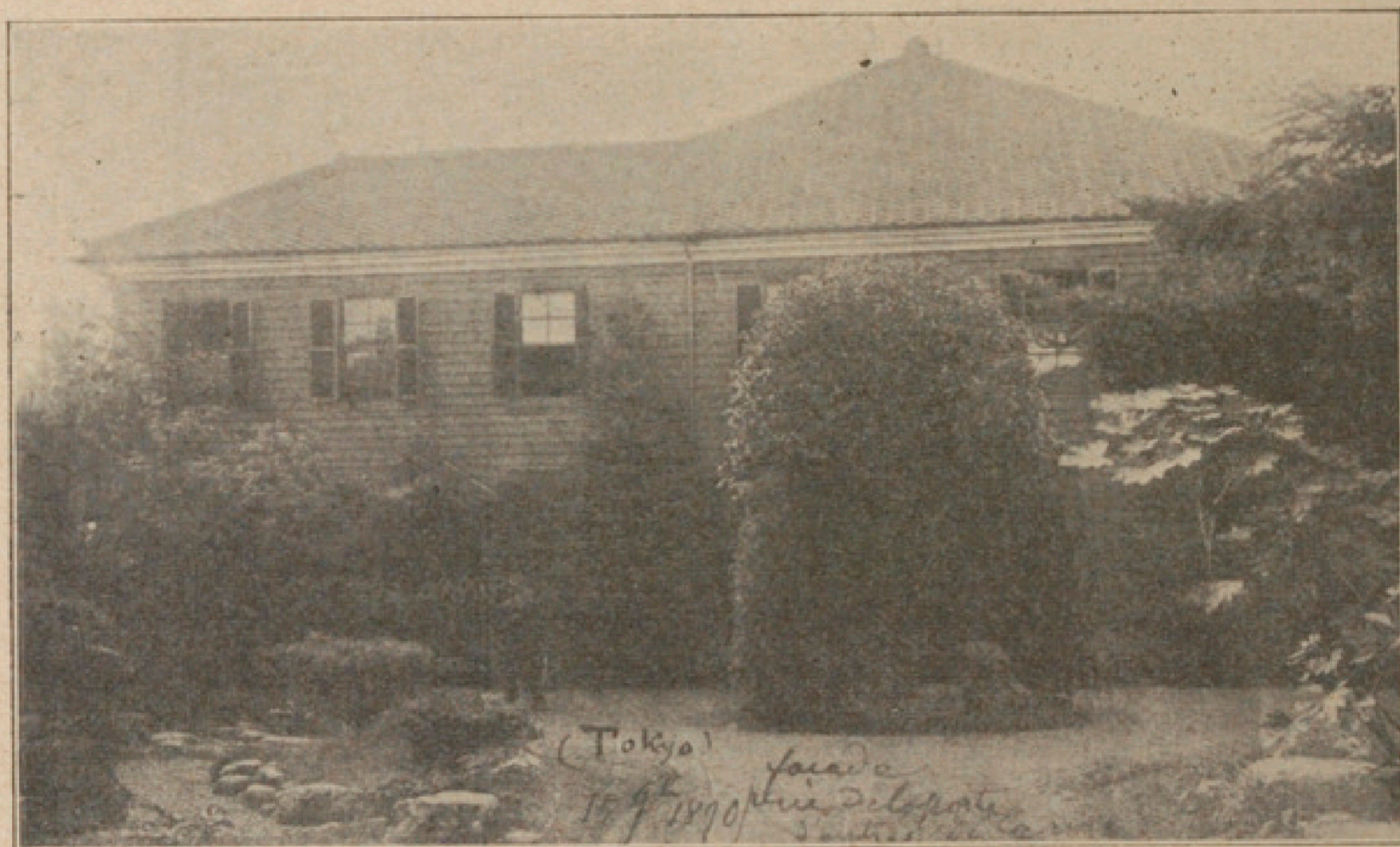
Ce fut donc sous ces auspices que les fondateurs (ils étaient cinq seulement, sous la conduite de M. Heinrich, actuellement encore à la tête de toutes les œuvres du Japon) vinrent débarquer à Yokohama en janvier 1888.

La Mission leur donna un premier asile; mais ce ne pouvait être que d'une façon provisoire, car leur action devait être indépendante, sous peine d'être inefficace. Il fallut dès le début songer à trouver un local convenable pour y installer l'Œuvre projetée. Sur les conseils des missionnaires eux-mêmes, on avait décidé de l'établir non point à Yokohama, ville encore à demi-européenne, ni sur le terrain des concessions, mais en pleine capitale japonaise, à Tokio.

On était encore, à cette époque, en défiance à l'égard des étrangers, qui commençaient à peine à pouvoir pénétrer dans l'intérieur du pays. D'autre part, on ne pouvait point encore, en matière de terrains ou d'immeubles, traiter directement, mais seulement sous le couvert et la responsabilité de Japonais catholiques de bonne volonté, ce qui ne simplifiait pas les négociations déjà laborieuses par suite de l'ignorance de la langue et des usages. Aussi les tentatives se succédèrent-elles longtemps avec un égal insuccès. Chaque fois qu'on essayait de traiter, on voyait le propriétaire de l'immeuble hésiter, et quand on pensait aboutir enfin, on apprenait que tout était rompu. Parfois aussi, et à plusieurs reprises, une intervention malveillante de représentants d'autres confessions religieuses était constatée, trop tard pour qu'on en pût éviter les fâcheux effets. Aussi, plus d'une fois, durant ces premiers temps, les Marianistes presque découragés durent se demander si, malgré toute l'ardeur et la générosité de leur dévouement, ils pourraient même ouvrir une école.

Pour les soutenir durant cette pénible épreuve, ils avaient les Pères de la Mission, qui les avaient appelés et qui ne cessèrent de les encourager, leur prodiguant les preuves les plus délicates d'une fraternelle sympathie, laquelle

d'ailleurs ne cessera pas depuis lors de se manifester à toute occasion. Ils avaient aussi l'appui bienveillant des représentants de la France. Sans doute, officiellement, on hésitait un peu, au début du moins, à accorder une protection trop apparente aux nouveaux venus, de crainte de compromettre le prestige de la France dans un insuccès toujours à redouter. Cependant les concours n'étaient pas moins actifs pour sembler plus discrets, et parmi les amis dévoués de la première heure, parmi les plus fermes soutiens durant les difficultés sans cesse renaissantes, ce n'est que justice de signaler le Président éminent de la Société Franco-Japonaise de Paris, occupé alors à préparer au Japon cette flotte victorieuse qui devait tant contribuer à ses mémorables



L'établissement primitif des Marianistes à Tokio (1888).

succès. Au nombre des élèves de la première heure, on retrouve également le nom du plus jeune fils de M. Bertin, actuellement lieutenant dans l'armée française.

Il convient aussi de mentionner ici l'intervention à la fois bienveillante et efficace d'un haut personnage officiel du Japon d'alors, M. Tsuji, Vice-Ministre de l'Instruction Publique. Dès sa première entrevue avec M. Heinrich, il lui manifesta une sympathie qui ne devait pas se démentir. Ses conseils autorisés, son appui discret durant les démarches nécessaires à l'autorisation d'ouverture, permirent enfin d'aboutir au résultat si ardemment souhaité, et au mois d'août 1888 tout était en règle.

On avait loué un local bien modeste et qu'un peu plus tard M. Sienkiewicz, Ministre de France, devait qualifier de *vénérable mesure*. On avait constitué un comité de quatre Japonais qui prêtaient leur concours à l'entreprise; on avait fait imprimer un prospectus pour la nouvelle Ecole, baptisée d'un nom gracieux et transparent : l'Ecole de l'*Etoile du Matin* (en japonais *Gyo-sei gakko*). On attendit. L'affluence fut grande pour demander des prospectus, au point qu'un second tirage s'imposa bien vite. Un peu inquiets tout d'abord en face de la perspective d'élèves trop nombreux, les Marianistes ne tardèrent à

être plus rassurés qu'ils ne l'eussent souhaité. A la première rentrée, en septembre, ils comptaient 8, puis 28 élèves pour les classes du jour et 48 pour les cours du soir. Les premiers appartenaient à peu près tous à la colonie européenne. Parmi les autres, mes confrères eurent la joie de compter 30 élèves pour le français, dont 7 étaient eux-mêmes professeurs à l'Ecole des Nobles.

D'ailleurs, malgré la modestie apparente de ces débuts, l'œuvre naissante attirait l'attention. Un incident allait la fixer encore davantage sur *l'Etoile du Matin*. A cette époque, paraissait à Tokio une publication satirique en langue française, qui ne se gênait pas pour s'en prendre même aux autorités officielles. Le *Tôbaé* (c'était son nom) n'eut garde d'oublier dans ses attaques *l'invasion du Marisme au Japon* et crut spirituel de railler « une Ecole française, où l'on enseigne l'allemand et l'anglais ». Le résultat fut tout différent de celui qu'on se proposait, car, d'une part, les Japonais ne manquèrent pas de se dire que des gens auxquels on s'attaquait en même temps qu'aux autorités ne devaient pas être si méprisables, et, d'autre part, l'enseignement de trois langues vivantes constitua de suite un brevet de science en faveur des prétendus *ignorantins*.

Dès 1889, le petit noyau d'élèves grossit assez sensiblement, et la confiance s'affirma de plus en plus de la part des parents, satisfaits de constater les progrès de leurs enfants au point de vue tant de l'instruction que de l'éducation. C'était heureux, car, à cette époque même, l'influence française subissait au Japon un recul, que manifestait extérieurement le départ des membres d'une mission militaire, continuatrice de celle qui pendant de longues années avait été chargée de la formation technique des officiers japonais. Un journal protestant de Yokohama, *The Japan Daily Mail*, à l'occasion de la distribution des prix en juillet 1889, traduisait en des termes trop significatifs pour que nous ne jugions utile de les reproduire, l'impression produite par les nouveaux éducateurs de *l'Etoile du Matin*.

« Le 2 du présent mois (juillet) a eu lieu la distribution des prix à *l'Ecole de l'Etoile du Matin* de Tokio. Cette école qui date de quelques mois à peine, s'est déjà fait une haute réputation, comme d'ailleurs on pouvait s'y attendre quand on connaît la Société sous les auspices de laquelle elle s'est ouverte. Il y a là un corps de professeurs étrangers considérable pour le nombre des élèves, et ces Messieurs paraissent avoir réussi à établir des relations de franche amitié entre eux et leurs élèves.

« La vieille maxime de la Bible, qu'il faut faire le bien en secret, trouve de nos jours sa parfaite réalisation dans l'histoire des prêtres catholiques romains de ce pays; hommes d'intelligence et de haute culture, qui consacrent leur vie à la cause de l'humanité, qui mènent une vie pénible, et qui se contentent d'un régime tel que la plupart d'enre nous, nous le donnons à nos domestiques ou à nos coolies. Des pessimistes prétendent qu'il n'y a plus d'héroïsme au XIX^e siècle; mais ici, au milieu de nous, évitant l'éclat, et heureux de sacrifier leur vie pour le bien de leurs semblables, nous voyons nombre d'hommes qui méritent à bon droit le titre de héros. Dénigrer ces amis de l'humanité par la vieille rengaine que ce sont de ces fanatiques « qui parcourent ciel et terre pour faire un prosélyte », est tout simplement odieux. Ils n'imposent leur religion à personne. Leur propagande consiste uniquement

dans l'exemple qu'offre leur conduite d'un noble dévouement à un noble idéal. A l'École de l'*Etoile du Matin*, l'enfant protestant peut recevoir une éducation exclusivement profane. On y prend un soin particulier pour le tenir en dehors de toute influence de secte. Le public apprécie la convenance de cette règle, et le fait que parmi les élèves on trouve les enfants de plusieurs des principaux Protestants de la capitale, prouve avec quelle fidélité cette règle est appliquée.

« La cérémonie du 2 courant a mis en lumière les méthodes suivies à l'École. Il y a eu des chants, chœurs et solos, des récitations, vers et prose, en français, en anglais et en japonais, et une scène de l'*Avare* où trois des élèves ont joué les rôles d'Harpagon, de Valère et de Maître Jacques. Tout a été parfait. On a compris tout à la fois et l'immense peine que s'imposent les maîtres pour donner l'instruction, et le véritable plaisir avec lequel les élèves répondent aux efforts de leurs maîtres.

« Les prix ont été donnés par l'Évêque, Mgr Osouf, qui, après la cérémonie, en quelques mots simples, mais bien sentis et sympathiques, a félicité les élèves, leurs parents et leurs maîtres et a exprimé sa confiance, largement partagée, croyons-nous, dans l'avenir de l'École. »

A la rentrée suivante le nombre des élèves atteignait la cinquantaine : parmi eux on comptait les deux fils du Ministre de France et les quatre fils d'un amiral japonais. Mais les Japonais n'étaient encore qu'une faible minorité, et alors déjà les Français ne constituaient eux non plus que le petit nombre à côté des enfants appartenant à d'autres nationalités. Du moins, l'influence qui s'exerçait ainsi sur des éléments si hétérogènes amenait un courant sympathique éminemment favorable à notre pays, dont la langue constituait comme un lien commun entre tous.

Au mois de juin 1890, celui qui devait devenir l'Archevêque actuel de Tokio et qui se trouvait alors chargé de l'enseignement de la langue française à l'Université Impériale de Tokio, devait quitter provisoirement le Japon. Des avances furent faites aux Marianistes, qui acceptèrent le poste laissé vacant. Bientôt même, après un intérim de peu de durée, ce fut en qualité de professeur titulaire et non plus seulement de chargé de cours, que M. Heck se vit confier la chaire de littérature française, qu'il occupe encore actuellement, tandis qu'un autre de ses confrères, à côté de lui, viendra plus tard enseigner la langue française proprement dite dans des cours plus techniques.

La distribution des prix de juillet 1890 fut la dernière cérémonie de ce genre célébrée dans le local misérable du début. M. Sienkiewicz, Ministre de France, put y donner « l'agréable nouvelle qu'un vaste terrain avait été enfin acquis en vue d'une prochaine construction, et qu'à la rentrée des classes, en septembre, les élèves se trouveraient dans un local commode et parfaitement aménagé, grâce à la somme d'argent considérable consacrée à cet effet par la Maison-Mère des Marianistes ». Après lui, le protecteur et l'ami de la première heure, M. Tsuji, Vice-Ministre de l'Instruction Publique, prononça une courte, mais très élogieuse allocution. « Les habitants de Tokio, disait-il notamment, sont heureux de posséder une aussi excellente maison d'éducation. Aussi le public apprendra-t-il avec satisfaction que les succès de l'École justifient son transfert dans un établissement qui comptera parmi les meilleurs de la capitale. »

Durant l'année scolaire 1890-91, le Ministre de la Marine, Amiral Saïto, plusieurs Sénateurs, le Vicomte Inouyé, nous confièrent leurs enfants ; la confiance venait peu à peu. Un très curieux document de cette époque, relatif aux difficultés de plus en plus grandes que rencontrait l'École anglaise *Victoria* de Yokohama, renferme des détails tout à l'éloge de l'*Étoile du Matin* qui, tout en contribuant à ruiner sa devancière, forçait l'estime et l'admiration de ceux-là même qui essayaient de sauvegarder l'établissement fondé par eux.

« Yokohama, 31 janvier 1891.

« De nombreuses et vives craintes sur l'avenir de l'École *Victoria* nous ont été exprimées depuis la publication du rapport présenté à la réunion annuelle des souscripteurs. Les causes du déclin de l'École sont diverses sans aucun doute...

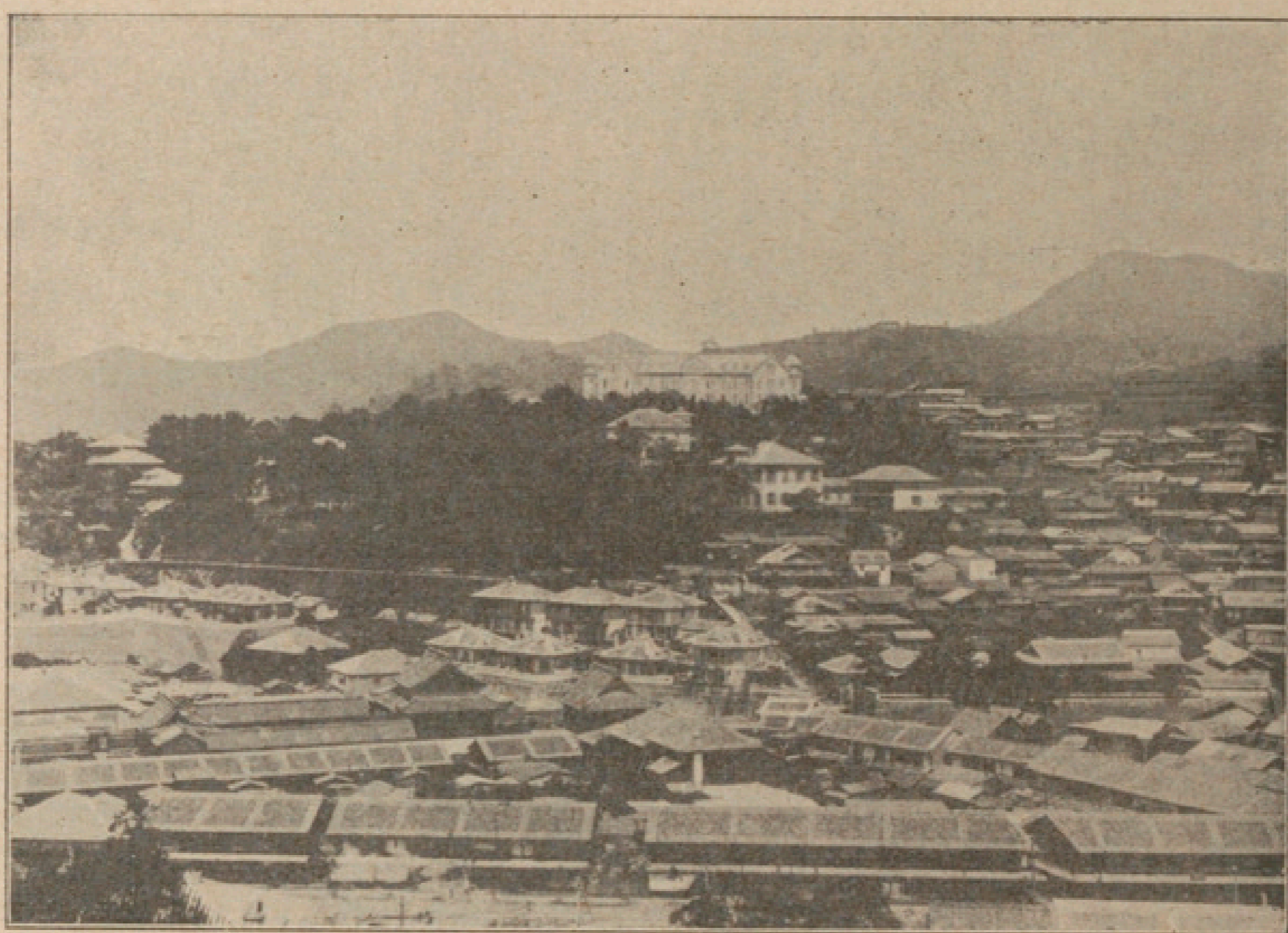
« Un obstacle à la prospérité de l'École qui n'existait pas lors de la réunion jubilaire, c'est la présence d'une institution rivale, parfaitement dirigée, à Tokio. L'École de l'*Étoile du Matin* est sans conteste le meilleur établissement d'instruction de cette partie du monde. Elle est tenue en si haute estime que nous la voyons non seulement absorber tous les jeunes étrangers de Tokio, mais en attirer un grand nombre de Yokohama. Bien que les fondateurs et professeurs de l'institution soient catholiques romains, ils donnent aux enfants protestants une instruction tout-à-fait en dehors de l'esprit de secte : ce dont le public est si généralement satisfait que même les Protestants des Églises les plus rigides, et aux vues les plus anti-papistes, confient leurs enfants à cette École. Le programme de l'*Étoile du Matin* est très étendu, et le corps professoral, si nous sommes bien informés, ne comprend pas moins de huit maîtres très capables. On y attache une égale importance au français, à l'allemand et à l'anglais ; c'est un point capital pour les enfants qui visent à obtenir un emploi au dehors. Outre les branches ordinaires enseignées dans les écoles similaires, on y donne des leçons de dessin, de musique, de sciences physiques et naturelles. Ces dernières sont accompagnées d'expériences intéressantes, grâce aux instruments que possède l'École. Le taux correspondant à ce haut enseignement est d'environ quatre yen par mois. Il est aisé de voir que l'École *Victoria* est dans l'impossibilité de rivaliser avec cette Institution dans un pays où les vues des parents tendent à devenir de plus en plus cosmopolites, et où, par suite, on ne peut compter pour le soutien d'une école anglaise sur sa raison d'être purement nationale.

« En disant ceci, nous ne faisons pas, qu'on le croie bien, une comparaison dictée par l'envie entre deux établissements d'éducation. Pour nous la question se réduit à une simple question d'affaires. Les Frères français ont acquis, il y a quelques mois seulement, 3.000 *tsubo* de terrain sur le haut de la colline de Kudan, à 10 yen environ le *tsubo*. Le progrès et non un profit pécuniaire est le but de cette Institution. Les maîtres sont disposés à se contenter de ce qu'un maître anglais ordinaire estimerait insuffisant pour vivre très modestement. L'*Étoile du Matin* se propose d'élever de nouvelles et vastes constructions et s'efforce d'avoir des pensionnaires aussi bien que des externes en

faisant connaître l'École bien au loin. Nous ne voyons pas comment l'École *Victoria* peut lutter avantageusement contre cette concurrence. »

Après deux années d'efforts pour maintenir la *Victoria School*, la fermeture de cet établissement s'imposa. L'École française avait attiré à elle toutes les sympathies, même celles des Anglais.

Le Gouvernement français, éclairé par son représentant à Tokio, comprit que l'heure était venue de donner officiellement son appui à une École qui lui faisait tant honneur et accorda, à titre d'indication, une allocation de 500 francs à l'École de l'*Étoile du Matin*, tandis que ses professeurs étaient autorisés à bénéficier de la dispense conditionnelle du service militaire.



L'établissement actuel des Marianistes à Nagasaki.

Aussi, quand, en novembre 1891, M. Sienkiewicz, sur le point de rentrer en France, vint faire une visite officielle d'adieu à l'École, il résuma en des termes que je suis heureux de pouvoir reproduire les excellentes impressions qu'il emportait de cet établissement :

« J'aime, disait-il aux élèves groupés autour de lui, l'École de l'*Étoile du Matin* parce qu'elle représente ici deux grandes idées : la tolérance religieuse et l'esprit de fraternité qui doit régner entre les Japonais et les Français... La dernière impression que j'emporterai du Japon, c'est l'impression que me fait en ce moment cette École. L'*Étoile du Matin*, c'est l'Étoile de l'avenir, c'est l'Espérance. Je vous laisse au nombre de cent, je souhaite vous retrouver au nombre de mille. »

Ce souhait serait aujourd'hui réalisé, si l'espace matériel le permettait, puisque le nombre actuel des élèves, celui que comportent au maximum les locaux, dépasse 800.

En attendant, les Marianistes se préoccupaient d'une seconde fondation,

celle de Nagasaki, où vint s'installer à la fin de l'année 1891 une petite colonie détachée de l'École de l'*Étoile du Matin*.

Les difficultés éprouvées à Tokio s'y renouvelèrent d'ailleurs, et ce ne fut qu'au prix de multiples négociations qu'enfin, le 19 mars 1892, on obtint la permission d'ouvrir l'École de l'*Étoile de la Mer*, le *Kaisei gakko*, sur le territoire de la ville indigène. Cinq ans plus tard, le développement de l'Œuvre obligera à la transporter sur le magnifique emplacement qu'elle occupe encore aujourd'hui, dans une admirable situation dominant toute la ville et le port.

Cependant, à Tokio, peu à peu les résultats s'affirmaient : en 1892, pour la première fois, un de nos élèves était admis au Lycée Supérieur à la suite d'un examen très satisfaisant. La rentrée de 1893 accusait 120 élèves : 85 pensionnaires et 35 externes, dont 43 Japonais, 27 étrangers et 50 Eurasiens ou métis.

Les étrangers et Eurasiens se répartissaient en treize nationalités différentes, et les Français n'y entraient que pour 14 unités. Etant donné le petit nombre de nos nationaux au Japon, cette proportion ne se modifiera guère et les élèves de nationalité anglaise seront toujours plus nombreux dans nos établissements que ceux d'origine française. Le détail a son importance et contribue à expliquer les difficultés que rencontre la France pour maintenir une influence que défendent trop peu de ses enfants.

Au mois de juillet 1894, l'arrivée d'un nouveau Ministre de France, M. Harmand, fut l'occasion de nouvelles manifestations de la bienveillance officielle à l'égard de l'*Étoile du Matin*. Dès sa première entrevue avec M. Heinrich, le Ministre de France lui avait annoncé qu'il avait demandé pour lui les palmes académiques, qui, en effet, ne tardèrent pas à lui être accordées. Le 21 novembre eut lieu la première visite officielle à l'École. Le discours prononcé à cette occasion par M. Harmand est d'une élévation de vues qui mérite d'être signalée ; aussi le reproduisons-nous intégralement.

« Monsieur le Directeur, Messieurs,

« Je ne peux que vous remercier de l'amabilité de votre accueil, en saisissant avec empressement l'occasion qui s'offre à moi de vous féliciter des résultats que vous avez obtenus en un espace de temps relativement court, et de vous témoigner toute l'admiration que m'inspire un dévouement aussi désintéressé que le vôtre, car il doit être bien évident pour tout le monde que ce que vous cherchez ici, en vous exilant volontairement de ce bon vieux pays de France, en vous séparant de vos affections, c'est quelque chose de beaucoup plus grand et de beaucoup plus élevé que le succès financier.

« Le présent répond de l'avenir. Ce que nous voyons aujourd'hui n'est que le noyau, en quelque sorte, de ce que doivent être vos établissements futurs ; car il est impossible que les hommes si intelligents, à l'esprit si alerte et si ouvert, en même temps que si patriotes, qui gouvernent ce pays, en constatant vos méthodes, en sachant ce que vous êtes, en se rendant compte des services que vous pouvez rendre à la jeunesse japonaise comme aux enfants des Européens, ne tiennent pas à honneur d'encourager vos efforts par tous les moyens en leur pouvoir.

« Quant à vous, mes enfants, efforcez-vous, de votre côté, de profiter de la chance qui vous arrive de rencontrer des éducateurs aussi dévoués et aussi habiles que vos professeurs, et de grandir pêle-mêle avec de nombreux camarades appartenant à des nations différentes les unes des autres, parlant des langues qui n'ont rien de commun. C'est, en effet, un grand bienfait pour vous, surtout par le temps de haine qui plane sur le monde, et toute votre vie se ressentira des conditions exceptionnelles au milieu desquelles votre éducation s'accomplit. Non seulement, en acquérant, sans vous en douter pour ainsi dire, la connaissance de plusieurs langues, vous acquérez, comme on l'a dit, plusieurs âmes, ou, pour être plus exact, plusieurs esprits ; mais encore et surtout, sans perdre l'amour de vos patries respectives, vous êtes forcés de vous rendre compte des sympathies et du respect que méritent les autres nations et les autres races. Vous posséderez ainsi une largeur de vues et de conceptions qui manque à bien des élèves sortis des collèges et des Universités de l'Occident, et vous aurez chance de devenir des hommes plus complets en quelque sorte, et plus utiles.

« En récompense de votre bonne tenue, de votre bonne camaraderie et de votre travail, dont je viens de voir les effets avec tant de satisfaction, je prie Monsieur le Directeur de vous accorder, en souvenir de ma visite, un jour de congé. »

L'appui moral provenant de sympathies si nettement manifestées et que soulignait encore la présence des fils du Ministre de France parmi les élèves, ne pouvait manquer d'avoir un heureux résultat.

Durant quelques années, les marques de sympathie se succèdent sous les formes les plus variées : c'est une bourse fondée par le Gouvernement français pour un élève à l'Ecole de l'*Etoile du Matin* ; ce sont les palmes académiques données au directeur de Nagasaki ; c'est, aux circonstances officielles, telles que distribution de prix ou séance solennelle, la présence des représentants de la France : Ministre, Consuls, attachés, officiers ou professeurs, montrant par leur présence ou même par leurs allocutions l'intérêt qu'ils portent à ces Ecoles dont le succès croissant est un véritable succès patriotique (1).

Aussi les demandes de fondations nouvelles se multiplient et se font instantes, que ce soit M^{sr} Berlioz qui appelle les Marianistes à Hakodaté ou M. Collin de Plancy qui réclame la création d'un établissement en Corée.

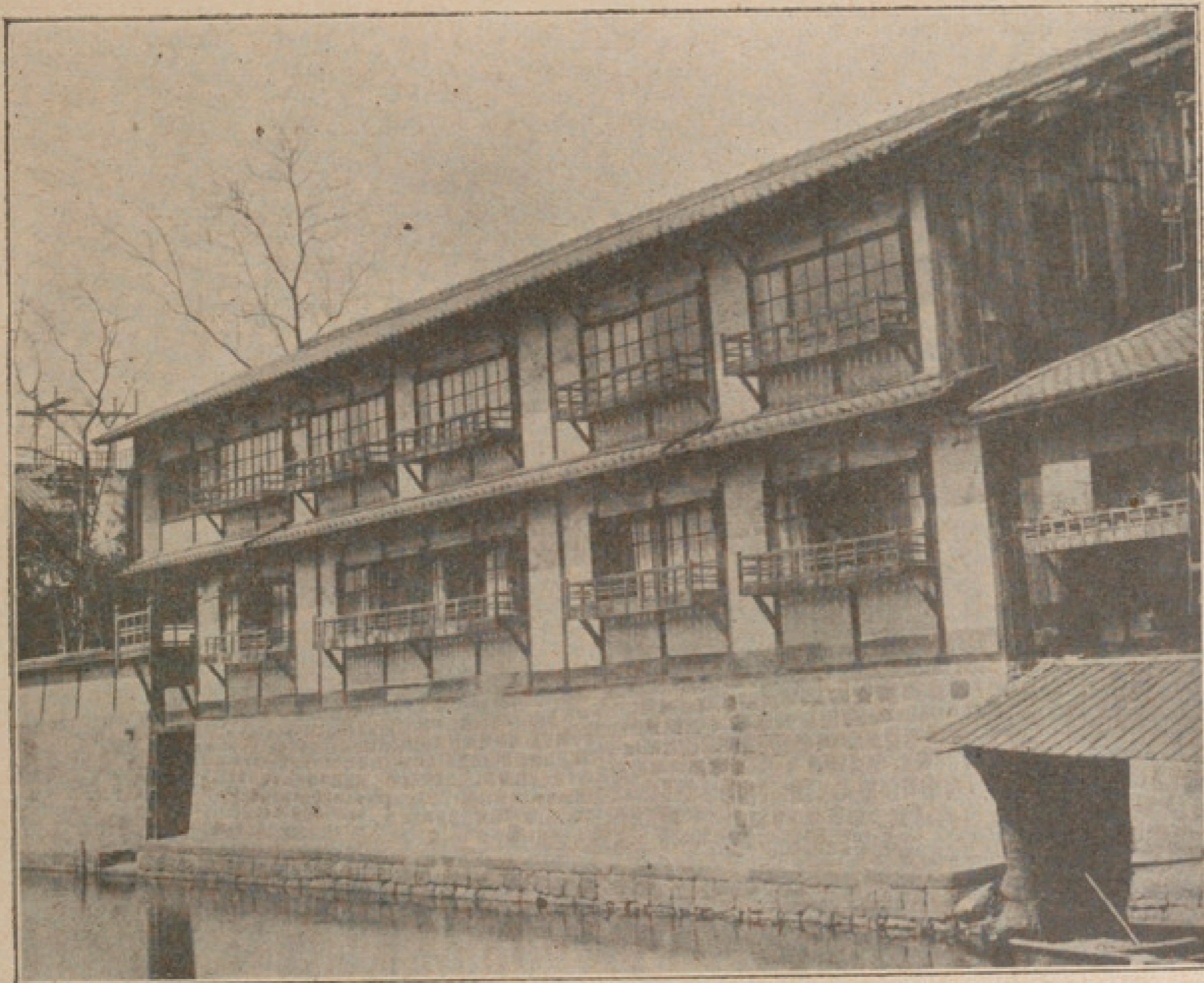
Ne pouvant aller partout à la fois, on se décide, en 1898, à établir l'Ecole de l'*Etoile brillante* (*Meisei-gakko*), à Osaka, à mi-chemin entre les établissements déjà existants de Tokio et de Nagasaki. C'est là que l'on devait rencontrer en la personne du distingué Consul de Kobé qu'était alors M. de Lucy-Fossarieu, un conseiller et un ami qui voulut bien mettre à notre disposition son expérience déjà longue du pays et nous apporter un appui moral qui nous fut une précieuse recommandation auprès de tous.

Entre temps, les Marianistes prenaient de plus en plus d'expérience et se

(1) C'est aussi un devoir de reconnaissance bien naturel de signaler parmi les amis et bienfaiteurs des Marianistes au Japon, l'Alliance française, dans la grande salle de laquelle nous recevons actuellement l'hospitalité et qui, à diverses reprises, a tenu à manifester pratiquement ses sympathies aux belles Œuvres dont nous parlons.

rendaient mieux compte des besoins et des exigences du milieu dans lequel ils se trouvaient. Dès 1895, nous les voyons travailler à des classiques, composés d'après leurs méthodes, qui exciteront dès leur apparition l'intérêt des éducateurs japonais (1).

Dès cette époque aussi, ils se préoccupent d'une question dont l'importance



Le premier établissement des Marianistes à Osaka (1898).

attirait également l'attention des autres représentants de la France dans le haut enseignement, ainsi que le prouvent des rapports officiels d'alors.

L'éducation côte à côte des Japonais et des étrangers présentait de sérieux avantages, fort bien constatés par M. Harmand ; mais il en résultait aussi des

1. Liste des classiques parus à l'heure actuelle :

1. *Histoire du Moyen-Age.*
2. *Précis d'Histoire universelle.* 1^{re} partie. Lectures historiques sur l'antiquité et les temps modernes.
3. *Précis d'Histoire universelle.* 2^{me} partie. Lectures historiques sur le XVIII^e et le XIX^e siècles.
4. *Notions élémentaires d'algèbre.*
5. *Cours élémentaire de langue française,* 1^{re} partie (3^{me} édition).
6. *Cours élémentaire de langue française,* 2^{me} partie (3^{me} édition),
7. *Cours moyen de langue française.* (Plusieurs éditions).
8. *Leçons élémentaires de langue française.*
9. *Corrigé des exercices de langue française.*
10. *Choix de lectures françaises,* précédé d'un syllabaire. Cours élémentaire : 3^{me} partie (2^{me} édition).
11. *Choix de lectures françaises.* Cours intermédiaire (Plusieurs éditions).
12. *Choix de lectures françaises.* Cours moyen.
13. *Lessons in English.* Cours élémentaire.

inconvenients importants dont les uns ou les autres devaient inévitablement souffrir dans leurs études. D'ailleurs les Japonais, ne se sentant pas chez eux, ne constituaient toujours qu'une minorité. C'est en 1900 seulement qu'une solution définitive fut donnée à cet important problème par la création de l'*Ecole Saint-Joseph* de Yokohama, réservée aux étrangers, tandis que les Japonais allaient désormais demeurer seuls à Tokio. Les règlements universitaires japonais rendaient, d'ailleurs, nécessaire cette séparation si l'on voulait bénéficier des privilèges, depuis longtemps sollicités, du *ninka* et du *nintei*.

Ces privilèges consistent, le premier dans l'assimilation des diplômes délivrés par un établissement d'enseignement libre aux diplômes correspondants de l'Etat, au point de vue de l'admission des détenteurs dans les écoles supérieures, les Universités ou certaines carrières administratives ; le second, dans la faculté conférée à un établissement libre d'obtenir pour ses élèves les mêmes sursis d'appel sous les drapeaux que ceux qui peuvent être accordés, dans des conditions analogues, aux élèves des écoles de l'Etat d'ordre correspondant (1).

L'octroi de ces privilèges à une école privée équivaut à sa reconnaissance

14. *English Readers*, 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} parties.

15. *English Grammar and Exercise Books*. N° 1 et N° 2.

Deux citations empruntées à des journaux de l'époque montreront l'accueil fait par la presse japonaise au premier classique pour l'étude du français édité par les Marianistes, sous le titre de *Futsugo Shoho*.

Extrait du NIPPON (10 janvier 1897).

« Cet ouvrage a été composé pour les étudiants japonais. L'auteur en est un professeur de l'Ecole de l'*Etoile du Matin* (fondée par les Français). Il a eu comme collaborateur M. Sugita, professeur à la même école. Cet ouvrage explique avec la plus grande clarté, et en entrant dans les plus petits détails, depuis la valeur des mots pris à part jusqu'à la construction des phrases. A côté du français se trouve la traduction japonaise juxta-linéaire. Il y a beaucoup de citations tirées de l'histoire du Japon. L'auteur s'est appliqué, semble-t-il, à rendre l'étude de la langue française intéressante pour les commençants. On n'a jamais publié jusqu'à présent un ouvrage aussi commode pour apprendre le français. Il semble que l'auteur, bien au courant des habitudes japonaises, a su créer un nouveau genre pour l'enseigner aux Japonais. Bref, on peut dire que l'auteur a inventé une nouvelle méthode. »

Extrait du SANYO SHIMBUN (21 février 1897).

« La langue française est la plus noble et la plus élégante de toutes les langues parlées dans le monde entier. En Europe comme en Amérique, il n'y a pas de haute société où on ne parle cette langue.

« Le *Futsugo Shoho* s'adresse à ceux qui commencent l'étude de cette langue. Il explique clairement et simplement les règles grammaticales. Il peut être mis aussi utilement entre les mains des élèves qui étudient sans maître, qu'entre les mains de ceux qui en ont un. »

1. L'extrait suivant du *Yorozu Shimbun* fera connaître l'état de l'opinion au sujet de l'extension de ces privilèges au collège des Marianistes.

« Dans la ville de Tokio, sur les 22 écoles secondaires libres, trois seulement n'ont pas encore obtenu le sursis d'appel, savoir le *Kanda chu-gakko*, le *Gyosei chu-gakko* et le *Juntenkyugosha*. Les écoles *Aoyama gakuin chu-gakko* et *Meiji gakuin chu-gakko* (écoles protestantes) ont d'elles-mêmes renoncé au privilège du *ninka* obtenu précédemment. Au Ministère de l'Instruction Publique et à l'Université, on trouve que dans tous les Lycées, sauf le *Doitsu-kyokai chu-gakko*, où l'on enseigne l'allemand, partout l'anglais est enseigné et qu'il n'y a pas d'école secondaire enseignant le français, si ce n'est le *Gyosei chu-gakko*. On désirerait donc que malgré quelques imperfections dans son organisation, on accordât à cette dernière Ecole le privilège du sursis d'appel à titre d'encouragement. Il peut donc se faire que le *Gyosei chu-gakko* soit admis à jouir du privilège du sursis d'appel. Mais le *Juntenkyugosha* et le *Kanda chu-gakko* ne peuvent pas l'espérer, et ils sont bien à plaindre. »

officielle par le Gouvernement. Cette reconnaissance, d'ailleurs, est subordonnée à certaines conditions : l'adoption des programmes de l'État, l'inspection des classes, l'acceptation des professeurs par l'État, la tenue à jour de volumineuses écritures, enfin la neutralité religieuse. Dans les écoles de l'État, cette neutralité est entendue dans le sens de l'exclusion de toute religion positive, y compris le shintoïsme et le bouddhisme ; par contre, on s'efforce d'inculquer profondément une sorte de morale qui rappellerait la morale chrétienne si l'idée fondamentale de Dieu n'en était absente, remplacée par le culte de l'Empereur et de la patrie.

Ces conditions pourront paraître dures, et elles le seraient, en effet, si le Gouvernement les accompagnait de malveillance. Mais tel n'est pas le cas, tout au contraire : les professeurs présentés sont toujours acceptés, l'inspection est bienveillante, la neutralité religieuse laisse une grande latitude au cours de morale, et elle autorise formellement les cours de religion positive en dehors des heures régulières de classe.

A ce propos, il convient d'ouvrir ici une parenthèse pour exposer brièvement l'état actuel de la législation japonaise relative à l'enseignement et pour faire comprendre la place qu'occupent dans la hiérarchie scolaire les établissements des Marianistes.

L'État distingue trois sortes d'enseignements : l'enseignement primaire élémentaire et primaire supérieur ; l'enseignement moyen (lycées ordinaires, écoles de commerce, d'arts et métiers, etc.), et l'enseignement supérieur (lycées supérieurs, écoles spéciales, universités) (1).

Bien que la loi n'exclue pas absolument toute liberté par rapport à l'enseignement primaire élémentaire, pratiquement le Gouvernement ne tolère guère de concurrence en cette matière. Il est jaloux d'inculquer lui seul à tous les jeunes Japonais l'esprit national, le respect ou plutôt le culte de l'Empereur, le patriotisme, les vertus des ancêtres. Ce n'est guère que dans les toutes grandes villes que des exceptions sont admises. L'enseignement primaire supérieur est libre, mais, en général, les écoles de ce genre accompagnent les écoles primaires inférieures et les enfants continuent sur place leurs études.

L'enseignement moyen est plus accessible. Au sortir de l'enseignement primaire supérieur, les enfants qui veulent poursuivre leurs études ont le choix entre ce que nous appellerions la carrière classique aboutissant à l'Université, en vue du droit, de la médecine, etc., et des études plus immédiatement pratiques faites dans des écoles spéciales. C'est le lycée ordinaire qui départit l'enseignement moyen « classique » : la durée des cours est de cinq ans, sans parler des années préparatoires. Les cours des écoles « réelles », écoles de commerce, d'arts et métiers, d'agriculture, etc., sont de trois ans, s'ajoutant également aux années préparatoires.

Or, tout cet enseignement moyen est absolument libre. Le Gouvernement et les villes semblent même voir d'un bon œil l'établissement de collèges libres, comme apportant une augmentation de ressources scolaires au pays.

Le champ qui s'ouvrait devant les Marianistes était donc très suffisamment

(1). Depuis l'époque à laquelle M. l'abbé Lebon faisait cet exposé, certaines réformes ont été introduites dans l'organisation et les programmes de l'enseignement primaire au Japon. (N. D. L. R.)

vaste, beaucoup trop vaste même pour qu'ils pussent songer à l'exploiter tout entier. Dès l'abord, il leur fallut déterminer les parties de ce champ sur lesquelles ils concentreraient leurs efforts. A l'heure actuelle, l'établissement de Tokio comporte un lycée, et des classes dites préparatoires où sont donnés l'enseignement primaire élémentaire et l'enseignement primaire supérieur, l'inclusion de ce double enseignement, et surtout du dernier, offrant l'avantage de permettre aux professeurs de saisir l'enfant dès ses dix ou douze ans, c'est-à-dire à l'âge où son intelligence est le plus malléable, et de former déjà son esprit en vue de son entrée au lycée. En outre, des cours du soir ont été institués pour l'enseignement du français, de l'anglais et de l'allemand aux adultes.

Les établissements de Nagasaki et d'Osaka sont exclusivement des écoles de commerce, donnant l'enseignement des écoles de commerce secondaires japonaises. Dans l'un et dans l'autre furent organisés également des cours du soir pour l'enseignement des trois langues étrangères ; mais, à Osaka, en raison du surmenage auquel étaient soumis les maîtres, insuffisamment nombreux, ces cours ont dû être suspendus il y a quelques années.

A Yokohama, enfin, où le collège, comme on l'a vu, est exclusivement destiné aux enfants européens ou eurasiens, les programmes d'enseignement répondent à peu près à ceux de nos lycées de France, appropriés cependant aux conditions spéciales d'instruction nécessitées par le caractère cosmopolite de la population scolaire qui fréquente cette école.

Donc, en 1900, l'École de l'*Étoile du Matin* obtint la reconnaissance officielle de l'État avec les privilèges du *ninka* et du *nintei*, privilèges qui devaient être étendus au *Meisei-gakko* d'Osaka en 1902 et au *Kaisei-gakko* de Nagasaki en 1904. Dès lors s'ouvre une ère nouvelle pour la Société de Marie. La faveur et la confiance des hautes autorités japonaises semblent lui être désormais acquises. Un de ses membres, M. Heck, déjà professeur de littérature française à l'Université, et qui venait de recevoir récemment une décoration impériale d'ordre élevé, se voyait confier, en outre, la chaire de langue latine. Un autre Marianiste, M. Vernier, était appelé en qualité de professeur de français à l'École militaire et des relations s'établissaient entre l'*Étoile du Matin* et l'École des Nobles, montrant l'estime croissante dont jouissait le collège des Marianistes (1). Quelques années plus tard, en 1904, un autre de ses collègues devait entrer, en qualité de professeur de français, à l'École des Nobles, cet établissement si fermé jusque là à toute influence étrangère. En 1900 toujours, l'*Étoile de la Mer* de Nagasaki prêtait un de ses membres à l'École militaire d'Omura pour l'enseignement des langues française, allemande et anglaise, et peu après, la chaire d'anglais à l'École militaire de Tokio était confiée également à un Marianiste. Enfin, c'est encore en 1900 que se fonde l'Association des anciens élèves, dont la vitalité n'a cessé de s'affirmer d'une manière toujours croissante, groupant en des rapports très cordiaux maîtres et élèves, sans distinction de nationalités, et contribuant dans une grande mesure à

(1). Le Prince Konoé, directeur de l'École des Nobles, autorise en 1900 une démarche faite auprès de la direction de l'*Étoile du Matin* en vue d'obtenir que chaque mois quelques élèves de celle-ci viennent prendre une part active aux séances récréatives et littéraires de la Société d'Emulation du collège des Nobles.

maintenir, en les élargissant, les heureux résultats obtenus durant les années de collège.

Dès lors, on peut bien dire que la période des semailles et du pénible défrichement est terminée. C'est la saison de la moisson qui commence. La confiance va s'affirmer de plus en plus, au point même qu'elle mettra les Marianistes dans un autre embarras, celui de ne pouvoir matériellement y répondre.

En 1902, une statistique des élèves des Marianistes, dans leurs propres établissements et dans ceux où ils avaient été appelés à enseigner, donnait les résultats suivants :

TOKIO			
<i>Étoile du Matin :</i>			
Lycée	124 élèves		
École primaire.	100 —		
Cours du soir.	145 —		
	369 élèves	369	
<i>Prytanée militaire : M. Vernier.</i>			
(8 sections).	268 élèves		
<i>École des officiers : M. Walter.</i>			
(3 classes)	120 —		
(cl. inf. 41; moy. 40; sup. 39.).			
<i>Université :</i>			
Langue française : M. Beuf (3 cl.)	258 —		
(cl. inf. 143; moy. 71; sup. 44).			
Littérature française : M. Heck.	5 —		
Latin : M. Heck.	84 —		
	735 élèves	735	
			1.104 élèves

OSAKA			
<i>Étoile Brillante :</i>			
Externes libres.	188 élèves		
Cours d'adultes	86 —		
	274 élèves	274	

NAGASAKI			
<i>Étoile de la Mer :</i>			
Pensionnaires	17 élèves		
Externes surveillés	7 —		
Externes libres	170 —		
Postulants.	34 —		
	228 élèves	228	

Report.		1.606 élèves
<i>École secondaire publique</i> : M. C. Rambach. (1 ^{re} an. 42+37 ; 3 ^e an. 38+38+39 ; 4 ^e an. 43+42)	279 élèves	
<i>Garnison d'Omura</i> : M. Ant. Rambach. Nombre considérable, mais qui n'a pu être précisé.	» —	
<i>Écoles des Postes</i> : M. Ant. Rambach.	19 —	
Total connu.	298 élèves	298

YOKOHAMA

<i>Institution Saint Joseph</i> :		
Pensionnaires	24 élèves	
Demi-pensionnaires.	8 —	
Externes surveillés.	23 —	
Externes libres.	47 —	
Total.	102 élèves	102
Total général.		2.006 élèves

(non comprise la garnison d'Omura).

Ces chiffres déjà si considérables allaient désormais grandir encore avec une rapidité déconcertante.

A Tokio seulement, le nombre des élèves, après s'être maintenu entre 100 et 200 de 1892 à 1900, et malgré la création du collège de Yokohama qui, à partir de cette dernière date, éloigne toute la population européenne, accuse la proportion suivante annuelle de 1901 à 1908 : 158, 220, 280, 332, 445, 532, 710, 820 (1).

La statistique suivante donnera, d'ailleurs, une idée plus précise de l'augmentation du nombre des élèves et des progrès réalisés au cours des deux dernières années écoulées :

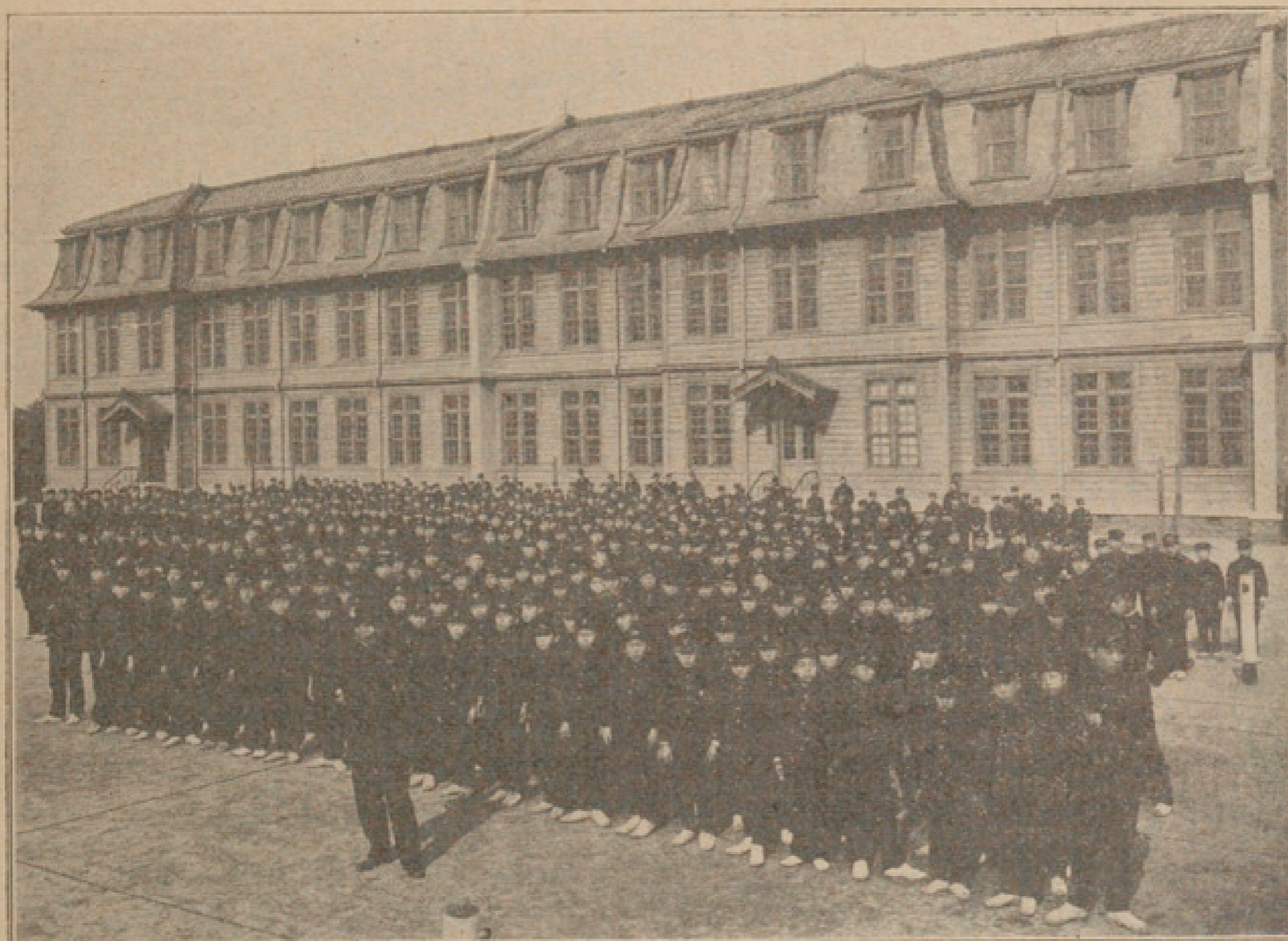
	Elèves diplômés		Nouveaux élèves		Population scolaire totale	
	1906	1907	1906	1907	1906	1907
Tokio	17	21	127	163	532	710
Nagasaki	10	14	120	131	315	388
Osaka.	45	38	215	250	468	600
	72	73	462	544	1.315	1.698

Il convient d'ajouter que ces chiffres ne comprenaient ni les élèves des cours du soir, ni ceux auxquels les Marianistes donnaient à des titres divers l'enseignement hors de leurs établissements (2).

1. Ce dernier chiffre est celui de la rentrée d'avril 1908.
2. Il paraît intéressant de reproduire ici un tableau dressé d'après les statistiques

En présence de pareille affluence, les bâtiments dont nous disposions ne devaient par tarder à devenir trop petits.

Dès 1902, l'École de l'Étoile Brillante d'Osaka avait été transférée dans un nouveau local qui paraissait alors bien vaste, mais qui déjà répond à peine



L'établissement actuel des Marianistes à Osaka.

aux besoins de l'heure actuelle. A Tokio, l'installation qui, en 1890, avait remplacé la « vénérable mesure » qui fut le berceau de notre institution dans la capitale, est aujourd'hui si insuffisante qu'à la rentrée du mois

tirées des registres du *Gyosei-gakkô* et qui fait ressortir notamment à quelles classes sociales s'étend l'influence de l'École de l'Étoile du Matin.

École	}	Total des élèves du <i>Gyosei</i> en septembre 1907.	710
		(Sur ce nombre, une trentaine ont des titres de noblesse, soit anciens, soit nouveaux).	
		Nombre de classes : primaires, 7 ; secondaires, 9.	16
Nationalités	}	Moyenne d'élèves par classe.	44
		Japonais.	685
		Chinois, Coréens	17
Pensionnat	}	Métis	8
		Pensionnaires	179
		Demi-pensionnaires	101
Professions des pères de famille.	}	Externes.	430
		Généraux, Amiraux, 28. — Officiers supérieurs, 93.	121
		Ambassadeurs, Ministres, Consuls, 9. — Députés, Sénateurs, 10	19
		Fonctionnaires, 88. — Juges, Avocats, 17.	105
		Professeurs, 38. — Médecins, Pharmaciens, 27.	65
		Petits industriels, 12. — Grands industriels, 18.	30
		Employés de bureau, 32. — Ingénieurs, 26.	58
Négociants, 181. — Agriculteurs, 21.	202		
Divers, 80. — Sans professions spéciales, 30.	110		

d'avril de cette année, plus de cent élèves nouveaux ont dû être refusés faute de place.

Cette insuffisance et la nécessité de pourvoir à des agrandissements si l'école doit se trouver en mesure de satisfaire aux demandes toujours croissantes qu'elle se voit adresser, ont donné lieu, de la part des Japonais, à une manifestation d'estime et de sympathie vis-à-vis des Marianistes trop éclatante et trop significative pour que je puisse la passer sous silence.

La suppression des florissants collèges dirigés autrefois en France par la Société les empêchait de pouvoir, comme par le passé, faire appel à leurs confrères d'Europe, pour leur fournir les ressources nécessaires. L'aide indispensable, c'est du Japon même qu'elle devait leur venir.

N'ignorant rien de ces difficultés, trois Ministres d'État, LL. EE. le Marquis Saïonji, Président du Conseil des Ministres, l'Amiral Baron Saïto, Ministre de la Marine, et M. Hara, Ministre de l'Intérieur, n'ont pas hésité à prendre spontanément l'initiative d'une souscription dans le but de demander au grand public japonais les 200.000 yens (environ 500.000 francs) nécessaires à l'érection d'un nouveau collège. Les secrétaires particuliers de ces trois Ministres ont été chargés, concurremment avec un professeur de l'École, d'arrêter le texte de la circulaire et de dresser la liste des personnes auxquelles celle-ci devait être adressée.

Dès le mois de novembre dernier, à la suite d'une nombreuse réunion de promoteurs, tenue à la résidence du Marquis Saïonji lui-même, un comité composé de deux Ministres et de trois financiers était désigné pour provoquer et assurer la rentrée des souscriptions, et la circulaire était aussitôt lancée.

Je crois devoir reproduire intégralement ici, dans sa traduction française, le texte de ce document.

Circulaire du Comité d'honneur.

« Raisons pour développer l'École de l'Etoile du Matin :

« Depuis la fondation de notre École, il s'est déjà passé vingt ans. Grâce aux efforts des professeurs tant indigènes qu'étrangers, le résultat obtenu par les élèves est très satisfaisant à notre avis.

« Le but principal de l'éducation en général, c'est de donner aux élèves avant tout une bonne formation morale. Pour cela, les maîtres doivent prêcher d'exemple. Dans ce but, notre École a établi un pensionnat dans lequel les maîtres sont partout avec les élèves : au dortoir, au réfectoire, en étude, à la cour, et de cette manière les élèves en toute circonstance subissent l'influence du bon exemple des maîtres. La salle des séances, les dortoirs sont dans un état de propreté parfaite ; l'école possède une bibliothèque bien fournie, beaucoup d'échantillons d'histoire naturelle et autres et des agrès de gymnastique comme on les voit rarement dans les autres écoles.

« Pour toutes ces causes, la confiance des parents s'est accrue, le nombre des élèves a augmenté de plus en plus, au point que l'École actuelle est devenue insuffisante. C'est là la première raison pour laquelle il faut songer à développer l'École.

« Comme les maîtres étrangers Européens et Américains sont très nom-

breux, les élèves ont souvent occasion de parler le français et l'anglais; c'est presque comme s'ils allaient à l'étranger. Pour l'enseignement du français, l'*Etoile du Matin* est le seul lycée qui le donne, et vu l'entente cordiale récemment conclue, au point de vue de la politique et des relations sociales, le français devient de plus en plus nécessaire. C'est là une seconde raison pour développer l'Ecole.

« Il y a des gens qui se demandent si l'enseignement donné à l'Ecole de l'*Etoile du Matin* n'est pas fortement imprégné de religion. Il faut savoir que cette Ecole s'attachant à suivre les règlements établis par le Ministère de l'Instruction Publique, n'a rien à faire avec la religion en tant qu'Ecole.

« Donc, vu les magnifiques résultats déjà obtenus; vu la nécessité pour l'avenir d'une Ecole de ce genre, il y a lieu de travailler à agrandir notre Ecole : 1° pour faire bénéficier le plus grand nombre possible d'élèves d'une éducation saine; 2° pour faciliter l'étude des langues étrangères. C'est pour cette raison que nous, les soussignés, tant ceux qui ont des relations directes avec l'Ecole que ceux qui n'en ont aucune, nous nous sommes constitués en comité pour travailler au développement de l'Ecole. »

« Nous vous prions, vous qui avez des idées philanthropiques, de vous joindre à nous, de nous aider de votre argent pour nous permettre d'élever des citoyens tels que le bien du pays les réclame et par là reconnaître les bienfaits dont nous sommes redevables à Sa Majesté l'Empereur. » (1)

(1) Cette circulaire est revêtue des 64 signatures ci-après :

[Les noms, originairement classés dans l'ordre alphabétique japonais, ont été reclassés dans l'ordre alphabétique français. Ceux qui sont marqués du signe * indiquent les membres qui ont ou ont eu des enfants élevés à l'Ecole de l'*Etoile du Matin*.]

AMENOMIYA KEIJIBO, négociant, directeur de la Compagnie des Tramways électriques de Tokio;

ARIGA NAYABUMI, docteur, membre de la Banque Mitsui;

DEN KENJIRO *, sénateur;

DEWA SHIGETO *, amiral;

FUJII SHIGETO *, général, commandant de l'Ecole d'Artillerie et du Génie;

Vicomte FUJINAMI, directeur du Service des Haras;

Marquis HACHISUKA, sénateur, ancien Ministre;

HARA TADASHI *, Ministre de l'Intérieur;

Vicomte HASHIMOTO *, médecin major-général, directeur de l'hôpital de la Croix-Rouge;

HAYAKAWA SENKICHIRO, administrateur de la Banque Mitsui;

Comte HAYASHI TADASU *, Ministre des Affaires Etrangères;

Comte HIJIKATA *, ancien Ministre de la Maison Impériale;

H. HIRANUMA *, banquier;

Prince ICHIJO, capitaine de vaisseau, Grand-Maitre de la Maison de S. A. I. le Prince Héritier;

IIDA GIICHI, administrateur de diverses sociétés de commerce et d'industrie;

IKEDA KENZO, directeur de la 100^e Banque;

Vicomte INOUE *, sénateur;

ITO HIROKUNI *, Vice Grand-Maitre des Cérémonies, chef de la Maison de S. A. I. le Prince Héritier (fils aîné du Prince Ito);

IWAHARA, administrateur de la Banque Mitsui;

Prince IWAKURA, Grand Chambellan de S. M. l'Empereur;

IWASHITA KIYOKANE *, directeur de la Banque Kitahama;

KADONO IKUNOSHIN *, administrateur de la Compagnie de Navigation Nippon Yusen Kwaisha;

Comte KAGAWA, Grand Chambellan de S. M. l'Empereur;

Présentée au public sous de semblables auspices, la souscription ne pouvait manquer de produire d'heureux résultats : malgré les difficultés financières de l'heure actuelle au Japon, elle a atteint un chiffre considérable et le Marquis Saionji, à qui manifestement l'affaire tient à cœur, a déjà provoqué plusieurs réunions chez lui, afin de ne pas laisser les bonnes volontés se ralentir. A ceux qui s'étonnaient de son insistance en faveur de l'Ecole de *l'Etoile du Matin*, il répondit récemment : « Cette Ecole n'est pas indifférente pour nous. J'ai vu, ces jours derniers, l'Ambassadeur de France, qui, très aimablement, m'a remercié pour tout ce que je fais en faveur de cette Ecole et en a informé son Gouvernement. Elle sert donc à entretenir l'entente franco-japonaise. » De fait, au mois de janvier dernier, S. Exc. l'Ambassadeur de France informait M. Heinrich qu'il venait de recevoir de son Gouvernement l'annonce d'une allocation de 500 yen à l'Ecole de *l'Etoile du Matin*.

KATO MASAYOSHI *, Vice-président de la Compagnie de navigation Nippon Yusen Kwaisha :

KATO TSUNETADA *, ancien Ministre plénipotentiaire :

Marquis KATSURA TARO, général, ancien Président du Conseil des Ministres ;

KOMATSUBARA EITARO *, membre de la Chambre des Pairs, ancien Vice-Ministre ;

KONDO REMPEI *, Président de la Compagnie de navigation Nippon Yusen Kwaisha ;

MAEDA MASANA, membre de la Chambre des Pairs, ancien Vice-Ministre ;

MAYAHARA AKIRA *, membre de la Chambre des Pairs ;

MOGAMI KOHAN *, membre de la Chambre des Pairs ;

MORIMURA ICHIZO, négociant, directeur de banque et de diverses sociétés ;

MURAI YOSHIBEI, directeur de la Banque Murai ;

Marquis NABESHIMA, membre de la Chambre des Pairs, ancien Grand-Maitre des Cérémonies ;

NAGAI NAKAYOSHI *, docteur ès-sciences, professeur à l'Université Impériale ;

NAKANO BUHEI, membre de la Chambre de Commerce de Tokio ;

NAKAYAMA SHONOSUKE *, membre de la Banque Nationale ;

Prince NIJO MOTOHIRO, membre de la Chambre des Pairs ;

OHASHI SHINTARO *, ancien député, éditeur à Tokio ;

Baron OKA GENKIYO *, médecin en chef de S. M. l'Empereur ;

OKAZAKI KUNISUKA, député, directeur des établissements Furugawa ;

OTANI KAHEI, négociant, Président de la Chambre de Commerce de Yokohama ;

OYAMA TSUNASUKE *, Ministre Plénipotentiaire ;

SADA KENSAKU, banquier, membre de la Chambre des Pairs ;

Marquis SAIGO, officier de marine (fils de l'amiral Saïgo) ;

Marquis SAIONJI, Président du Conseil des Ministres ;

Baron SAITO, amiral, Ministre de la Marine ;

SATAKE SAKUTARO, député, directeur de la Compagnie d'Electricité ;

Baron SHIBUSAWA, Président de la Chambre de Commerce de Tokio, directeur de diverses sociétés commerciales et industrielles ;

SHIMURA GENTARO, Vice-Président de la Banque Kagyo ;

SONODA KOKICHI *, directeur de la 15^e Banque ;

SOYEDA JUICHI, membre de la Chambre des Pairs, président de la Banque de l'Industrie ;

SUZUKI MASAYA, directeur de la Banque Sumitomo ;

TAKAHASHI SHINKICHI, directeur de la Banque Kagyo ;

TAKAHASHI YOSHIO *, membre de la Banque Mitsui ;

TAKATA SHINZO *, négociant ;

Comte TANAKA, Ministre de la Maison Impériale ;

Comte TERAUCHI SEIKI, général, Ministre de la Guerre ;

Comte TOGO, amiral, chef d'Etat-Major général de la Marine ;

TSUKUDA ICHIZO, Vice-Président de la Banque du Commerce ;

URIYU SHIN *, conseiller de la Compagnie Mitsubishi ;

WATANABE SENJIRO *, membre de la Banque Mitsui ;

YAMANAKA RINNOBUKE *, banquier ;

YAMANE SEIJI, docteur en médecine, député.

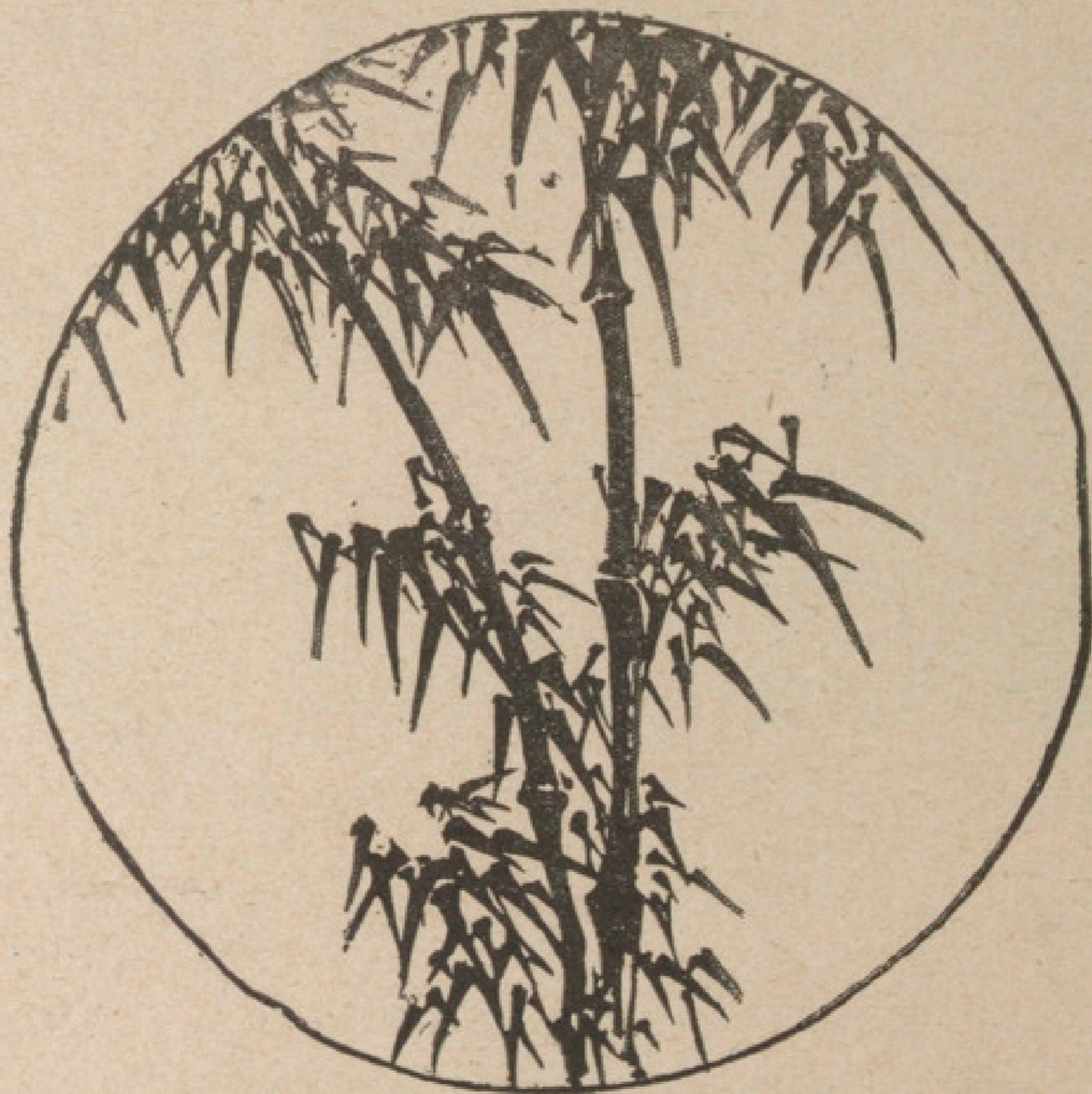
La prospérité de leurs œuvres déjà anciennes ne peut être pour les Marianistes qu'un précieux encouragement à en entreprendre de nouvelles, dans la mesure des moyens dont ils disposent. Sous l'inspiration d'un des assistants du Supérieur général des Marianistes, qui passa au Japon en 1906, l'abbé Ch. Klobb, frère du colonel Klobb, mort tragiquement au Soudan au service de la France, et qui lui-même, d'ailleurs, ne devait guère survivre aux fatigues d'un voyage au cours duquel il n'avait pas su ménager sa santé déjà ébranlée, une cinquième fondation a été tentée, sous le vocable de *Chiza-gakko*, l'École du *Siège de la Sagesse*, à Kumamoto, la grande ville universitaire du Japon méridional, où se comptent par milliers les élèves des établissements secondaires et les étudiants des écoles supérieures. L'œuvre n'est encore qu'ébauchée, faute de ressources en hommes et en capitaux, mais déjà elle a réussi à se concilier toutes les sympathies. Chaque soir, des cours de français et d'anglais sont donnés à des élèves d'un genre à part : professeurs des écoles de la ville, magistrats, officiers, médecins, commissaires de police et même bonzes ! Le jour où l'on pourra ouvrir un lycée, les classes en seront rapidement remplies.

Enfin l'année 1907 a vu la fondation à Urakami, près Nagasaki, d'une École apostolique japonaise, dont l'idée primordiale est due également à l'abbé Ch. Klobb.

Belle et grande pensée assurément que cette initiative dernière. Malgré tous les dévouements venus de l'étranger, le nombre des éducateurs nécessaires pour satisfaire aux besoins des œuvres existantes des Marianistes et de celles qui leur sont réclamées de tous côtés, est et restera très insuffisant. D'autre part, quand on a affaire à un peuple intelligent et plein de ressources comme le peuple japonais, on doit bien admettre qu'il n'est pas normal de ne pas utiliser pour son éducation ses propres enfants aussi largement que la chose est possible. Mais l'éducation est une œuvre délicate, réclamant une grande abnégation, alors qu'elle est pratiquée sous la forme austère qui a seule permis à nos établissements de vivre et de se développer. Aussi doit-on craindre de ne pas rencontrer en nombre assez considérable, parmi les privilégiés de la fortune qui fréquentent les collèges, les âmes désireuses de consacrer leur vie à cette œuvre toute de sacrifice. Par contre, on trouverait assez facilement des dévouements en germe parmi les populations simples, mais pauvres des chrétientés du Sud. Mais il faudrait leur fournir le moyen de faire leur éducation plus complètement que leur situation de fortune ne le permet, et c'est à quoi s'applique la fondation nouvelle. Les jeunes gens de bonne volonté qui y sont admis demeureront, d'ailleurs, entièrement libres de donner une autre orientation à leur vie, si au cours de leurs études leurs sentiments se sont modifiés. Dans ce cas encore, ils demeureront tout naturellement sympathiques à ceux qui leur auront fourni le moyen de s'élever à un plus haut degré de l'échelle sociale et notre légitime influence n'aura qu'à y gagner. Pour ceux, au contraire, qui resteront fidèles à leurs premiers desseins, ils seront les collaborateurs et les continuateurs de leurs maîtres et permettront l'organisation de foyers nouveaux d'éducation sérieuse et sympathique à la France.

Et maintenant il ne me reste plus qu'à conclure. Les faits que je viens de

vous faire connaître parlent assez haut, me semble-t-il, pour me dispenser d'insister plus longuement. A l'heure où le problème de l'avenir en Extrême-Orient préoccupe si visiblement tous les esprits; à l'heure où l'importance sans cesse plus considérable du Japon dans ces lointains pays s'affirme de plus en plus malgré les efforts d'une presse désireuse — on peut se demander pour quelle cause — de la laisser ignorer, n'est-il pas du devoir de tous les bons Français de soutenir énergiquement les entreprises comme celles que je viens de signaler, qui, pacifiquement et efficacement tout à la fois, contribuent dans une large mesure à développer des relations plus intimes et plus cordiales entre les deux pays si bien faits pour se comprendre et pour s'entendre : la France et le Japon? N'est-ce pas, en effet, le même but que visent ici la Société Franco-Japonaise de Paris et là-bas mes confrères les Marianistes? Aussi, avec le précieux et actif concours de vos bonnes volontés, mieux au courant des besoins de leurs œuvres, je vous propose de leur envoyer, comme dernier mot de cette conférence, l'expression de notre admiration et de notre chaleureuse sympathie, en même temps que l'assurance des vœux que nous formons tous pour la plus grande extension de leurs œuvres si éminemment sociales et patriotiques.



Les anciennes garnitures de sabres du Japon,

PAR

LE D^r Edouard MÉNE,

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS.

Au nombre des objets dans la fabrication desquels les Japonais ont excellé, on doit citer, en première ligne, le sabre, qui, pour ce peuple avant tout guerrier, mais en même temps artiste, était une arme d'attaque et de défense, et aussi un ornement auquel on attachait un grand prix, tant pour l'excellence de la trempe de la lame que pour la beauté et la finesse des motifs de décoration de la garde et des autres parties de la poignée et du fourreau.

Les sabres se transmettaient par héritage et avaient une place spéciale dans la maison.

Les Daimyo (1) et les Samourai (2), qui avaient seuls le droit de porter deux sabres (3), tenaient à honneur de posséder des armes qui fussent à la fois de combat et de parade, et le plus beau cadeau que pouvaient faire le Mikado, les Princes impériaux, le Shogoun et les grands Daimyo, était un sabre dont la lame était forgée par un grand artiste (4).

(1). Les *Daimyo* (seigneurs) qui relevaient directement de l'Empereur étaient appelés *Tozama Daimyo*; ceux qui, anoblis par les Tokougawa, étaient leurs vassaux, se nommaient *Foudai Daimyo* (distinction établie depuis le commencement du XVII^e siècle).

(2). Les *Samourai* ou *Boushi* (hommes d'armes) constituaient la classe militaire.

(3). Le privilège de porter deux sabres fut aboli en 1876.

(4). Les artistes célèbres, forgerons de lames de sabres, remontent à une haute antiquité.

Au commencement du VIII^e siècle, sous l'ère Tai-hô (701-703), pendant le règne de l'Empereur Mommou-tennô, il y eut les deux premiers forgerons de lames de sabres connus : Amakouni et son fils Amaza, dans la province Yamato.

Vers la même époque (703-714), sous l'Impératrice Gemmiô, la province Boungo produisit plusieurs forgerons renommés, entre autres Sin-Sokou.

Au IX^e siècle (806-810), sous l'Empereur Heijo-tennô, on note comme artistes remarquables Yasoutsouné et Ohara Sanenori.

Au X^e siècle, pendant le règne d'Ichijo-tennô (987-1011), la province Yamashiro a fourni des grands forgerons de lames, parmi lesquels : Sanjo Mounechika et plusieurs artistes de la famille Awata Gouchi (Hisakouni, Kouniyoshi, Yoshimitsou, Kouniyasou) et aussi de la famille Rai, surtout Raikouniyouki.

A la fin du XII^e siècle, l'Empereur Gotoba-tennô (1184-1193), pendant le shogounat de Minamoto Yoritomo, se fit initier à cette fabrication, et autorisa l'artiste Norimouné à graver le chrysanthème sur ses lames.

Vers la même époque, dans la province de Mino plusieurs membres de la famille Kané furent renommés comme faiseurs de lames, ainsi qu'au XIII^e siècle, Kounitôshi.

La province Bizen produisit aussi des forgerons célèbres tels que Tomonari, Masatsouné, Takahira et Soukéhira.

Quand, sous le shogounat des Ashikaga, au XIV^e siècle, la province Sagami devint,

Il y avait plusieurs espèces de sabres. Très anciennement le *Ken*, épée droite, à double tranchant, que les peintres et les sculpteurs placent souvent dans la main des divinités, entre autres de Koangti, dieu chinois de la guerre; de Foudo Mio-o, génie des guerriers, et aussi dans la main des Empereurs; le *Riken* de combat, à lame à pointe triangulaire, et le *Hoken* sacré, sorte de couteau, qu'on plaçait sur les autels de Foudo et qui figurait toujours dans les cérémonies en son honneur. La poignée du *Hoken* à trois pointes représentait le *San-kô*, qui est l'emblème des trois manières d'être des Bouddhas.

Il y avait aussi le *Go-kô*, foudre à cinq pointes, et le *To-kô*, foudre à une pointe. Ces instruments, employés par les prêtres suivant les différentes parties des cérémonies, avaient pour signification de combattre les démons, les passions humaines et les ennemis de la religion.

Après les forgerons Amakouni et son fils Amaza, au VIII^e siècle, le *Ken*

pour quelque temps, le siège du gouvernement, un grand nombre d'artistes y vinrent de Bizen, de Yamashiro et du Yamato et, parmi eux, Masamouné, qui fut le plus fameux forgeron de lames et qui adopta Sadamouné, qui fut très célèbre aussi, de même qu'un élève de Masamouné nommé Senjô Mouramasa, dont les lames sont très renommées.

A la fin du XIV^e siècle et pendant le XV^e siècle, on doit citer: Oumetada Shigeyoshi I, qui travailla pour les Shôgou Ashikaga Yoshimitsu et Yoshimochi; au XVII^e siècle Oumetada Shigetaka, fournisseur des Shogou Yoshigarou et Yoshiaki, puis de Oda Nobounaga.

A la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e siècle, Oumetada Miojou s'illustra comme forgeron de lames et ciseleur de gardes de sabres, de même que son frère cadet Shigeyoshi, comme forgeron de lames, sous le nom de Iyetaka, et, à la même époque, Miochin Kounishigé.

C'est de la période des luttes féodales, sous les Tahira, les Minamoto, les Hôjô, les Ashikaga, sous Oda Nobounaga et sous Toyotomi Hideyoshi, que datent les plus fameux forgerons de lames, tant que se fit sentir le besoin des armes solides et tranchantes.

Quant à l'ornementation des lames, c'est à peine, sous les Ashikaga, si un forgeron de lames de Sagami, nommé Shindo Kouni-iyé Daijin no Youki, grava sur les lames un *Kiri mon* (armoirie du *Kiri*) Paulownia, d'après l'*Histoire de l'Art du Japon par la Commission Japonaise à l'Exposition Universelle de Paris de 1900*, page 138.

A partir du commencement du XVII^e siècle, quand Tokougawa Iyeyasu eut pacifié le Japon et eut affermi le pouvoir shogounal dans sa famille, qui le conserva jusqu'en 1868, époque du renversement du shogounat, de la féodalité et de l'établissement du régime impérial actuel, les efforts des artistes se portèrent sur l'ornementation, et les lames furent décorées de ciselures et de gravures, de personnages bouddhiques, principalement de Foudomio-o, génie des guerriers, entouré de flammes, tenant le glaive et la corde, debout sur un rocher, au-dessus d'une cascade, ou bien de divinités assises sur un rocher et ayant une palme dans la main.

On y trouve aussi des dragons à queue terminée par le glaive bouddhique, ou des branches de *moumé* (*prunus moumé*) en fleurs et en boutons.

Sur certaines lames sont gravées des invocations ou des sentences, comme celle reproduite sur un des sabres de ma collection: « La vie n'est pas plus qu'une goutte de rosée sur une feuille de bambou. »

Ce ne furent pas seulement les lames des sabres, mais aussi celles des *Kozouka*, qui furent ornés: on voit gravés, sur quelques-unes, les portraits des six plus célèbres poètes du Japon: de Bounya no Yasouhidé; de Sôjô Hênzô; de Kisen Hôshi; de Ono no Komachi, femme célèbre par sa beauté et son talent poétique; de Otomono Kouronoushi et de Ariwara no Narihira, poète du IX^e siècle, renommé par sa beauté (souvent représenté sur les peintures, les laques et les gardes de sabre, au pied du volcan Foujiyama, à cheval, entouré de serviteurs). A chaque portrait est jointe une œuvre du poète.

Nara Masashigé, artiste de Yedo, dans la seconde partie du XVIII^e siècle, gravait parfois les lames de ses *kozouka* de la figuration d'une lance avec son bois et son gland de soie; sur d'autres on y voit le dragon enroulé autour du glaive bouddhique

devint le *Tachi*, sabre de cérémonie, qui se portait avec l'armure, non dans la ceinture, mais suspendu par des cordons de soie.

La collection du trésor de Shyau-so-in, au Todaiji, un des temples de Nara, contient deux spécimens de ces sabres, remontant à l'époque de l'empereur Shomou-tenno (728-743), à gardes elliptiques, à fourreaux de bois laqué d'or, à motifs d'animaux et de lianes, avec garnitures ciselées d'or et d'argent, enrichies de pierreries (*Histoire de l'Art du Japon par la Commission Impériale Japonaise à l'Exposition Universelle de Paris de 1900*, p. 77).

Le *Hôken* forma le *Katana*, arme de combat, qui se plaçait dans la ceinture, à gauche, avec un petit sabre, nommé *Wakizashi*. C'était le *wakizashi*, qui était usité pour le suicide (*hara kiri*), pour s'ouvrir le ventre.

Ces deux sabres étaient toujours portés par les Samourai.

Il y avait aussi le *Tanto*, poignard assez long, sans garde, qui était passé dans la ceinture, à droite, en temps de guerre. De plus, certains sabres très grands, qu'on suspendait par des cordelettes de soie et qu'on nommait sabres de justice, semblent n'être que des armes de parade que les Daimyo possédèrent comme signe de puissance. Un beau spécimen en existe dans la

(représentation de Foudo mio-o); quelques-unes sont ornées d'une branche de prunier en fleurs ou d'une branche de *kaki* garnie de fruits.

Ces lames finement trempées étaient fabriquées non seulement pour des sabres, mais aussi pour les différentes espèces de hallebardes (*naginata*); pour les hallebardes légèrement recourbées (*Kozori naginata*), pour celles en feuilles de glaïeul (*Shobougata-naginata*); pour celles à anneau de fer (*Kirou maki naginata*) et pour les hallebardes nommées *Ouchimono*, qui étaient portées par les soldats d'escorte des daimyo et dont la lame était couverte d'un tourteau en bois laqué, souvent recouvert d'une enveloppe de soie.

Ces lames servaient aussi pour les différentes sortes de lances (*yari*), pour les grandes lances (*naga-yari*); pour les lances en croix (*mouji-yari*); pour celles à crochet (*kagi-yari*) et pour les petites lances (*te-yari*).

Les forgerons fabriquèrent aussi des fers de flèches, de différentes formes, renfermées dans le carquois (*ebira*). Parmi les artistes on note : Awata gouchi Yoshimitsou, de la province Yamashiro, au x^e siècle; Youki-hara, de la province Hiouga, à la fin du xii^e siècle; Naomouné, de Bizen, dans la première moitié du xiv^e siècle; Kaneshiyé, de la province Harima, au milieu du xiv^e siècle; Sekikané Ouji III, de Mino, à la même époque; Kanéharou, dans le Yamato, au commencement du xv^e siècle; Masatsougou à la fin du xv^e siècle; Yasou-youki, d'Owari, au milieu du xvi^e siècle; Noboukata, d'Owari à la même époque, ainsi que Foujiwara Soukemichi et Kido : Mitsouzané, dans la seconde partie du xvi^e siècle; Oumetada Miojou, à la fin du xvi^e siècle et au commencement du xvii^e siècle.

Les fers des flèches sont ajourés parfois d'ornements, entre autres de dragons ou d'armoiries (*mon*) comme celle du *kiri* (*Paulownia*), du *tomoye* (trois virgules dans un cercle); du *mitsou aoi* (trois feuilles d'asarum) des familles Tokougawa et Sakai; du *sakoura* (fleur de cerisier) de la famille Hosokawa; ou de plusieurs pennes de flèches entrecroisées.

Quelques-uns de ces fers sont décorés de caractères, ou d'une branche de prunier en fleurs. Il y en a qui figurent la fleur du camélia découpée en cœur, la feuille de saule, la feuille de bambou ou la feuille de mûrier; les uns portent le nom de *watakoujiri* (arrache-entrailles); d'autres s'appellent vol de grande oie (*o kari-mata*), vol de petite oie (*ko kari-mata*) ou vol d'oie (*hari-mata*), formes qu'on trouve du v^e au xvii^e siècles, figurant un croissant plus ou moins large.

Le fer découpé du chiffre 8 se nomme *Hatchi sou hashi togari-ya*.

Les musées et les collections particulières (Collections Barbouteau et Harding Smith) contiennent un certain nombre de ces fers de flèches.

En outre des fers de flèches, il y a, au Japon, des pointes de flèches en silex, de l'époque préhistorique, dont M. Bertin, l'éminent Président de la Société Franco-Japonaise, a réuni un certain nombre de spécimens.

collection de M. Worch, le grand importateur d'objets d'art du Japon et de la Chine.

Sans entrer dans des détails sur les différentes parties du sabre, on doit mentionner la poignée (*tsouka*) en bois, quelquefois en fer ciselé, dans laquelle passe la fusée de la lame, où elle est assujettie par une cheville arrondie de bois ou de bambou, très rarement en métal, qui traverse de part en part des ouvertures de la poignée et de la soie de la lame.

La poignée, souvent recouverte de galuchat, est garnie de passementerie de soie ou de bandes de cuir, étroites, tressées, qui maintiennent de chaque côté, dans la partie médiane, un petit ornement de métal ciselé (fer, *shakoudo* (1), *shibouitsi* (2), ou *sentokou* (3), appelé *ménouki*.

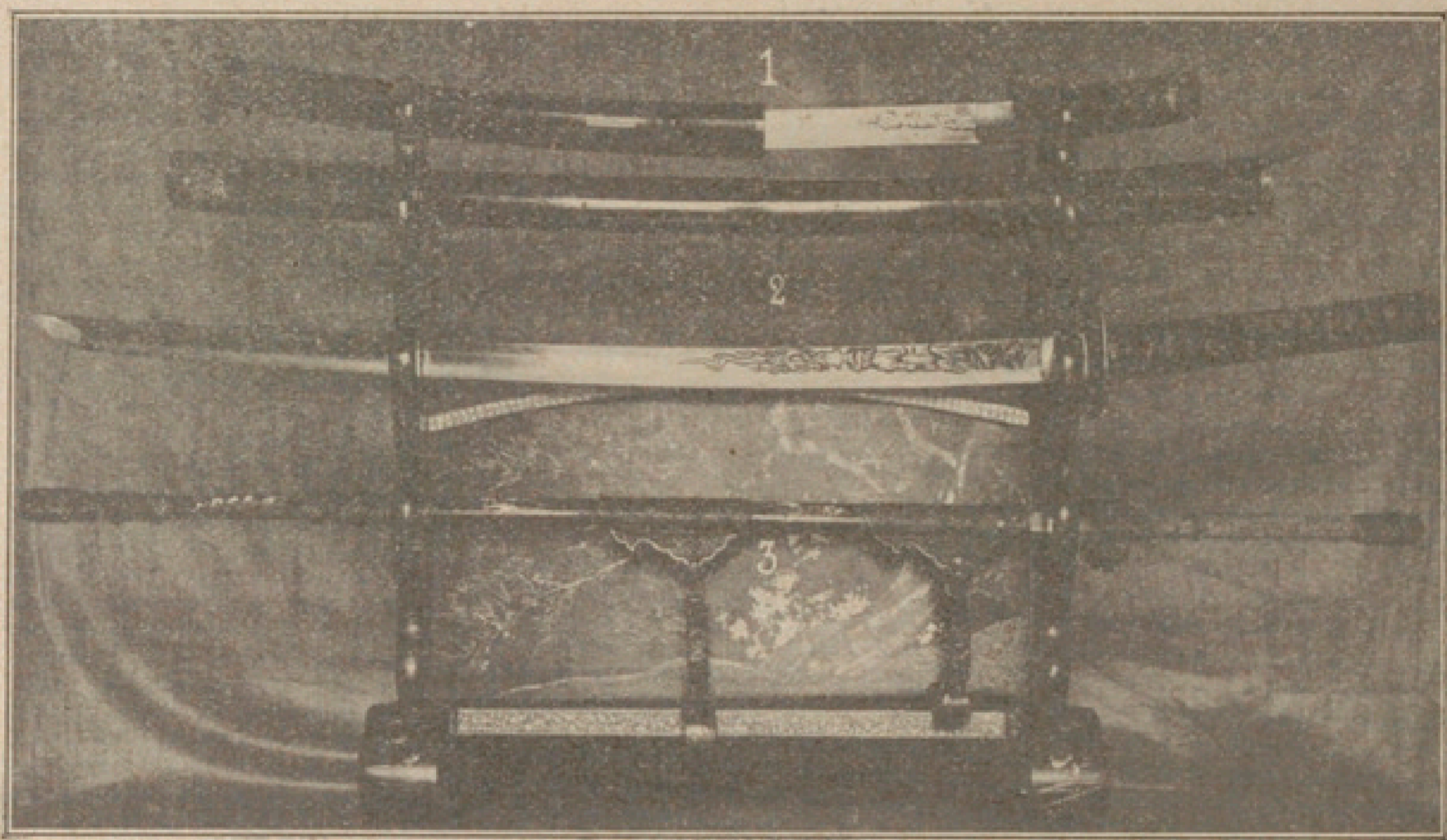


PLANCHE 1. — Sabres *wakizashi*, *katana* et *tachi*. (4)

Le pommeau (*kashira*) est en métal ciselé, souvent incrusté d'or, d'argent ou de cuivre, de même que l'anneau (*fouchi*) contre lequel s'appuie la garde (*tsouba*), entre deux rondelles (*sakané*) de cuivre à bords ciselés, qui la maintiennent plus serrée. Il y a en outre une garniture (*seppa*) métallique, en cuivre ou *shakoudo*, gravée, passée dans la partie supérieure de la lame, près de la fusée, contre l'anneau, pour consolidation de la lame dans la poignée.

Le fourreau, en bois, presque toujours laqué, est disposé de façon que la lame ne porte pas sur le bois et se conserve en bon état. Il est parfois courbe, assez large inférieurement et garni de longs poils, comme en avaient les sabres de certains Samourai au XII^e siècle.

Parfois la surface extérieure est en laque d'or, ou parsemée de poussière de nacre. Quelques fourreaux sont en ivoire sculpté, de même que la poignée.

(1). Alliage noir bleuâtre d'or, de cuivre et d'antimoine.

(2). Alliage d'argent et de cuivre.

(3). Alliage de cuivre et d'étain.

(4). L'explication détaillée des planches figurera à la fin de la 2^e partie de l'article.

Dans le courant du XIX^e siècle, les Japonais ont fabriqué, pour le commerce, des magnifiques fourreaux en bois de cerf, très finement sculptés de scènes guerrières ou de légendes, d'un très bel effet décoratif.

Au niveau du tiers supérieur du fourreau est, d'un côté, une pièce ovale arrondie, en bois, percée d'une ouverture supérieure et inférieure, garnie de deux lamelles de cuivre à bords rubannés et recouverte d'une garniture métallique en fer, *shakoudo* ou *shibouitsi* ciselé, et parfois incrustée de différents métaux. Cette pièce, nommée *kourigata*, sert à passer le cordon de soie qui s'attache à la ceinture ou à la cuirasse.

Sur un certain nombre de fourreaux de sabres, on voit, au tiers inférieur, d'un côté, un ornement en métal ciselé, qui est une sorte de *menouki*.

Inférieurement, le fourreau est terminé, assez fréquemment, par une pièce en fer, en *shakoudo* ou en *shibouitsi* ciselé, appelée *kojiri*, ornée de motifs de dragons ou d'armoiries. Une de ces pièces remarquables faisant partie de ma collection, est en fer ciselé incrusté d'or, représentant, sur chaque face, un musicien céleste (Gandharvas) dans les nuages, jouant de l'instrument sacré le *Shô*, à tuyaux de bambou, usité pour les cérémonies religieuses shintoïstes. Sur les deux faces du fourreau, ou d'un seul côté supérieurement, dans l'épaisseur, est une cavité qui sert à placer le *kozouka*, petit couteau à manche rarement en bois, presque toujours en fer, en bronze rouge, en *shakoudo* ou en *shibouitsi*, ciselé ou gravé, parfois d'ornements très fins.

Le *kozouka* garni de sa lame servait de poignard et pouvait être lancé sur l'ennemi, surtout au cou.

Dans l'autre cavité se plaçait le *kogai*, sorte de longue aiguille, souvent divisée en deux parties, en métal ciselé ou gravé et dont l'usage n'est pas très défini. Suivant certains auteurs, il servait à fixer contre le tronc d'un arbre, par les oreilles, la tête coupée de l'ennemi vaincu. D'après d'autres opinions, les deux parties du *kogai* pouvaient être utilisées comme baguettes à manger le riz.

Certains artistes n'ont produit que des *kozouka*, des *kogai* et des *menouki*, entres autres Youjo, l'illustre fondateur de la famille Gôto, au XV^e siècle; d'autres artistes n'ont fabriqué que des pommeaux, des anneaux ou des bouts de sabres.

La majorité des ciseleurs s'est surtout attachée aux gardes (*tsouba*).

Les gardes les plus anciennes étaient en bronze, parfois plaqué d'or, comme celle d'un sabre du musée impérial, découvert à Kamimoura, dans la province Mousashi et remontant au IV^e siècle, à l'époque du règne de l'empereur Nintokou-tenno (1) (313-399), d'après l'*Histoire de l'Art du Japon par la Commission Japonaise à l'Exposition Universelle de Paris de 1900*, p. 77.

Suivant le même ouvrage, certaines gardes étaient en or ou en argent ciselés, comme celles de deux sabres de cérémonie, faisant partie du trésor de Shyau-so-in, du temple de Nara et remontant au VIII^e siècle, au règne de l'empereur Shomou-tenno (724-748).

Le plus souvent, surtout pour les armes de combat, la garde était en fer

1. *Tennô* est un titre posthume, qu'on place après le nom des empereurs après leur mort.

martelé, tantôt épaisse, tantôt assez mince et parfois cerclée d'or ou de cuivre. La qualité du fer était remarquable et d'une grande sonorité.

Dans les sabres de cérémonie les gardes étaient fréquemment en *shakoudo*, en *shibouitsi* ou en *sentokou*.

Sur quelques gardes du XIX^e siècle, il y a mi-partie argent et *shakoudo*, ou un côté en argent et l'autre côté en *sentokou*, ou en cuivre rouge et *shibouitsi*. Certaines gardes étaient en bois ou en cuir laqué (*neri tsouba*).

La forme des gardes variait : tantôt elliptique, analogue à celle du sabre du IV^e siècle, elle avait parfois l'aspect de la coupe d'un œuf ou d'un concombre (*mokko*), comme dans certains sabres du VII^e siècle, de l'époque du prince Shotokou (604-620), avec une ouverture centrale, allongée, pour la lame et six ouvertures en cercle, suivant M. Shinkichi Hara (1).

D'après le même auteur, un sabre de Sakanouye Tamouramaro, du VIII^e siècle, conservé dans le temple de Seisouiji, dans la province Harima, représente, dans sa garde, une tige de bambou, ajourée pour le passage de la lame, avec deux prolongements latéraux.

Quelques gardes, qui ont, sur chaque côté, une partie arquée, se nomment *shilogi* (gâteau offert aux divinités). C'est la forme de la garde du sabre de Shigemori de la famille Tabira, du XII^e siècle, conservé dans le temple Mishima dans la province Iyo.

Ce sabre est analogue, comme forme de garde, à ceux trouvés dans le temple d'Isé, lors des fouilles faites en 1869 et identique à ceux du trésor de Shyau-so-in, du VIII^e siècle.

Cette même forme s'est continuée à travers les siècles, et un des sabres de cérémonie de ma collection, en or et cuivre, admirablement ciselé, et orné d'émaux translucides, aux armoiries de la famille Yanagisawa (2), offre le même genre de garde et de garniture.

Les gardes d'un certain nombre de petits sabres sont très étroites et ont la forme d'un grain de riz lavé.

Quelques gardes ont l'aspect de quatre feuilles d'asarum (*aoi*) et portent le nom de *aoi tsouba*; d'autres ont la forme d'une feuille d'asarum, armoiries de la famille Matsoudaira Ogiou, issue des Tokougawa, à la fin du XV^e siècle.

Il y a des gardes qui représentent un fruit de *kaki*, ou une aubergine; ou même quatre ou cinq aubergines réunies, comme en fit au XVIII^e siècle Masahisa, habitant la province Mousashi.

Parfois la garde est en forme de cloche, ressemblant à celle du sabre de l'empereur Antokou-tenno du XII^e siècle (1181-1183). A la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e siècle, Oumetada Miojou fit parfois des gardes de ce modèle.

Elles étaient aussi carrées, à angle coupés, comme celle du sabre, dont parle le *Shouko-Isshou*, qui appartenait à Mourakami Yoshimitsou, au XIV^e siècle.

1. *Die Meister der Japanischen Schwartzierathen*, von Shinkichi Hara, page 22 de la préface. Hambourg. 1902.

2. La famille Yanagisawa, anoblie au commencement du XVIII^e siècle, fixée dans la province Yamato à Koriyama.

Au XVI^e et au XVII^e siècles, Nobouiyé, Kaneiyé et Jakoushi firent des gardes carrées, à angles relevés et rabattus.

Les gardes étaient souvent rondes ou ovales, octogonales, hexagonales, ou en losange à quatre angles coupés.

Quelques gardes ont la forme d'un oiseau aux ailes déployées, avec cette inscription : Reproduction de l'épée d'Hachiman taro (1) ; ou bien d'une grue héraldique.

D'autres figurent deux grues picorant le long d'un ruisseau, comme en cisela Nagamasa, artiste de Tokio, mort en 1879.

Une garde de ma collection, signée Yasouiyé, premier nom de Nobouiyé, figure une tête de mort ; d'autres ont la forme d'une tête de démon, ou du buste de Dharma (2).

Certains ciseleurs (Oumetada Mitsoushigé au XVII^e siècle) ont fait des gardes ayant l'aspect d'un ou de deux bœufs accroupis, ou d'un cheval, la tête pendante avec son licol (Sadakatson, au XVII^e siècle ; Yoshifousa, dans la deuxième partie du XVIII^e siècle).

Des gardes sont en forme de serpents enroulés sur eux-mêmes, de crapaud, ou de pieuvre avec ses tentacules, ou bien d'un papillon, les ailes fermées ou ouvertes.

D'autres *tsouba* représentent un support à pieds de dragons (Kounimoto, Nagashigé). Quelques-unes sont découpées en écrans ciselés d'armoiries.

Quant à la forme de coquille, ovale, arrondie, carrée à angles coupés, en fer repoussé, ciselé ou ajouré, on la trouve assez fréquemment, à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, après l'arrivée des Portugais à Tanega-shima et après les rapports des Japonais avec les Espagnols, en 1592 (ambassade du gouverneur des Philippines à Hideyoshi).

Ces gardes en coquille, soit gravées, soit ciselées de dragons (collection H. Vever), sont fréquemment repercées en style *Namban*, ayant parfois, une bordure ciselée de nuages. Quelquefois elles sont incrustées d'or, d'argent ou de cuivre rouge, et il y en est qui ont, comme motif d'ornement, un vol d'oiseaux au-dessus des flots.

Plusieurs artistes de la famille Miotchin (3), du XVI^e au XVIII^e siècle, ont fabriqué des gardes convexes, formées de lames superposées, imitant le dessus d'un casque clouté.

Très rarement la garde est en deux parties, dont l'une est fixée à la poignée

1. Hachiman taro est un surnom donné à Yoshiiyé Minamoto, qui réprima la révolte des frères Kiowara, à Oshiou, laquelle dura trois ans (1088-1091) au XI^e siècle.

Yoshiiyé fonda à Kamakoura un temple dédié à l'Empereur Ojin-tennô, qui régna au III^e siècle (270-310) et fut divinisé, après sa mort, sous le nom d'Hachiman, un des dieux de la guerre, souvent représenté sur un cheval blanc. C'était le dieu spécial de la famille Minamoto.

2. Dharma ou Darouma, fils d'un roi indien, vint, au VI^e siècle, prêcher le bouddhisme ; adoré comme demi-dieu. Il est souvent figuré avec de larges anneaux aux oreilles et sans jambes. On lui attribue la découverte du thé.

3. La famille Miotchin fut fondée sous l'ère Kiou-jou (1154-1155), au XII^e siècle, par Mouné-Souka I, appartenant à la famille Masouda, remontant à Mouné-nori de la famille Ki, petit-fils de l'Empereur Kogen-tennô (214-158), à la fin du II^e siècle avant l'ère chrétienne. C'est la plus célèbre famille d'armuriers du Japon.

et l'autre à la partie supérieure du fourreau (Jakouski Kizaemon, au xvii^e siècle, fabriqua, parfois, ce genre de gardes).

La surface des *tsouba* présente, dans son milieu, une ouverture allongée pour le passage de la fusée de la lame, et, de chaque côté une ouverture ovale, parfois renflée, pour le *kozouka* et le *kogai*. Dans certains cas, il n'y a qu'une ouverture destinée au *kozouka*, et dans les sabres de grande dimension il n'y a, en général, ni *kozouka*, ni *kogai*.

Parfois une des deux ouvertures est oblitérée par une plaque de plomb, de cuivre ou de *shakoudo*, gravée de fleurs de chrysanthème ou de cerisier, quand la garde a été, postérieurement, adaptée à un autre sabre qui n'a pas de *kogai*.

Souvent la surface est pleine, plane, sans aucun ornement, en fer très martelé et d'une belle sonorité, rarement en métal repoussé, avec bosselures, comme les gardes en forme de coquillage que firent, au xvi^e siècle, Miotchin Nobouiyé et son gendre Nobouyasou.

Il y a, parfois, sur les gardes, des dépressions, des creux, des rugosités, comme sur les gardes de Tembô, artiste de Nara, en Yamato, dans la seconde partie du xvi^e siècle.

La surface de certaines gardes, surtout celles des ciseleurs de la famille Gôto, ont un fond chagriné de *nanako* (œufs de poisson), sorte de ciselure granulée, presque toujours sur *shakoudo*, genre créé au xv^e siècle par Youjo et continué par ses descendants jusqu'au xix^e siècle.

En dehors des Gôto, plusieurs artistes se rendirent célèbres dans cette ciselure de *nanako*, entre autres Naotoshi de la famille Morikawa, à Yédo; Kiyoyoshi de la famille Shimamura et Oujihiro, famille Kitsouki à Kanazawa, au xviii^e siècle.

Du xvi^e siècle, un grand nombre de gardes ont leurs faces chargées de caractères frappés, ou d'armoiries hexagonales à cinq boules, ou du *mon* au paulownia ou au chrysanthème.

Le fer est quelquefois ondulé, comme certaines gardes de Nobouiyé, de Sadahisa, de Yoshihisa, de Yoshitada, de Mounesada, et de Mounesouké II.

Les gardes sont aussi gravées de prières, d'invocations, de sentences, de poésies, ou du nom de l'artiste et de sa résidence, et portent des signatures, des parafes et des cachets, parfois en or ou en argent.

Anciennement les garnitures de sabres n'étaient pas signées. Kaneiyé fut le premier artiste qui inscrivit son nom sur ses œuvres et aussi le nom de sa province et de sa ville de résidence.

A partir du xvi^e siècle les gardes furent généralement signées, mais les ciseleurs ne signaient d'habitude qu'une des pièces du sabre. Certains artistes n'ont jamais signé, entre autres Bounsouï, de la famille Yoshida, nommé Rokoubei, artiste distingué de Kyotô (1), élève de Gôto Renjô, au commencement du xviii^e siècle.

Parfois quelques artistes y inscrivaient leur âge, comme Oumetada Miojou, dont une des gardes porte : « âgé de 66 ans. »

1. Kyôto, appelé aussi Nishijin, et Hei-an-jo (employé encore quelquefois par les poètes). Cette ville fut habitée par les Empereurs jusqu'en 1868.

Une garde de Kitagawa Soten marque : « Agé de 76 ans. » Une autre, signée Tomonobou, famille Kawasaki, de Hagi en Nagato, au XVIII^e siècle, a cette inscription : « Vieillard de 81 ans, ermite de Sin-an » ; sur une autre signée Minamoto no Yoshisouke, on lit : « Au pied de la montagne Tsoukouba ».

Parfois sur les *tsouba* et les *kozouka*, il y a la mention : « D'après le dessin de tel ou tel peintre » ; comme sur certaines œuvres de Sômin I, qui demandait ses modèles aux dessins de Tanyou, ou à ceux de son ami Hanabousa Itcho, peintre célèbre de l'école des Kano (XVII^e-XVIII^e siècle).

Certains artistes, comme Oumetada Jousai, vers la fin du XVI^e siècle et aussi plus tard, au XIX^e siècle, un autre Oumetada, signèrent leurs gardes avec la fleur du prunier *moumé* (parfois en or) suivie du signe *tada*. Oumetada Jousai, de même que d'autres artistes, signèrent souvent avec leur parafé seul, ou avec leur cachet.

Sur certaines gardes il y a simplement marqué : « sur commande », comme fit quelquefois Yoshinori de la famille Seki, appelé Soriouken, artiste de Yedo, au milieu du XIX^e siècle.

Comme il y avait au Japon une coutume par laquelle, dans chaque famille d'artistes, le meilleur élève pouvait être adopté par le maître et était autorisé à prendre et à signer le nom de la famille, il en est résulté que certaines garnitures de sabres sont, en réalité, des œuvres d'élèves, malgré la signature dont elles sont revêtues.

Les surfaces des gardes étaient parfois incrustées de métaux (or, argent, cuivre, *shakoudo*, *shibouitsi* ou *sentokou*), ou chargées de coulées métalliques, genre inventé par Tembô, artiste de Nara en Yamato, dans la seconde partie du XVI^e siècle, sur des gardes en fer, à dépressions et irrégularités voulues.

Les incrustations furent d'abord pointillées, en cuivre, comme celles du XII^e siècle, sur fer quelquefois ajouré d'une libellule (collections de M. Raymond Kœchlin et de M. Ch. Haviland), ou d'un oiseau *hô-o*.

Plus tard, au XV^e-XVI^e siècles, Kaneiyé I fit des gardes ornées d'un guerrier sur son cheval en pointillés d'or. Les gardes et les *kozouka* de Kaneiyé II ont presque toujours des incrustations pointillées d'or, d'argent et de cuivre, par trois, disséminées sur les deux faces. On trouve ce même genre de pointillés par trois ou deux sur des gardes de Nobouiyé I, de son fils Sadayé, d'Oumetada Mouneyoshi d'Osaka, d'Oumetada Sitsizaemon Tachibana Shigeyoshi, et sur certaines gardes de Kitagawa Soten au XVII^e siècle.

Les artistes de la famille Shoami au XVI^e siècle ornèrent leurs gardes d'incrustations linéaires en relief d'argent, de cuivre et de *shakoudo*, imitant des roseaux.

Les Yoshiro, entre autres Koïké Yoshiro et ses descendants, artistes de Foushimi, dans la province de Yamashiro, furent célèbres par leurs incrustations en relief en cuivre rouge et jaune et en argent figurant des dragons, des oiseaux *hô-o*, parfois un aigle (collection Alexis Rouart), des fruits de concombre et de gourde.

Les incrustations, à partir de la seconde partie du XVI^e siècle, furent plus étendues, sous le nom de *maroubori* (ciselure en forme de sculpture), *zôgan* (incrustations).

Certains artistes, à cette époque, s'attachèrent au genre appelé *moukadé* (mille-pattes), consistant en nombreux fils de cuivre rouge ou jaune, ou de fer, implantés dans l'épaisseur de la garde et faisant saillie de chaque côté ; ou en nattage de fils de cuivre rouge ou jaune, couvrant les deux faces de la garde, comme en trouve dans les collections de MM. Vever, Walther Behrens, Portier, S. Bing, et dans ma collection.

Sur quelques-unes de ces gardes est figuré l'insecte mille-pattes, soit en fer, soit en cuivre rouge, dont la moitié du corps et la tête se voient sur une des faces et le reste au revers.

Le genre *moukadé* fut, paraît-il, inventé par Takeda Shinguen (1), daimyo de la province Kô-chiou (Kai), au xvi^e siècle, vers 1561. Ces gardes se nomment aussi *Kô-chiou-tsouba*, du nom de la province où elles se fabriquaient.

Parfois les surfaces des gardes sont garnies d'incrustations en lamelles de cuivre jaune, qui semblent être jetées au hasard, mais dont l'assemblage forme souvent un paysage ; on y trouve, quelquefois deux ou trois armoiries en cuivre ciselé. Ce genre se nomme *gommokou-zôgan* (collections S. Bing et Marcel Guérin).

Souvent les surfaces des gardes sont frottées, damasquinées ou incrustées d'or, d'argent et de cuivre, principalement celles qui étaient fabriquées à Foushimi, dans la province Yamashiro. Ces incrustations étaient en relief ou planes (*hira-zôgan*). L'origine de ces incrustations à Foushimi (2) est très ancienne et on en trouve des xii^e, xiii^e, xv^e et xvi^e siècles (collections R. Kœchlin, Raphaël Collin, Ch. Haviland, H. Vever).

Dès le commencement du xvii^e siècle, la province d'Awa, dans l'île Shikokou, fut renommée pour ses incrustations d'or et d'argent. Plusieurs artistes vinrent se fixer, à cette époque, à Tokoushima, dans cette province, entre autres Tensai, de la famille Hirata, qui fabriqua des belles gardes en incrustations *zôgan*, sous le Shogoun Iyemitsou (1629-1649).

La ville de Kanazawa, dans la province de Kaga, fut aussi un centre de fabrication d'incrustations, très encouragée par le daimyo Maeda (3), seigneur de cette province, qui y appela, de Foushimi, un certain nombre d'artistes nielleurs, damasquineurs, et ciseleurs en incrustations dès le commencement du xvii^e siècle, et, dès lors, Foushimi tomba en décadence.

Souvent les gardes, au lieu d'être pleines, étaient ajourées. On attribue (Hayashi entre autres) au x^e siècle des gardes ajourées de légumes et de feuilles : suivant le même auteur, les gardes du xii^e siècle des époques de Tahira Kiyomori, puis de Kamakoura, étaient reperlées de feuilles (collections Gonse et Gaston Migeon), de champignons (collection Raymond Kœchlin), de

1. Shinguen, de la famille Takeda remontant au xii^e siècle, disparue en 1582, fut un très habile tacticien du milieu du xvi^e siècle, adversaire de Kenshin de la famille Ouesuji, daimyo de la province d'Echigo, à la même époque.

La famille Ouesouji, du xiv^e siècle dans les provinces d'Echigo, de Kosouké et de Sagami, puis au xvi^e siècle, dans la seule province d'Echigo.

Takeda Shinguen fut tué à la bataille de Kawa-Nakajima, dans la guerre entre les Takeda et les Ouesouji, en 1561.

2. La ville de Foushimi tomba en décadence, au commencement du xvii^e siècle, après que le Shogoun Iyeyasou eut transporté le siège du gouvernement à Yedo.

3. La famille Maeda, Daimyo de Kaga, anoblie par Nobounaga en 1570, fixée à Kanazawa.

libellules, de flots, de *torii* (porte) battu par les flôts (collection Kœchlin), de toits de temple (collections Marcel Guérin et Raphaël Collin).

Au XIII^e siècle, sous les Hôjô, elles étaient ajourées de cerfs dans les herbes (collection H. Vever), de poissons, de feuillages, de grues et de nuages, de fleurs héraldiques (musée Guimet). A la fin du XIII^e siècle, il y avait des gardes ajourées de plantes d'eau, de feuilles de paulownia, de fleurs de chrysanthème et de roues hydrauliques.

Pendant le XIV^e siècle, sous le Shogoun Ashikaga Yoshimasa, les gardes furent largement et délicatement évidées de cigognes, d'oiseaux *hō-o*, de fleurs de cerisier, et de feuilles de paulownia héraldiques, de même que de deux demi-fleurs de chrysanthème sur les flots, armoirie de Kousounoki Masashigé, daimyo de la province Kawachi, cité comme modèle de dévouement à l'empereur Go Daigo-tenno (1) (1319-1338).

Cet ajourage très largement évidé se nomme *kizoukashi* et fut continué au XVI^e siècle et dans les siècles suivants par un certain nombre d'artistes. Une variété appelée *itozoukashi*, est l'ajourage à la scie, en lignes fines, traversant toute l'épaisseur du métal; le plus souvent en fer, mais quelquefois en *shakoudo*. Ces traits de scie, en lignes droites, sont parfois irréguliers ou courbes, et représentent des animaux, des oiseaux, des insectes, des papillons, des crevettes, des tiges et feuilles de bambou, ou d'*icho* (*ginkgo biloba*), des fleurs, des nuages, des éclairs, des vagues, des mâts ou des voiles.

Ce genre *itozoukashi* est d'une très grande délicatesse et d'une difficulté extrême de travail, qui n'a été égalée nulle part. Il fut commencé dans la dernière partie du XVI^e siècle, de 1570 à 1592, par Iranken Sankitchi, artiste de Kouwana, dans la province d'Isé, qui fit des gardes en fer très forgé, d'une belle patine, avec des petits reperçages à la scie, sans effacer la trace du coup de marteau (2).

L'*itozoukashi* fut mis en honneur, au commencement du XVII^e siècle, par Masatsougou de la famille Ito (d'où le nom de *itozoukashi*), habitant Odawara, dans la province Sagami, et ensuite Karatsou en Hizen.

Il orna souvent ses gardes de canards dans les roseaux. Ce genre fut continué par ses descendants, entre autres Masakouni I, à Karatsou, au milieu du XVII^e siècle, qui fabriqua des gardes avec roues hydrauliques et vols d'oiseaux, et croissant de lune, finement ajourés à la scie. Son fils Masakouni II, qui alla se fixer à Yedo à la fin du XVII^e siècle, continua le même style.

D'autres artistes produisirent des gardes ajourées de traits fins à la scie, parmi lesquels Masasada, nommé Hisasada, de la famille Hashinabé, artiste très renommé de Kyôto, à la fin du XVII^e siècle, qui fit des gardes en forme de fruits de *kaki* ou d'aubergines, avec les feuilles très finement ajourées.

1. Après la défaite de l'Empereur Gô Daigô-tenno au Minato-gawa en 1335, Ashikaga Takaouji, qui s'était nommé Shôgoun, proclama comme Empereur Komio-tenno. Il y eut alors deux empereurs toujours en luttés, jusqu'en 1392, époque à laquelle Go-Kameyama tenno, Empereur du Sud, reconnut pour légitime l'Empereur du Nord Go Komatsou-tenno.

2. *Histoire de l'Art du Japon, par la Commission Impériale du Japon à l'Exposition Universelle de Paris de 1900*, page 166.

Tadatsougou de la famille Shoami, à Kyôto, à la fin du xvii^e siècle, orna surtout ses gardes d'armoiries, de fleurs de cerisier, de feuilles de paulownia héraldique et d'éventails ; ainsi que Tsounemasa, de la famille Bamèn, fixé à Yedo à la fin du xvii^e et au commencement du xviii^e siècle.

Masafousa, vers la même époque, représenta sur ses gardes des papillons et des insectes en lignes fines, d'une grande délicatesse de travail. Quant à Ito Masatsouné, très célèbre artiste de Yedo, appelé Jinzabouro et ensuite Jinyemon, mort en 1724, il fit des gardes remarquables, avec fleurs de chrysanthème et aubergines, en traits de scie extrêmement fins. Il fut fournisseur des Shogoun Iyetsougou et Yoshimouné. Ito Masanaga, mort en 1781, continua le même style.

Masayoshi, de la province Mousashi, Masatomi, de la famille Okada et Tomonao, appartenant à la famille Tanabé, artistes de Yedo, dans le courant du xviii^e siècle, ajourèrent, à la scie, leurs gardes de chrysanthèmes, de branches de pin, de filets de pêche, de vols d'oiseaux et aussi parfois de coiffure de prêtre Shintoïste (*kammouri*), sorte de chapeau de cérémonie porté par les Daimyo.

Masayouki, de la province Mousashi, ajoura ses gardes des sept étoiles de la grande Ourse, constellation patronne des guerriers, reliées par des fins traits de scie et terminées par le glaive bouddhique.

A Kyôto, au commencement du xviii^e siècle, Yoshinaga, de la famille Fouroukawa, fabriqua des gardes *itozoukashi*, avec nuages et éclairs d'une grande finesse d'ajourage.

Une autre célèbre artiste de Kyôto, Naoshigé, fit quelquefois des gardes avec très fins ajourages à la scie, représentant un oiseau volant, avec le reflet de la lune dans l'eau.

Un de ses élèves, Mounenori de la famille Bennosouké, à la fin du xviii^e siècle, figura sur ses gardes un dragon entouré d'éclairs, dans les nuages, d'un très bel effet décoratif, et rehaussé d'or.

Au commencement du xix^e siècle, Masatoshi, famille Kitani, à Yedo, et Masahisa représentèrent des tiges de pivoines fleuries partiellement damasquinées d'or, avec pétioles finement ajourés.

Il en fut de même de Noboukouni Yoshinao, qui orna ses œuvres de branches et de rameaux, à rebauts d'or.

A la même époque, Tadatoki IV de la famille Akasaka (1) à Yedo, continua, ainsi que ses descendants, le genre *itozoukashi* et figura sur ses gardes des feuilles de paulownia.

Les gardes sont fréquemment ajourées par un travail très fouillé, formant deux genres voisins, qui, très souvent, se confondent : *kagonami* et *namban*.

Dans le genre *kagonami*, qui remonterait, selon Hayashi, au xiii^e siècle, à l'époque de l'invasion des Mongols, et qui semblerait emprunté à la Chine, les gardes sont ajourées perpendiculairement dans l'épaisseur, avec un fond tantôt plein, tantôt à jour. Elles sont ciselées et, dans certains cas, damas-

(1) Akasaka, nom d'un faubourg de Yedo, qui devint le nom d'une famille de ciseleurs, fondée par Tadamasu I, mort la troisième année de l'ère Meireki (1657).

quinées ou niellées en or ou en argent. Les plus anciennes reproduisent des dragons affrontés, ayant, entre leurs têtes, la perle sacrée *tama* ou la boule précieuse *mani*, et serpentant au travers d'entrelacs; ou bien trois grues volant, disposées en cercle, ou une cigogne les ailes éployées (collection R. Kœchlin); quelquefois aussi douze araignées tissant leur toile (collection Gillot).

Certaines gardes *kagonami* sont ornées des douze signes du Zodiaque, symbolisant aussi les heures, figurés par le rat (*né*), le bœuf (*oushi*), le tigre (*tora*), le lièvre (*ou*), le dragon (*tatsou*), le serpent (*mi*), le cheval (*mouma*), le bélier (*hitsouji*), le singe (*sarou*), l'oiseau (*tori*), le chien (*inou*), le sanglier (*i*) (Musée du Louvre).

Pendant le xvi^e siècle, les ciseleurs représentèrent sur les *kagonami* le dragon dans les nuages et, à la partie inférieure, le lion bouddhique (*shishi*) ou le tigre levant la tête, symbolisant les principes céleste et terrestre.

Ils rappelèrent aussi la légende des sept sages dans la forêt de bambous.

Sur une belle garde *kagonami* de ma collection, quadrilobée, avec bords renflés, sont quatre réserves ajourées de rinceaux délicats, avec un fond plein, damasquiné d'or en folioles stylisées, d'une grande finesse de décor.

Oumetada, habitant la province Yamashiro au xvii^e siècle, fabriqua des gardes *kagonami* ajourées, à quatre médaillons ornés de dragons, de tigres et de bambous, et aussi des gardes partiellement rehaussées d'or, décorées d'une multitude de chevaux en liberté.

Sur d'autres gardes *kagonami* se voient un grand nombre de singes gambadant, dans toutes les positions, comme en fit aussi, au xviii^e siècle, Mitsouhiro, artiste de Yagami, dans la province Hizen, qui fabriqua aussi des gardes *namban*.

Dans le genre *namban* (Barbares du Sud), ainsi nommé parce que ces gardes furent d'abord produites dans les provinces du Sud, et ensuite presque partout, on trouve une influence chinoise, et les auteurs japonais leur ont donné le nom de *tsouba de Canton*.

On en trouve du xv^e siècle (collection Garié), mais leur vogue fut grande surtout à partir de la seconde moitié du xvi^e siècle, après le débarquement des Portugais à Tanegashima en 1542 et après les rapports des Japonais avec les Espagnols : ce qui a fait dire que le genre *namban* avait été créé à cette époque.

Les gardes *namban*, presque toujours en fer, mais quelquefois en cuivre ou en *shakoudo*, sont extrêmement fouillées. Leur surface est ajourée, perpendiculairement et horizontalement. Les tranches, presque toujours ciselées, comme des fleurs de chrysanthème, sont parfois ajourées dans leur épaisseur, de même que les bords qui, dans certaines gardes, sont entrecroisés et évidés, avec des courbes d'un gracieux effet.

Les parties qui entourent l'ouverture centrale destinée à la fusée de la lame sont parfois ajourées horizontalement et perpendiculairement, ou gravées de vagues ou de nuages.

Très rarement les gardes *namban* ont, dans leur épaisseur, une pièce mobile; soit évidée dans la masse, soit admirablement rivée, dont on n'aperçoit pas les joints (ma collection et collection du Pré de Saint-Maur). Cette

pièce mobile figure, presque toujours, un dragon, une fleur de chrysanthème ou de pivoine.

Dans un certain nombre de gardes *namban*, existent une ou plusieurs petites boules métalliques, mobiles, dans des cercles ou dans la boule précieuse (*mani*), presque toujours placées entre les têtes de deux dragons affrontés, ou sous la patte d'un *shishi* (lion bouddhique). Une de mes gardes contient deux boules mobiles de cette espèce.

Deux autres gardes de ma collection ont chacune trente-deux boules métalliques mobiles, dans des cercles formant bordure intérieure et produisant un bruit caractéristique en agitant les gardes, analogues à celle de la collection Garié.

Dans certains *namban* anciens, de même que dans des *kagonami*, se trouve une bordure intérieure, ajourée de nombreuses pointes triangulaires, figuration des dents du dragon.

Sur quelques gardes *namban* du commencement du XVII^e siècle, assez minces, évidées comme des dentelles, existe une bordure intérieure ajourée perpendiculairement et horizontalement de nombreux cercles, garnis chacun d'une armoirie en losange ajouré, du plus gracieux effet.

Les gardes *namban* sont fréquemment rehaussées, niellées ou damasquinées d'or ou d'argent (collection Barety).

Les anciens spécimens de ce style ne sont jamais signés. Ceux qui portent une signature datent de la fin du XVII^e ou du XVIII^e siècle; entre autres de Noboumasa, artiste de Hagi en Nagato, à la fin du XVII^e siècle, qui fabriqua des gardes *namban* ornées de fleurs de pivoine; et aussi de Hidénaga, famille Omori, à Yedo, dans la seconde partie du XVIII^e siècle, qui cisela des *namban* avec vrilles, feuilles, fleurs et fruits de gourde.

Dans le courant du XVIII^e siècle, Kworokou Sanjin Kwarioushi signa des gardes *namban* ornées de gousses et de feuilles de soja.

Une paire de gardes de ma collection, en *namban*, est décorée de deux dragons affrontés, ayant entre leurs têtes une boule mobile, et inférieurement, une croix à quatre branches, en losange. Elles sont signées Ito Masanori, ère Meiwa, septième année du tigre (1770).

On trouve des gardes *namban* octogonales, hexagonales, quadrilobées, carrées, ovales, arrondies, ou en forme d'écran, de grands, moyens et petits sabres. Elles ont parfois la forme convexe d'une coquille, ciselée en dehors et en dedans. Certaines sont pleines, unies d'un côté et fouillées de l'autre, comme une de mes gardes, ovale, décorée d'un dragon évidé, perpendiculairement et horizontalement, rehaussé d'or, ayant une boule mobile dans une de ses griffes.

Leur travail de ciselure, en général d'une grande finesse, rappelle la belle ferronnerie du XVI^e et du XVII^e siècles. Les gardes *namban* sont épaisses ou minces.

Celles du XV^e siècle sont couvertes de rinceaux serrés de folioles stylisées ou de dragons serpentant, de même que celles du XVI^e siècle. On y trouve aussi comme motif de décoration, un dragon qui sort des vagues écumantes, ou des poissons nageant dans les flots, quelquefois des poissons ailés ou des dragons volants.

Les gardes *namban* représentent parfois une ou deux grues, inclinant leur long cou dans des roseaux, ou un oiseau *hó-o* planant au-dessus d'une branche de *kiri* (Paulownia) en fleurs.

Quelques-unes ovales, avec une partie rentrante supérieurement et inférieurement comme dans les épées européennes, ont des réserves ajourées; d'autres sont ornées de plusieurs personnages assis, tenant des bâtons, ou de gnômes (collection Walther Behrens). Sur une garde de ma collection, un paysan appuyé sur sa bêche contemple un bateau dont la proue figure un dragon.

Sur une autre de mes gardes *namban*, incrustée d'or et d'argent, un daimyo à cheval s'avance précédé d'un porte-lance et d'un guerrier le sabre à

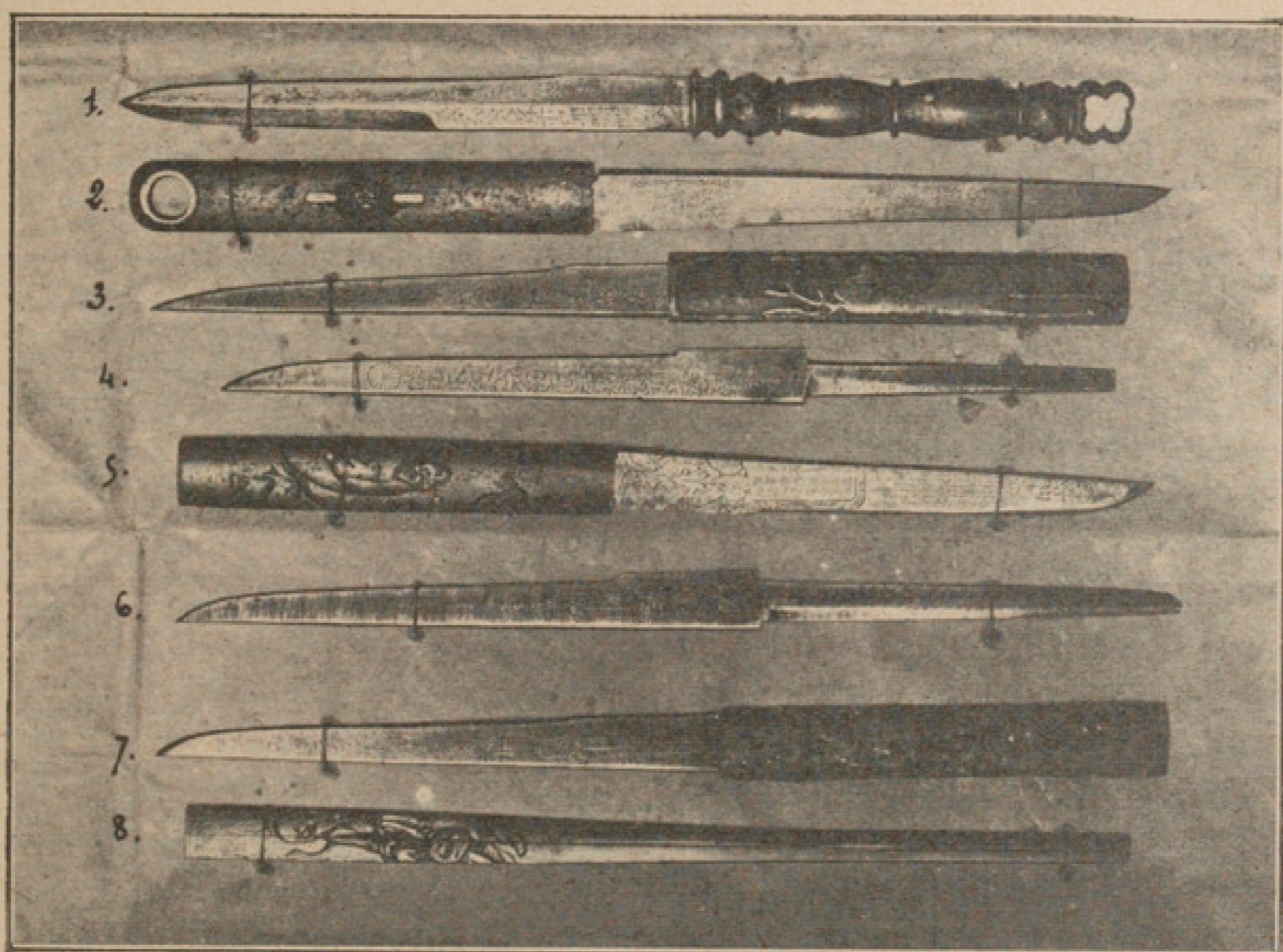


PLANCHE II. — *Kogatana, kozouka* et lames de *kozouka*.

la main. Une autre garde représente un enfant qui s'enfuit, poursuivi par un renard. Une grande garde, avec une bordure perlée, figure les sept étoiles de la grande Ourse (*sitchi-ya*) avec une petite étoile secondaire (*yó ko*) que les Japonais rattachent à cette constellation.

Aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, les artistes ciselèrent des *namban* avec des écureuils, sautillant à travers les feuilles et les vrilles de vigne, avec des gerbes et épis de riz, avec des feuilles d'asarum et avec des feuilles et des fruits de gourde.

Les plus belles gardes *namban* datent du XVI^e et du XVII^e siècles. Il y en a de remarquables du XVIII^e siècle; mais la finesse et la délicatesse du travail ont diminué à partir de cette époque.

Quelquefois, mais rarement, on trouve des *kozouka namban* (collection Barbouteau), de même que des *fouchi kashira*. En général, dans les *fouchi kashira* de ce genre, le fond est plein et doré.

D'après certains auteurs japonais, les plus anciennes gardes ciselées proviennent de l'époque de Higashiyama (1449-1472), sous le shogounat de Ashikaga Yoshimasa; la ciselure se réduisait auparavant à des traits et à des points, reproduisant des dragons ou des lions bouddhiques, mais presque jamais des personnages.

Ce fut dans le courant du xv^e siècle que fut inventée la ciselure en relief, par Youjô, l'illustre fondateur de la famille Gotô (1435-1512), appelé Shirobei, nommé aux titres de *Hokio* (pont de la loi), puis de *Hoin* (sceau de la loi), mort la neuvième année de l'ère Eishô (1562). Il grava d'après les dessins du peintre Kano Motonobou et travailla pour le shôgoun Ashikaga Yoshimasa. Il ne fit pas des gardes, mais seulement des *kogai*, des *menouki* et quelquefois des *kozouka* en *shakoudo*, représentant le dragon enroulé autour du glaive bouddhique, figuration de Foudomio-o, et aussi des corbeaux se baignant et des danseurs de *Nô* (1). Ces objets devinrent la propriété de Nobounaga et aussi de Hideyoshi Toyotomi et font actuellement partie de la collection du marquis Toshitsougou Maeda.

Youjô ne signa aucune de ses œuvres, ni son fils Sôjo, ni Jôshin son petit-fils. Genjô, deuxième fils de Jôshin, artiste de Kyôto, mort en 1595, produisit des *kozouka* ciselés de guerriers et de personnages.

Quant à Kaneiyé I, artiste de Foushimi, dans la province Yamashiro, créateur du style des paysages sur les garnitures de sabres, il aurait été célèbre, d'après Hayashi, vers 1450. Suivant M. Shinkichi Hara, il serait de la seconde moitié du xv^e siècle. Il est indiqué par M. Imamura, directeur du Musée Impérial d'armes de Tokio, comme datant de 1475 et comme ayant été renommé entre 1500 et 1550. Suivant lui, on connaît trois générations des Kaneiyé :

1^o Kaneiyé Sho-dai, qui produisit les plus belles gardes, dont les œuvres sont très rares et ne sont presque jamais revêtues d'une signature de l'époque.

2^o Kaneiyé Yoshimasa, artiste de la seconde partie du xvi^e siècle, d'abord à Foushimi, puis dans la province Higo, qui fabriqua la plus grande partie des gardes signées Kaneiyé ;

3^o Kaneiyé Sendai, appelé Tetsounin et Hidenao, artiste de Yedo, dans le courant du xvii^e siècle.

M. Bashford Dean (2), l'éminent conservateur du Musée Métropole d'Art de New-York, a relaté, dans le musée, sur un tableau photographique, admirablement classé, les différentes pièces des garnitures de sabres, avec des spécimens des œuvres (gardes, *kozouka*, et *fouchi kashira*) des trois générations des Kaneiyé, ainsi que des copistes et imitateurs, dans les siècles suivants, jusqu'au milieu du xviii^e siècle.

M. Dean marque, comme de Kaneiyé Shodai, de 1500 environ, une garde archaïque, figurant un paysan tenant un bœuf par une corde ; au revers, roseaux agités par le vent ; montagnes à l'horizon.

(1) *Nô*, sorte de pièce mêlée de danses et de musique.

(2). Catalogue of the Loan Collection of Japanese Armor, prepared by Bashford Dean, Ph. D.

The Metropolitan Museum of Art, page 65, New-York, 1893.

Il reproduit, comme œuvre du même artiste, datant de 1550 environ, une garde représentant le combat de Yoshitsouné (1) et de Benkei (2) sur le pont de Gojô à Kyôto, au XII^e siècle, vers 1175; au revers, filets de pêche, deux voiles sur les flots. Deux gardes de ma collection sont identiques à ces deux œuvres de Kaneiyé.

Kaneiyé cisela ses gardes en léger relief et, parfois, en relief très accusé, comme une grande garde de ma collection, représentant le *Sennin Chunnan*, l'air inspiré, les vêtements flottant au vent, debout, traversant les flots agités sur une feuille de lotus.

Sur une autre de mes gardes, ciselée en léger et en haut relief, se voit, sur une des faces, un cortège de treize personnages, debout sur un nuage; en avant, sont trois divinités, la tête entourée d'une auréole et debout sur une fleur de lotus épanouie; au milieu, Amida, présidant au paradis inférieur de Shou Khavati, divinité conductrice des âmes, ayant à sa droite Kouan-non, dieu de compassion et protecteur du monde, tenant une corbeille; à gauche d'Amida est son compagnon ordinaire Seissi; derrière est un cortège de Bodhisattva (3). Un personnage porte une lanterne suspendue à une perche; un autre tient un étendard; un troisième joue du *shô* (instrument à plusieurs tuyaux de bambou réservé pour la musique sacrée); vient ensuite le miroir magique *djô-hari-kagami*, sur lequel se reflètent les actions des hommes; puis le cortège des Bodhisattva, les bras élevés et les mains jointes: scène religieuse d'un très bel effet, rappelant les peintures primitives. Au revers, en fort relief, le démon, debout, avec des cornes d'or et des longues dents en argent, tenant une corbeille dans laquelle se voient une tête de mort et des ossements humains. Près de lui est une large chaudière, ainsi qu'une pique à deux pointes, allégorie de la récompense et du châtement après la mort.

Kaneiyé aimait à représenter la simple nature; sur ses gardes parfois minces, en fer, à teinte dans certains cas roussâtre, un pêcheur dans sa barque, un vol d'oies sauvages au-dessus des filets de pêche séchant sur des perches au soleil, un canard dans un marais, ou un paysage d'hiver, avec arbres dénudés et tordus par le vent.

Les effets de lune ont été admirablement traités par ce grand artiste qui la représente, ainsi que le paysage, dans la brume ou le brouillard; tantôt éclatante, blanche ou jaunâtre, sortant des nuages, ou son disque dans le ciel pur de la nuit.

Ses *kozouka* et ses *fouchi kashira* représentent souvent un pêcheur dans son bateau, ou un vol de deux canards au-dessus des roseaux.

Son style a été continué par Kaneiyé II de la famille Aoki, nommé Joubei et Tetsounin, ayant habité Foushimi et ensuite la province Higo, vers la fin du XVI^e siècle: une de ses gardes, faisant partie du Kaiser Wilhelm-Museum, Krefeld, est datée: Tenshō, dix-septième année (1589).

(1). Yoshitsouné, de la famille Minamoto, frère de Yoritomo.

(2). Benkei, géant redouté par sa force, et qui fut vaincu par Yoshitsouné.

(3). Le Bodhisattva est l'homme parfait, qui n'a plus qu'une naissance à traverser pour atteindre le Nirvâna, paradis supérieur des bouddhistes et devenir Bouddha, homme déifié par la perfection de la vertu et de la science.

La plus grande partie des gardes qu'il fabriqua sont en fer ; cependant il en fit quelques-unes en cuivre, comme un spécimen de ma collection, représentant Dharma, avec ses longs anneaux aux oreilles et sa figure d'ascète en méditation. Kaneiyé II a ciselé, comme le premier Kaneiyé, en léger relief et en relief accusé, ses gardes, grandes, moyennes et petites, rondes, ovales, carrées, à quatre angles relevés et rabattus. Il a fait des incrustations pointillées en or, argent et cuivre, disséminées par trois ou deux ; il a souvent figuré les têtes de ses personnages en argent, de même que des applications d'or, de *shakoudo* et de *sentokou*. Ses gardes, ses *kozouka* et ses *fouchi-kashira*, qui, en général, sont ciselés en très faible relief, représentent quelquefois Bouddha, Confucius et Laotse, ou un *sennin* en extase, souvent aussi des filets de pêche, avec quelques rehauts d'or.

Les sujets que Kaneiyé II a traités sont presque les mêmes que ceux du I^{er} Kaneiyé et se rapportent à la religion, à l'histoire, aux légendes, comme aussi aux animaux, aux oiseaux, aux insectes et aux plantes.

Il a figuré un prêtre, debout près d'un rocher, sur lequel est posée la perle sacrée (*tama*), regardant, au ciel, les sept étoiles de la grande Ourse et invoquant Mioken, le génie de cette constellation ; au revers trois voiles sur les flots.

Il a reproduit un personnage bouddhique, dans sa barque, auprès d'un dragon qui sort des flots. Il a montré Yemma, dieu des enfers, à l'entrée d'une caverne, avec deux démons à ses pieds, et aussi Shioki, correcteur des démons, qui les empêche de troubler les cérémonies bouddhiques, traversant, à cheval, un pont jeté sur un torrent, la tête couverte d'un large chapeau, le sabre à la main, pendant qu'un démon, aux quatre doigts (signe distinctif des démons), avec des cornes sur la tête, se cache dans une anfractuosité de rocher ; ou bien Shioki déguisé en pêcheur, attrapant, avec la ligne, un démon qui se sauve.

Parfois il montre Kappa, le démon des rivières, caché dans les roseaux, pour surprendre, au passage, un paysan et lui dévorer les entrailles.

Les *sennin*, ces ascètes déifiés rendus légendaires, ont été fréquemment le motif d'ornement de ses gardes ; surtout le *sennin* Gama avec son crapaud devant lui, dans ses bras ou sur sa tête ; de même que Tsougen Sensei, faisant surgir, de sa gourde, un cheval (1) qui s'enfuit au galop ; et aussi un *sennin*, qui fait sortir de sa bouche, avec son souffle, son image qui monte vers le ciel, ayant, près de lui, un autre *sennin* qui tient une coupe dont sort, avec un tourbillon de vapeur, un dragon qui se perd dans l'espace. Sur une de ses gardes, c'est Koï, à cheval sur une carpe ; sur une autre, c'est Kohakou, qui traverse les airs sur une grue, ou deux musiciennes célestes qui volent dans les cieux.

Un de ses sujets de prédilection est le couple légendaire de Takasago, qui rappelle Philémon et Baucis : le mari Djô avec un râteau ou un rouleau déployé ; la femme Ouba tenant un balai ; tous deux contemplant le soleil qui se couche : symbole de la fidélité et du bonheur dans la vieillesse.

(1). Le cheval est un des ex-voto qu'on rencontre dans les temples de la religion Shintoïste.

Kaneiyé II a parfois continué, sur la garde d'un moyen sabre, le sujet commencé sur la garde d'un grand sabre : entre autres, un bateau chargé de personnages minuscules, s'avançant vers un pont, auprès d'un château-fort, et, sur la seconde garde, le bateau ayant dépassé le pont et voguant vers l'autre rive.

Il a traité les sujets d'animaux avec perfection : ses bœufs couchés, ou debout dans la campagne, sont admirables de pose et d'exécution. Sur une garde, un singe à longs bras se tient par une main à une branche d'arbre, et cherche, avec la main libre, à saisir un crabe ou le reflet de la lune, qu'il aperçoit dans l'eau.

Il a ciselé les oiseaux avec une grande finesse d'exécution. Ses grues posées dans un marais, auprès d'une touffe de roseaux, ses oies sauvages, ses canards, ses martin-pêcheurs, au repos ou en plein vol, sont rendus avec une grande vérité.

Quant aux plantes, il les a souvent représentées ; les lotus avec leurs larges feuilles sortant de l'eau et leurs fleurs symboliques si chères aux bouddhistes ; les roseaux des bords des lacs et des ruisseaux, agités par le vent, les arbres dénudés aux troncs tordus de ses paysages d'hivers sont admirables.

Les œuvres de Kaneiyé II sont souvent confondues avec celles de Kaneiyé I ; et, dans la majorité des cas, ce sont ses travaux qu'on a entre les mains. — Si on les examine avec soin, on peut voir qu'il a continué, avec succès, le style du premier Kaneiyé. Ses *tsouba*, ses *kozouka*, ses *fouchi-kashira* sont de véritables tableaux, très simples, reproduisant la nature avec vérité, et avec une finesse de ciselure remarquable. On peut considérer Kaneiyé II comme un des artistes célèbres de la seconde moitié du xvi^e siècle.

Quant au 3^e Kaneiyé de la famille Aoki, Tetsounin, Yôyemon, Hidenao, artiste de Yedo, dans le courant du xvii^e siècle, peut-être fils de Kaneiyé II, qui aurait été élève de Miyamoto Mousashi, de la province Higo, il continua le même genre de gardes et de garnitures de sabres, mais avec du métal moins pur, un relief plus faible, et un coup de ciseau moins ferme et moins exact.

Il figura des pêcheurs à la ligne sur un rocher ou dans un bateau, des *sennin* regardant l'eau tomber d'une cascade ; et aussi un balai et un rouleau, attributs de Djo et Ouba. Il cisela des oiseaux sur des pierres au bord de l'eau, éclairés par la lune. Il ajoura parfois ses gardes de plantes d'eau dans les roseaux, ou de fruits de *kaki* et d'aubergines.

Pendant le xvi^e siècle, les artistes de la famille Gôto continuèrent à Kyôto le style *kebori* du fondateur Youjo.

Son fils Sôjo, 2^e Gôto, appelé Shirabei, Takemitsou, eut le titre de *Hôgen* ; mort en 1554, il n'a ciselé que des *kogai* et des *menouki*.

Joshin 3^e Gôto, Shirobei, Takemitsou, Yoshihisa, fils de Sôjo, mort en 1562, produisit des œuvres remplies de vigueur. On remarque dans l'ouvrage sur *l'Art du Japon à l'Exposition Universelle de Paris de 1900*, la reproduction d'un *kozouka*, ciselé d'un pont et d'une grue volant au-dessus des flots, et aussi une paire de *menouki*, d'un *sennin* sur un poisson.

Kôjo, 4^e Gôto, Shirobei, Mitsouiyé, Youhakou, fut aussi *Hôgen* et mourut en 1620, à 92 ans, après avoir continué avec talent l'art de la ciselure.

Tokoujo, 5^e Gôto, Shirobei, Masaiyé, Mitsoutsougou, fut de même *Hôgen*.

(1549-1631) : on peut penser qu'il fut le premier Gôto qui produisit des gardes de sabres. Il cisela surtout des *kiri* (Paulownia), armoirie de Hideyoshi Toyotomi ; on les appela *Tokoujo kiri*. Son nom fut gravé sur les monnaies.

Ce fut son fils Yeijô, 6^e Gôto, Shirobei, Masamitsou, Masafousa, *Hôgen*, mort en 1617, qui commença à ciseler des *fouchi-kashira*.

A la fin du xvi^e siècle (1586-1663), Kenjo, le 7^e Gôto, Rihei, Masatsougou, Masatsouné, avec le titre de *Hôkiô*, représenta avec un rare talent des scènes de batailles et des animaux, en *sakoufou* (style de la famille des Gôto) dans toutes les attitudes, avec une vigueur extrême, mais un peu plus courts que dans la réalité.

Le 8^e Gôto, Sokoujo, Shirobei, Mitsoushigé, de la fin du xvi^e siècle (1599-1630), fut un des célèbres artistes de la famille Gôto, renommé pour ses *menouki* ornés de personnages et de monstres.

Pendant le xvi^e siècle, la ciselure en relief, à fond plein, ajouré ou repoussé, de même que la gravure au trait, furent employées avec succès par le célèbre Nobouiyé, 17^e maître de la famille Miotchin, fils de Yoshiyasou, appelé d'abord Sakon no Sakan, Yasouiyé ; puis Oujiiyé, Osoumi no Kami et enfin Gakoumi. Il eut le nom de Yasouiyé jusqu'à l'époque où, ayant fabriqué un casque pour le fils aîné de Takeda Noboutora, nommé Harounobou, ce seigneur, pour lui témoigner son admiration, lui fit prendre le dernier caractère de son nom pour substituer au premier du sien et, dès lors, il s'appela Nobouiyé.

Il habita Shirai dans la province Kôzouké, Fouchou en Kai, Odawara en Sagami, et dans la province Shinano.

Il mourut la 7^e année de l'ère Eirokou (1564) à 79 ans.

En dehors de ses armures aux magnifiques cuirasses en fer forgé et repoussé et de ses casques remarquables (1), Nobouiyé I fabriqua des gardes de sabres en fer, ciselées en relief, en creux, où gravées pleines et ajourées, et aussi repoussées en forme de coquillage (Musée du Louvre).

Ses gardes ont souvent sur leur surface deux ouvertures circulaires dont une grande, évasée, destinées à laisser passer un cordon, qui, au besoin, maintenait le sabre au poignet, (ces deux ouvertures se rencontrent assez fréquemment sur les gardes du xvi^e siècle). Un certain nombre de ses gardes sont gravées sur les deux faces et la tranche d'armoiries hexagonales avec quatre ou cinq points.

Ses œuvres se reconnaissent facilement à son style archaïque, sobre et puissant.

Il signa ses gardes en caractères larges, en coups de ciseau accentués.

Nobouiyé a ciselé, sur ses gardes, des dragons et des serpents.

Il a représenté le *sennin* qui fait sortir de sa sébile un dragon qui monte vers les nuages. Il a figuré, en incrustation de cuivre, en relief, un personnage bouddhique, marchant sur les vagues. Une de ses gardes est ornée d'une araignée pendue à l'extrémité de son fil, pendant qu'une mouche se débat dans sa toile.

Il a placé un lapin dans les préles et ajouré des gardes d'une à trois

(1). Nobouiyé fabriqua aussi, en fer, des pièces articulées admirables ; telles qu'un dragon ailé et une langouste, de ma collection, d'une grande beauté.

tortues. Sur une de ses gardes, une tortue marine à grande queue; sur une autre un couteau aratoire ajouré; une de ses gardes est ornée d'un couteau aratoire placé auprès d'un fagot gravé au trait, d'une grande simplicité de détail.

On voit aussi, sur ses gardes, un arc et une flèche ajourés, près d'une fleur de cerisier. Les feuilles et les fruits de gourde ornent ses gardes, de même qu'on y remarque une feuille à moitié rongée par un insecte, et d'un caractère archaïque.

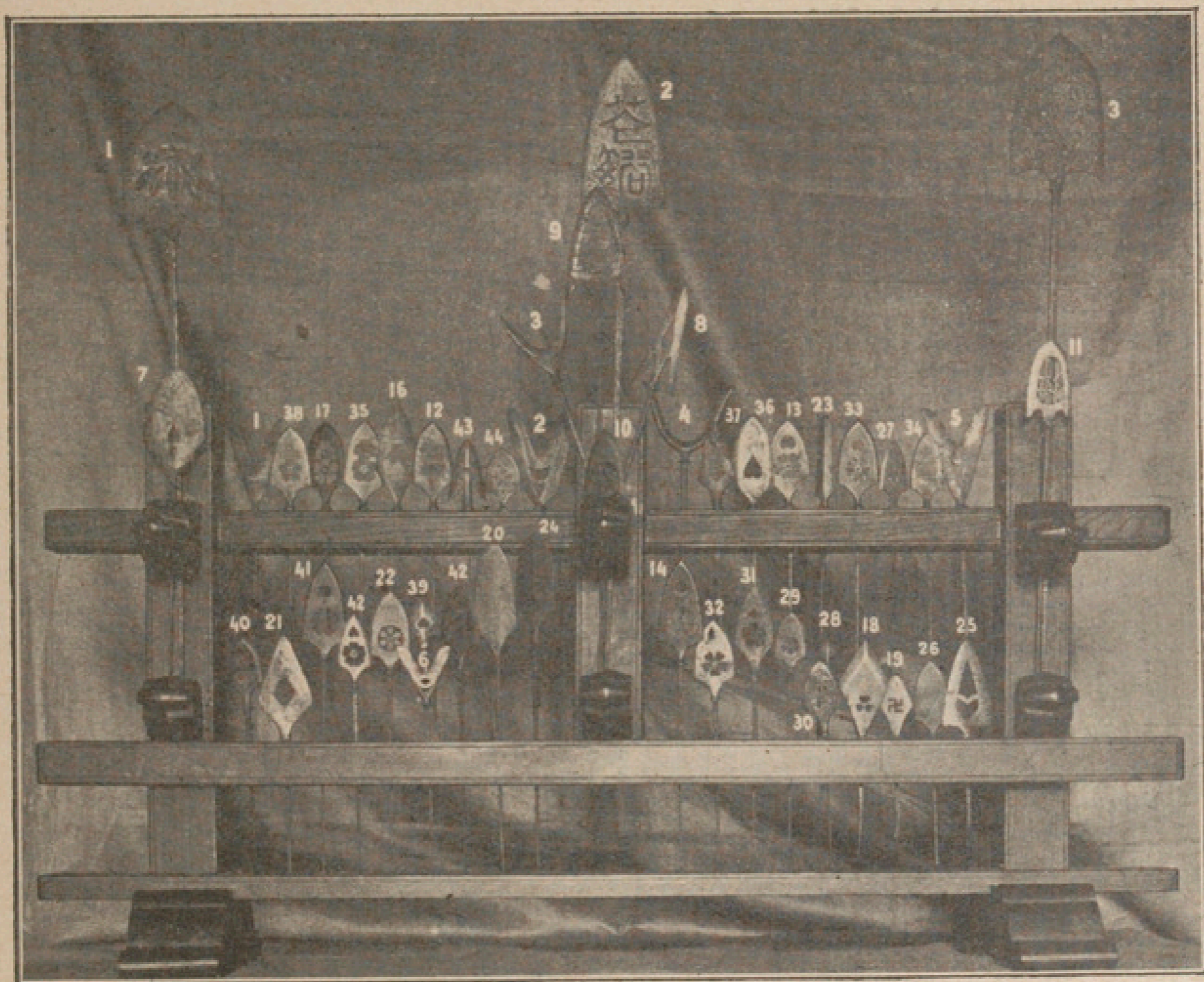


PLANCHE III. — Fers de flèches.

Le fils de Nobouiyé, appelé Nobouiyé II, Iyeyoshi, Shichirodayemon, Oujiiyé, fixé à Fouchou, puis à Shirai et ensuite dans la province d'Echizen, fabriqua des pointes de flèches, de forme plate dite *watakoujiri* (arrache-entrailles), ornées de fleurs de cerisier ajourées. (Collection Burty).

Un autre fils de Nobouiyé, appelé Sadaiyé, 18^e Miotchin, habita Odawara en Sagami. Il grava, comme son père, les tranches de ses gardes d'armoiries hexagonales, et continua le même genre.

Durant le xvi^e siècle, plusieurs autres membres de la famille Miotchin furent ciseleurs de gardes de sabres; parmi les élèves de Nobouiyé I, on note: Noboumitsou, qui fit des *tsouba* lobées, décorées de tiges de courge; Noboutada, Noboufousa, Nobouhiro, Iyefousa, Nobouyasou, gendre de Nobouiyé, fondateur de la famille Saotomé, artiste d'Odawara, puis de Fouchou, qui produisit des gardes en fer repoussé, en forme de coquillage, comme en fit Nobouiyé;

Nobouyoshi, Fousamouné, Fousayoshi, Kounishigé, dont certaines gardes en fer sont ornées de tiges de bambou et de crabes ;

Mounenori, appelé Kirobei, artiste de Shirai, qui fabriqua de belles gardes, rehaussées d'or et d'argent, carrées, à angles rabattus, ayant d'un côté, deux dragons, et, au revers, deux musiciennes célestes ;

Mounéiyé Kintaro, 19^e Miotchin, fils de Sadaiyé, artiste d'Owari ;

Sadayouki, élève de Nobouiyé, dont une garde représente en relief puissant un crapaud de face, avec ses larges yeux, et dont une autre garde figure un dragon à queue terminée par le glaive bouddhique.

Au milieu du xvi^e siècle, Hoan I, habitant Hiroshima dans la province d'Aki, puis fixé ensuite en Kii, se rendit célèbre par ses gardes en fer très forgé, ciselées et ajourées de fleurs de chrysanthème, à très nombreux pétales, ou recouvertes d'inscriptions et de monnaies.

Yamakichi, artiste d'Owari, fut renommé pour ses gardes en fer martelé, d'une extrême dureté, souvent ajourées de couteaux aratoires, de papillons et d'armoiries.

Vers la même époque, la famille Mouneta produisit plusieurs artistes, spécialistes de garnitures de sabres, principalement de *kozouka* et de *kogai*, entre autres Matabei I, ainsi que son fils Matabei II et son second fils Mata-shichi : de même que Matazaemon I, son fils Nizaemon et son second fils qui fut célèbre pour la ciselure de *nanako*.

De la famille Shoami, remontant au xv^e siècle, on note, au xvi^e siècle, des artistes remarquables qui figurèrent, sur leurs gardes, des pêcheurs à la ligne, dans une barque ou assis sur un rocher au bord de l'eau, avec roseaux en incrustations en relief léger d'or, d'argent, de cuivre et de *shakoudo* ; ou bien figurant Dharma, sous un saule pleureur, et aussi des ossements et des têtes de mort, avec paillettes d'or au milieu des herbes.

Les gardes des Shoami ne sont, en général, pas signées.

Pendant l'ère Tensho (1573-1591), Dennai, de la famille Shoami, fixé à Kita dans la province Dewa, ensuite à Tsouyama en Mimasaka, fut un artiste distingué, comme aussi Shoami Shigenobou, qui fit des gardes remarquables, dont un spécimen de ma collection, en fer ajouré et incrusté d'or, d'argent et de *shakoudo*, figurant un lézard.

Ce fut à la même époque que Youji, fondateur de la famille Okamoto, se distingua à Haghi, dans la province Nagato.

A la fin du xvi^e siècle, Sadahiro cisela des gardes en fer en léger relief, ornées entre autres de cerf bramant, d'un caractère archaïque et d'une belle exécution.

A la fin du xvi^e siècle et dans les siècles suivants, les garnitures de sabres furent décorées, par certains artistes, d'émaux polychrômes, opaques ou translucides, comme on en avait fait au viii^e siècle, sous l'empereur Shomou-tenno (724-748) et dont il y a des spécimens dans le trésor de Shyau-so-in, à Nara.

Le rénovateur de cet art fut Donin, fondateur de la famille Hirata, nommé Hikoshiro, qui travailla à Kyôto, puis à Yedo, où il fut fournisseur du Shogoun Tokougawa Iyeyasou et qui mourut la troisième année de l'ère Shô-hô (1646).

Donin produisit, sur fer, sur cuivre rouge, sur *shakoudo*, sur *shiboutsi* et sur *sentokou*, pleins ou ajourés, champlevés, ou cloisonnés, des *tsouba*, des *kozouka*, des *kogai*, des *menouki*, des *fouchi-kashira*, et des bouts de sabres (*kojiri*). Quant aux émaux sur fer, qui sont d'une difficulté extrême à fabriquer et qui nécessitent une cloison d'or interposée entre le métal et l'émail, Donin a fait quelques gardes, où l'émail est en contact direct avec le fer, comme le montre une garde de ma collection ciselée de deux dragons et ornée d'émail vert coulé directement dans les interstices.

Une autre garde, de grande dimension, d'aspect archaïque, est ornée, sur chaque face, en creux, d'un vase à *saké* avec sa cuiller, émaillés en blanc laiteux et rosé, avec partie supérieure d'un bleu lapis et jaune. La partie la plus intéressante de cette garde est la tranche, garnie d'un grand nombre de petites fleurs d'or, avec fond d'émail vert foncé.

Une autre garde de ma collection, en fer, est, sur une face, gravée et damasquinée d'argent, à motif de dragon à queue terminée par le glaive bouddhique et porte, sur l'autre face, un caractère bouddhique, entaillé en creux, partiellement pointillé d'or, avec le fond en émail vert foncé, coulé directement sur le fer, sans interposition d'autre métal.

L'ornementation des œuvres de Donin est, le plus souvent, en champlevé et consiste en chimères, en feuilles, en fleurs et en armoiries.

Une de mes gardes, de sa première manière, en *shakoudo* ajouré, figure un cep de vigne, avec vrilles, feuilles et grappes de raisin, en émaux polychrômes, de jolies nuances rose-violacé et vert-clair.

Sur une autre en *sentokou* ciselé et ajouré, est une chimère *shishi*, près d'une tige de pivoine fleurie, analogue à celle de la collection de M. H. Vever.

Les *kozouka* de Donin sont presque tous ornés, en champlevé, de feuilles et fleurs de chrysanthème, de pivoine ou de prunier, ou bien d'armoiries et parfois des attributs de Daikokou, dieu des richesses (chapeau, marteau, perle sacrée, clef des trésors).

Sur les *kogai*, les *fouchi-kashira* et les *menouki*, on remarque la même ornementation.

Donin fabriqua aussi des compte-gouttes, des coupes, des bols avec soucoupes.

Les œuvres de Donin se reconnaissent facilement à leur facture puissante et, en général, ne sont pas signées.

Deux petits sabres de ma collection, avec leurs garnitures complètes, décorées d'émaux opaques et partiellement translucides, polychrômes, champlevés, à motifs de feuilles, de fleurs et de papillons, doivent être considérés comme des œuvres de Donin.

Plus tard, dans le courant du XVIII^e siècle, les artistes fabriquèrent aussi des sabres dont toutes les pièces, en cuivre doré, sont revêtues d'émaux, avec fourreaux laqués en noir ou aventurine, ornés d'armoiries (collection H. Vever).

Du XVIII^e siècle, on trouve, de même, des sabres de cérémonie, avec garnitures en or ou cuivre, ciselées, agrémentées de feuilles, de fleurs et d'armoiries, avec émaux translucides.

La décoration des garnitures de sabres, avec émaux opaques ou translucides, se continua jusque dans le courant du XIX^e siècle, presque exclusivement dans la famille Hirata.

Après Donin, son fils Narikazou, appelé Hikoshiro, qui se fixa dans la province Sourouga, où il mourut en 1562, fit, comme son père, des garnitures en fer, en *shakoudo*, en *shibouitsi* et en *sentokou*.

Une de mes gardes, en fer modelé, signé Narikazou, est ornée d'émaux translucides polychrômes sur or, vert émeraude, vert foncé, bleu-lapis, rouge, blanc, jaune, orange, violet, figurant un casque, une épaulière d'armure, un poignard, un étrier et un éventail de guerre.

Narihisa, fils de Narikazou, et son petit-fils Shigetaka, continuèrent, dans la province de Sourouga, à fabriquer des garnitures de sabres émaillées.

Quant à Narikado, fils de Shigetaka, il alla à Yedo, où il mourut en 1755.

Il fut parfois collaborateur du célèbre Somin I.

Le même genre fut continué, à Yedo, par son fils Nariyouki Ichizô, mort en 1770, et par son élève Nagaatsou de la famille Souji, à la fin du XVIII^e siècle, un des rares artistes étrangers à la famille Hirata qui fut initié à la fabrication des émaux translucides.

Narisouké, Ichizô, fils de Nariyouki, qui mourut en 1816, figura sur ses garnitures de sabres des beaux papillons, des insectes et des éventails.

Un des meilleurs artistes de la famille Hirata fut Harounari, fils de Narisouké. Il s'appela aussi Tomokichi et Hikoshiro, artiste de Yedo, au commencement du XIX^e siècle, qui, en outre des émaux translucides, fut un ciseleur remarquable. Il décora ses gardes, en fer, en *shakoudo* ou en *shibouitsi*, granulées, d'ornements d'une grande finesse. Ses *kozouka* et ses *fouchi-kashira* sont garnis de fleurs de chrysanthème, de clématites, de liserons et de papillons d'une grande beauté.

Il fabriqua aussi des petits brûle-parfums en fer, des boîtes et des *inro* avec émaux translucides, polychrômes sur or.

Son fils Narimasa, au milieu du XIX^e siècle, continua, à Yedo, la ciselure et la fabrication des émaux ; de même que Harouyouki Hikoshiro et son fils adoptif Nariyouki II, à la fin du XIX^e siècle, à Tokio.

En dehors de la famille Hirata, on doit relater Tsounemasa qui produisit des gardes en fer, décorées d'émaux opaques et translucides sur or, figurant des faisans dans les herbes.

Les surfaces des gardes sont parfois incrustées en relief de malachite, de corail ou de nacre.

Dès la fin du XVII^e siècle, les gardes en fer ou en bois furent quelquefois recouvertes d'une couche de laque, noire ou rouge, avec incrustations de nacre, à décor de plantes et de fleurs, ou d'ornements en laque d'or en relief ou usé, ou pailleté d'or ou d'argent (collection Colmet-Dâage).

Jôka, de la famille Yamada, appelé Jôkasai, laqueur du Shogoun, à la fin du XVII^e siècle, fut célèbre pour ce genre de gardes qui fut continué par ses descendants jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Certaines gardes présentent l'aspect de laque rouge, ou d'autre couleur, à dessins en relief, comme les laques *tsouishou* et *gouri*, genre que fit

Masatsougou de la famille Takahashi, à Yedo, au commencement du XIX^e siècle, en soudant plusieurs plaques minces de cuivre et *shakoudo*, ou de *shibouitsi* et cuivre, entaillées ensuite, pour faire paraître les couches des différents métaux. Cet artiste imita aussi sur ses gardes les écorces d'arbres.

(A suivre).



PLANCHE IV. — *Kojiri* (bout de fourreau de sabre).

Inauguration du Musée D'Ennery

Le fécond et populaire auteur dramatique que fut D'Ennery laissa, à sa mort, à l'Etat ses collections extrême-orientales, son hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne et un certain capital pour constituer un Musée portant son nom. Bien des années durent passer avant que ce nouveau centre artistique pût s'ouvrir à tous ceux qu'intéressent ces curieuses productions d'une ancienne civilisation si raffinée et si différente de la nôtre, dans ses diverses manifestations. Définitivement entrée en possession de l'important legs que la France avait reçu, l'administration des Beaux-Arts s'occupa d'en faire bénéficier aussitôt que possible le public.

C'est aujourd'hui chose faite. Le Musée D'Ennery, placé sous l'habile direction de M. Deshayes, a été inauguré le mercredi 27 mai dernier, à deux heures, par M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, au milieu d'un concours nombreux et éclairé où l'on a remarqué, entre autres personnalités, S. Exc. M. le baron Kurino, ambassadeur du Japon, et M. Dubail, ancien ministre de France en Chine.

Arsène Alexandre, dans le *Figaro* du 28 mai, et Thiébault-Sisson, dans le *Temps* du 27, ont consacré au nouveau Musée de judicieux articles.

Le critique du *Temps* dit : « Le Musée D'Ennery est un musée restreint. Le collectionneur qui le fonda l'a formé pour son plaisir uniquement, et, avec beaucoup de sagesse, n'y a groupé que deux ou trois séries d'objets d'art. Mais ces deux ou trois séries ne sont pas seulement très complètes, plus complètes que dans n'importe quel musée, elles renferment encore, et en nombre infini, des pièces du goût le plus parfait et de la qualité artistique la plus rare. En quoi consistent ces séries ? En statuettes de porcelaine chinoise ou de faïence japonaise, représentant des animaux légendaires, des animaux vrais et des personnages mythiques ou réels ; en *nétsuké* (1) japonais, en poupées japonaises, en grandes statues d'animaux, en panneaux et en masques de provenance également japonaise ; en meubles et en supports chinois, tonkinois, japonais. La série des statuettes d'animaux et celle des *nétsuké* constituent des ensembles du plus haut intérêt. Vous les étudierez avec d'autant plus de plaisir et de profit que le classement opéré par le conservateur est une merveille de clarté. Au service qu'il nous a rendu sous cette forme, M. Deshayes en a joint un autre, non moins appréciable. Il a rédigé, sous la forme d'un petit guide illustré, un catalogue descriptif dont il serait à souhaiter que tous les musées français eussent l'équivalent. »

M. Arsène Alexandre dit de son côté : « Mais ce n'est pas seulement à M^{me} D'Ennery que le public devra de la reconnaissance. M. Clémenceau se passionna pour ce musée captif des procédures ; il contribua à le faire sortir de ces entraves. Et de plus, il l'enrichit, d'un seul coup, de sa collection de trois mille

(1) Sortes de boutons qui servaient autrefois au Japon à maintenir à l'aide d'une cordelière les objets qu'on avait l'habitude de suspendre à la ceinture : boîtes à médecine, biagues à tabac, étuis de pipes, etc. (Deshayes, *Petit Guide Illustré au Musée D'Ennery*, Paris, Ernest Leroux, 1908).

kogo, qu'il a prêtés pour un temps indéfini, et qui constituent une attraction capitale. M. Clémenceau, de même que M^{me} D'Ennery s'était passionnée pour les chimères et les petits bonshommes ou les petits animaux des *nétsuké*, s'intéressa aux *kogo*, qui sont les petites boîtes à parfums pour la cérémonie du thé. Quand on a le bonheur de mettre le bout du doigt dans n'importe quelle catégorie des objets raffinés qui ornaient la vie des vieux Nippons, on entre dans l'innombrable. Les *kogo* ont été, comme les *nétsuké*, comme les gardes de sabres, comme les *inrô*, (boîtes à pharmacie), comme les bols à thé, comme tout enfin, matière aux plus délicates ou aux plus profondes fantaisies. De grands seigneurs se firent potiers pour façonner des *kogo*, à l'occasion de certaines cérémonies, et de grands et illustres potiers comme Ninsei et Korin, s'amuserent à synthétiser dans ces babioles tout leur talent et tout leur sens interprétatif de la nature. Les trois mille *kogo* de M. Clémenceau forment une double histoire également passionnante : une histoire de la céramique et une histoire des êtres animés et des objets de toute sorte qui sont les accessoires inséparables de la poésie, de la vie légendaire et de la vie familière. Les plus hardies synthèses, les plus spirituelles observations, les « coups de pouce » les plus imprévus, donnent à cette collection un attrait délicieux. Certes les ouvriers d'art auront là, s'ils veulent bien en profiter, un exemple précieux. »

Ces lignes des critiques autorisés du *Temps* et du *Figaro* disent donc assez la valeur que présente en réalité ce nouveau musée d'art extrême-oriental. Peut-être ne sera-t-il pas indifférent à la Société Franco-Japonaise et aux lecteurs de son Bulletin de connaître l'appréciation de Japonais sur ces collections. Un artiste peintre et un professeur d'esthétique se sont trouvés d'accord pour formuler leur opinion en une phrase lapidaire comme aiment à le faire en tout les fils du Soleil Levant. Ils m'ont dit, dans une visite attentive du Musée : « On ne peut dire qu'il y ait là des chefs-d'œuvre au vrai sens du mot, mais le tout forme une excellente leçon de choses dont pourront s'inspirer tous ceux qui désirent pratiquer notre art et celui de la Chine. » Et à côté de nombre de pièces qui ont vivement attiré leur attention, ce qui a surtout fait leur admiration, c'est cette classification si intelligente et si claire dont parlent aussi MM. Arsène Alexandre et Thiébault-Sisson et le goût délicat avec lequel tout est présenté. Cette dernière observation venant de Japonais, de ce peuple si connu précisément pour son goût, a une valeur qui n'échappera certainement pas à tous ceux qui connaissent que le Japonais n'est pas coutumier de marquer son approbation ou sa désapprobation et qu'il ne prodigue guère jamais l'art de la flatterie (1).

Visites à la Bibliothèque de la Société Franco-Japonaise.

Le mercredi 27 mai dernier, après sa visite des galeries du Musée D'Ennery qu'il inaugurait, M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, accepta, sur la demande de M. Deshayes, conservateur du Musée et membre du Conseil d'administration de la Société Franco-Japonaise, de descendre à la Biblio-

(1) Un prochain numéro du Bulletin contiendra une analyse du Musée D'Ennery d'après ce *Petit Guide Illustré* dont parlent si avantageusement nombre de critiques d'art dans les articles qu'ils ont consacré à ce Musée.

thèque de la Société installée, grâce à l'amabilité de M. Deshayes, au rez-de-chaussée de l'hôtel D'Ennery, dans une salle claire et spacieuse donnant sur le jardin : de la lumière, du calme et de la verdure, le rêve pour une bibliothèque.

Son Exc. M. le baron Kurino, ambassadeur du Japon en France et Président d'Honneur de la Société, entouré de M. Tatsuké, premier secrétaire d'ambassade et de M. le Dr Mène, vice-présidents; de MM. de Lucy-Fossarieu, faisant fonctions de secrétaire général; Dufourmantelle, trésorier; Arcambeau et Lebel, bibliothécaires, et de nombre de membres Japonais et Français de la Société, fit les honneurs de la Bibliothèque à M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, en lui exprimant aussi tous les regrets de M. Bertin, Président, de n'avoir pu assister à la cérémonie, par suite d'un deuil de famille.

M. Arcambeau, bibliothécaire, remit à M. Dujardin-Beaumetz, en souvenir de sa visite, le dernier numéro paru du Bulletin, en lui faisant ressortir l'esprit de cette publication et en lui expliquant que le but de la Société en fondant une Bibliothèque était de créer à Paris un centre où de plus en plus puissent se grouper tous les éléments de travail et tous les renseignements que réclament tous ceux qui ont à s'occuper des questions japonaises à quelque titre que ce soit.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat voulut bien jeter un coup d'œil sur la bibliothèque, notamment sur notre collection complète si intéressante de la *Kokka*, et, sur la suggestion de M. Deshayes d'ouvrir une communication directe de la salle avec le jardin, il promit que l'on ferait ce qui pourrait être fait pour réaliser ce désir.

En quittant la Bibliothèque, M. Dujardin-Beaumetz exprima à S. Exc. M. le baron Kurino et aux membres présents toute sa satisfaction et, au nom de la Société Franco-Japonaise de Paris, l'Ambassadeur du Japon remercia M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts de France des quelques instants qu'il avait eu la bonté de consacrer à la Société.

Le lundi 29 Juin, à cinq heures de l'après-midi, la bibliothèque de la Société a été également honorée de la visite de S. E. M. le B^{on} Sakatani, ancien ministre des Finances du Japon, et de M. Wakatsuki, vice-ministre des Finances, Commissaire Financier spécial du Gouvernement Japonais en Europe. Ces deux personnages, de passage à Paris, avaient bien voulu accepter l'invitation que leur avait adressée la Société Franco-Japonaise d'assister à une réception intime organisée en leur honneur. Ils ont été reçus dans la salle de la bibliothèque par M. Bertin, Président, accompagné des membres du Bureau, et entouré d'une assistance comprenant une quarantaine de membres de la Société, parmi lesquels la majeure partie du personnel de l'Ambassade du Japon, M. Ed. Chavannes, le C^{te} de Pimodan, le C^{te} Jacques de Pourtalès, M. Chevrey-Rameau, etc., et plusieurs dames.

Après les présentations, le B^{on} Sakatani et M. Wakatsuki ont parcouru les salles du Musée D'Ennery, dont M. Deshayes leur a fait les honneurs avec son érudition et sa bonne grâce habituelles, puis toutes les personnes présentes se sont réunies dans le grand salon de l'hôtel où un buffet était servi, et plusieurs toasts ont été bus à la santé des illustres invités et à la prospérité de la Société.

E. ARCAMBEAU.

Nouvelles du Japon

Le 30 Avril dernier a été célébré à Tokio, dans le Sanctuaire du Palais Impérial, et suivant les antiques rites shintoïstes, le mariage de la Princesse Tsuné, fille aînée de S. M. l'Empereur, avec le Prince Takeda Tsunéhisa, fils aîné du feu Prince Kitashirakawa Yoshihisa, et chef de la nouvelle famille princière de Takeda créée en 1906. Le Prince Tsunéhisa possède dans l'armée japonaise le grade de capitaine de cavalerie.

La marine japonaise vient d'être éprouvée par un nouvel accident rappelant tristement celui qui, au lendemain de la guerre contre la Russie, avait entraîné la perte du cuirassé *Mikasa*.

Le 30 avril, — le jour même où se célébraient les fêtes du mariage impérial, — alors que la division-école, composée des croiseurs *Matsushima*, *Itsukushima* et *Hashidaté*, se trouvait au mouillage devant Makung (Pescadores), une explosion se produisit dans la soute arrière du *Matsushima* qui coula à pic en moins de cinq minutes. Construit en France en 1888, ainsi que les deux autres bâtiments du même type qui étaient, depuis cinq ans, affectés avec lui à l'instruction pratique des élèves de l'école navale, le *Matsushima* avait une histoire glorieuse. Il avait porté le pavillon de l'amiral Ito à la bataille du Yalou en 1895 et s'était vaillamment comporté pendant la dernière campagne, tant au cours des opérations contre Port-Arthur qu'à la bataille de Tsushima. D'un modèle déjà suranné, ce navire ne représentait plus une unité de combat dont la disparition doive affaiblir de manière appréciable la marine japonaise; mais celle-ci ne saurait manquer d'être profondément sensible à la perte de vies humaines qu'a entraînée la catastrophe. Sur un effectif total de 26 officiers, 9 officiers mariniers, 57 cadets et 341 hommes d'équipage, on a à déplorer la mort de 23 officiers, 2 officiers mariniers, 33 cadets et 136 hommes d'équipage. L'heure à laquelle l'accident s'est produit (4 heures du matin) et la rapidité avec laquelle le bâtiment s'est englouti, expliquent la proportion relativement considérable de la mortalité. Les officiers, tous spécialement choisis en raison de leur valeur individuelle pour la tâche délicate d'instruire et de préparer les élèves aspirants embarqués avec eux, constituaient une élite que le pays regrette à bon droit; mais l'opinion publique s'est particulièrement émue de la mort prématurée de tant de jeunes gens de 17 à 20 ans, espoir de la marine de demain. Parmi les cadets qui ont ainsi péri accidentellement se trouvaient les fils de nombreux personnages occupant de hautes situations, et notamment ceux du Maréchal Oyama, du Baron Chinda, Vice-Ministre des Affaires Etrangères et de l'Amiral Uryu.

Une des personnalités les plus marquantes du Japon moderne vient de disparaître avec le baron Iwasaki Yanosuké, le fondateur des puissants établissements Mitsubishi, et l'un des hommes qui contribuèrent le plus activement à la naissance et au développement de la marine marchande japonaise.

Originaire de la province de Tosa, le jeune Iwasaki s'était rendu en 1871, à l'âge de 20 ans environ, aux Etats-Unis pour y faire ses études. A son retour, il constitua, avec son frère aîné, sous la raison sociale de Compagnie Mitsubishi (nom qui signifie littéralement *les trois losanges*, en raison du *mon* ou insigne adopté par la compagnie et qui se compose de trois losanges rouges disposés en triangle), une association ayant pour objet de s'occuper de diverses affaires industrielles et commerciales, et notamment de navigation. La création par les Iwasaki d'une ligne de vapeurs entre Yokohama et Shanghai et Hongkong donna lieu à une concurrence des plus vives entre la nouvelle compagnie et une autre, de quelques années plus ancienne, la Kyodo Unyu Kwaïsha, qui possédait l'appui du Gouvernement. Au plus fort de la lutte, le jeune Iwasaki perdit son frère et se trouva seul à la tête de l'entreprise. Grâce à ses rares qualités d'administrateur, il sut faire face victorieusement aux difficultés de la situation, et le Gouvernement, se préoccupant d'une compétition qui menaçait de devenir ruineuse, engagea les deux compagnies rivales à s'amalgamer. De cette fusion, réalisée en 1885, sortit la Nippon Yusen Kwaïsha, dont M. Iwasaki devint Président et qui, sous son impulsion, est devenue, à l'heure actuelle, l'une des plus fortes compagnies de navigation du monde. La sollicitude avec laquelle M. Iwasaki s'était consacré à la constitution et à l'expansion de cette dernière compagnie ne lui avait pas fait négliger ses autres et multiples entreprises, — transports maritimes, docks et chantiers de construction, mines, banque et maisons de commerce, — qui sont toutes en pleine prospérité. Il avait, d'ailleurs, amassé une fortune considérable, l'une des plus vastes du Japon, et la famille Iwasaki est volontiers comparée dans ce pays à celle des Rothschild. En 1889, M. Iwasaki avait été nommé par l'Empereur membre de la Chambre des Pairs, mais il démissionna l'année suivante. La même année, il s'était vu conférer, pour trois ans, la qualité de Gouverneur de la Banque du Japon, et 1895 avait été de nouveau appelé aux mêmes fonctions, mais n'avait pas tardé à les résigner en raison d'un désaccord entre ses vues et celles du Ministre des Finances sur des questions de politique financière. — En 1894, il avait reçu le titre de Baron. De son mariage avec la fille aînée du Comte Goto étaient issus une fille et trois fils.

La nationalisation des chemins de fer au Japon.

Dans son numéro du 29 Février dernier, le "*Japan Times*" contient, sous le titre de "Indépendance Financière des Chemins de fer impériaux", un article où sont analysées les principales données d'un rapport officiel en japonais concernant les résultats de l'exploitation du réseau de l'État en 1907, lequel comprend actuellement, on le sait, la presque totalité des voies ferrées du Japon. Nous croyons devoir donner ci-après un résumé de cet article.

Avec son quartier général installé à Tokio, pris comme centre de l'exploitation, l'Office Impérial des Chemins de fer a sous son contrôle 15 offices locaux d'affaires, et deux bureaux de Surintendants, un dans l'île de Kiou-Siou et un dans le Hokkaïdo, L'Office constitue maintenant une vaste entreprise industrielle exploitée au moyen d'un capital de 600 à 700 millions de yen (1500 à 1750 millions de francs) et employant 80.000 fonctionnaires et agents.

Dans l'ensemble, les résultats de l'exploitation ont dépassé ceux de l'année pré-

cédente de 344.092 tonnes en ce qui concerne le frêt transporté et de 920.162 yen (2.300.500 fr.) en ce qui concerne les recettes.

Dans la conclusion se trouve notamment ce passage :

« Comme nous avons eu occasion de le dire, nous sommes en faveur de la nationalisation : mais c'est à la condition que le service et les opérations qui en dépendent soient administrés en stricte conformité avec l'ensemble des principes qui ont cours dans les affaires. Avant tout existe le danger que le service ne soit employé de façon abusive, à des fins politiques, sous le contrôle du Gouvernement. Une méthode sûre pour éviter ces désavantages semble être d'accorder une indépendance absolue à l'Office des Chemins de fer impériaux. S'il a besoin d'argent, qu'il émette des obligations, et il n'y aura pas d'objection à ce que le Gouvernement les garantisse. Que ses finances soient aussi indépendantes que celles de la Banque du Japon. Si les lois en vigueur ne permettent pas une telle innovation, que la Diète vote un nouveau statut pour la rendre possible. Telle étant notre manière de voir en la matière, nous appuyons fortement le projet de loi actuellement soumis à la Chambre des Représentants, tendant à donner pleine indépendance financière à l'Office des Chemins de fer impériaux, et nous espérons qu'il sera adopté par la Chambre avec une importante majorité. »

Une proposition en ce sens a, en effet, été présentée à la Chambre des Représentants, le 29 Février, par M. K. Inouyé, sans que d'ailleurs, semble-t-il, aucune décision soit intervenue jusqu'ici.

D'autre part, une information que nous puisons dans le Bulletin Économique de l'Indo-Chine (Nov. Déc. 1907), nous apprend que le Gouvernement Japonais, faisant droit aux plaintes réitérées du public, vient d'abaisser les tarifs de transport des voyageurs sur les chemins de fer de l'État.

Les prix des billets de 3^{me} classe sont désormais les suivants :

1°	80 kilomètres et au-dessous . . .	0 fr. 0264	par kilomètre.
2°	80 à 160 kilomères	0 fr. 0208	—
3°	160 à 320 —	0 fr. 0160	—
4°	320 à 480 —	0 fr. 0129	—
5°	au-dessus de 480 kilomètres. . .	0 fr. 0112	—

Le tarif de la 2^{me} classe est le double de celui de la 3^{me} et celui de la 1^{re} classe est deux fois et demi plus élevé que celui de la 3^e.

Ces tarifs constituent une réduction considérable.

En voici deux exemples :

Auparavant, un billet de 3^{me} classe de Tokio à Niigata coûtait 11 fr. 45, un billet de 2^{me}, 18 fr. 25 et un billet de 1^{re}, 30 fr. 15. D'après le nouveau tarif, les prix sont réduits respectivement à 7 fr. 75, 11 fr. 65, et 19 fr. 35 centimes.

Sur le parcours de Shimbashi (Tokio) à Nagasaki, les prix sont abaissés pour la 1^{re} classe de 66 fr. 80 à 46 fr. 85, pour la 2^{me}, de 44 fr. 80 à 28 fr., et pour la 3^{me} de 25 fr. 30 cent. à 18 fr. 75 centimes.



SOUSCRIPTION

pour le Monument Félix Régamey.

TROISIÈME LISTE

Préfecture de la Seine	200 fr.
M. Gallais, homme de lettres.	5 »
M. Herbet, Maire du VI ^e arrondissement	10 »
M. Hugues Krafft	50 »
Anonyme.	50 »
M. H. Chevalier, ingénieur.	10 »
M. Suwa, correspondant de l'Administration des Haras du Japon.	20 »
M ^{me} Breusing	50 »
Marquis de la Mazelière	40 »
Com ^t Moriyama, Attaché naval à l'Ambassade du Japon.	25 »
Rappel des deux premières listes.	1.565 »
TOTAL au 30 juin 1908	
	2.025 fr.



Correspondance

Nous croyons devoir extraire les très intéressants passages suivants d'une lettre adressée au Secrétaire Général par M. le Dr Chibret, de Clermont-Ferrand, en réponse à la proposition qui lui avait été faite d'entrer dans la Société :

... " Je ne suis qu'un ami du Japon de la première heure. Il y a environ 35 ans, vers 1872 ou 73, à Paris, M. Y..., chef de la statistique au Ministère de la Justice, me présentait, chez lui, dans une soirée, un Japonais envoyé par son Gouvernement pour étudier nos institutions judiciaires. Ce jeune homme avait 23 ans, ce qui lui en donne 58 environ aujourd'hui et vous pouvez peut-être l'identifier d'après cela, car j'ai oublié son nom. — Nous nous entretenmes longuement des questions scientifiques, médicales, sociales, religieuses et morales les plus diverses. L'étendue de ses connaissances, la sûreté et l'originalité de ses jugements me laissèrent l'impression que la France ou même l'Europe seraient embarrassées pour envoyer, par réciproque, au Japon, un échantillon aussi remarquable de la fleur de leur jeunesse.

" Depuis lors, le Japon et les Japonais m'ont toujours intéressé. J'ai suivi leur évolution avec l'intuition qu'ils brûleraient les étapes de l'europanisation et démentiraient les pronostics réservés ou malveillants tirés des exemples de l'histoire occidentale.

... " Il m'a surtout manqué jusqu'ici de connaître et fréquenter personnellement des Japonais : votre offre comblera peut-être cette lacune. Inscrivez-moi donc des vôtres, et m'adressez les Japonais désireux de connaître l'Auvergne. Ils seront reçus comme des amis, un peu comme mon vieil ami Louis G..., un Japonais de Paris, qui remplace annuellement par le voyage de Clermont celui qu'il n'a jamais fait au Japon.

" Et ne vous moquez point : feu Janssen, dont la lunette avait jadis flirté avec Vénus à l'un de ses passages au Pays du Soleil Levant, Janssen, un jour que ses yeux planaient, du sommet du Puy-de-Dôme, sur la chaîne du volcan et se reposaient dans la plaine de la Limagne, s'écriait tout surpris : " Mais c'est un coin du Japon ! " ...



Bibliographie

B^{on} SUYEMATSU.

L'Empire du Soleil Levant (*Ouvrage traduit, avec l'autorisation de l'auteur, par Madame la Princesse Ferdinand de Faucigny-Lucinge*). Hachette, 1906.

Celui qui pendant la guerre russo-japonaise fut pour ainsi dire en Europe le porte-parole de son pays, alors que le baron Kaneko l'était en Amérique, le Baron Suyematsu, aujourd'hui Vicomte, publia à l'occasion de la lutte mandchourienne deux ouvrages traduits tous deux en français : *L'Empire du Soleil Levant* et *Un Songe d'Été à Paris : Le Japon d'hier et d'aujourd'hui* (Paris, Félix Juven).

Master of Arts de l'Université de Cambridge, ayant détenu au Japon, entre autres fonctions, les portefeuilles de l'Instruction Publique, des Voies et Communications et de l'Intérieur, le Vicomte Suyematsu, pour lui donner son titre actuel, charme par son esprit comme par son savoir tous ceux qui le connaissent. Durant son dernier séjour en Europe, il parla et écrivit beaucoup tant en Angleterre qu'en France et en Allemagne et il fut l'hôte de notre Société à laquelle, en guise de toast, il adressa une charmante improvisation sur les qualités et les faibles français et japonais en un anglais plein d'humour. Ce sont certains de ses discours et de ses articles qu'il a réunis sous ce titre si fin de « *The Risen Sun* » (Le Soleil Levé), que sa consciencieuse et élégante traductrice française n'a pas cru devoir, c'est à regretter à mon sens, avoir l'audace de reproduire.

Dans sa préface et dédicace, le Vicomte dit : « J'ai classé tout simplement ces divers écrits en trois livres. Ceux du livre I traitent du début de la crise dans l'Extrême-Orient et du commencement de la guerre. Ceux du livre II sont d'un caractère plus général et essaient d'expliquer, entre autres choses, cette réserve d'énergie vitale dans la résistance à l'agression que la nation japonaise doit à son tempérament et à sa formation morale et intellectuelle. Le livre III traite principalement des questions qui se posèrent ultérieurement : les relations du gouvernement japonais avec les puissances étrangères, la question de l'indemnité, et autres matières devenues sujettes à discussions, depuis que la destinée a tracé au Japon une voie nouvelle dans l'histoire de l'Asie. » Et modestement l'auteur ajoute : « Je suis entièrement redevable à MM. Archibald Constable (ses éditeurs) de ce plan qu'ils m'ont suggéré. Quant au titre du Livre, l'idée m'en est venue de la même source, et je l'ai acceptée aussi après quelque hésitation. »

L'œuvre du Vicomte Suyematsu est au plus haut point intéressante, vu la qualité de l'auteur et les détails fournis en quelque sorte de source dont elle est semée à profusion. Les titres des 13 chapitres du livre II sont entre autres suggestifs : L'Introduction de la Civilisation occidentale au Japon — Situation légale des étrangers au Japon — L'Enseignement moral au Japon — Le caractère japonais — Comment on fait un soldat au Japon — L'Éducation de la Femme — Le *Hara-kiri*; sa vraie signification — Le système de police du Japon — Les morales du Japon — Les religions du Japon — Arts et lettres — La grande réforme au Japon — S. M. l'Empereur chef d'État et poète.

Chercher à cueillir une fleurette dans ce bouquet d'un Japonais à l'Occident n'est guère aisé, tant elles abondent.

Prenons celle sur l'empire sur soi-même :

« L'on dit que les Japonais sont un peuple rieur, qu'ils sourient même quand ils font une visite à une personne en deuil. Je réponds que les Japonais connaissent le chagrin autant que toute autre nation; la seule différence est que leur éducation et leurs traditions leur apprennent à refréner d'inutiles manifestations de leur peine. Il y a une sentence qui dit : « Ne montre ni la joie ni la colère sur ton visage. » Cet empire sur soi-même a toujours été considéré comme un signe certain d'un grand caractère et, on peut le dire, plus ou moins de tout individu. Les grandes démonstrations où l'on crie, où l'on frappe des mains, ne sont pas connues

de: Japonais; c'est une manière « importée ». Les étrangers peuvent souvent observer que dans une foule la majorité des personnes garde le silence, et que seulement une partie de l'assemblée crie ou jette des chapeaux en l'air, ou applaudit selon les circonstances; mais ceci ne veut pas dire que ceux qui imitent les manières européennes soient seuls satisfaits en cette occasion; il est arrivé simplement que, dans ce cas, la coutume indigène et la coutume étrangère ont été pratiquées côte à côte. Ces traditions expliquent l'attitude quelque peu sévère, et apparemment insociable, de nos généraux et amiraux qui, pour la plupart, ont été élevés dans l'atmosphère réservée de l'ancienne classe des Samuraï. L'éducation du *Bushi*, c'est-à-dire du Samuraï, était spécialement rigide dans l'inculcation de cette discipline et c'est une erreur complète de supposer que de tels hommes sont sans cœur. Je puis à ce sujet vous conter ici une histoire sur le général Nogi, le vainqueur de Port-Arthur. Chacun sait que c'est un guerrier stoïque et austère, mais j'ai lu dans la presse indigène qu'un jour, étant assis seul au milieu de son camp, on remarqua qu'il s'appuyait sur sa chaise, sa tête dans ses mains et que des larmes mouillaient ses joues; son cœur était apparemment ému par le noble sacrifice, le dévouement de cette fleur de la jeunesse japonaise qui étaient sous ses ordres, et parmi laquelle se trouvaient ses fils. »

E. A.

Ed. CLAVERY.

La Situation financière du Japon, par Édouard CLAVERY, consul de France, Brochure grand in-8 de 84 pages. — Paris, Berger-Levrault et C^{ie}, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts. — Prix 2 fr.

L'auteur de ce travail s'est déjà fait connaître par diverses publications appréciées concernant l'Extrême-Orient économique.

Quel a été, pour le Japon, le coût total de la dernière guerre? Comment ce pays a-t-il paré au surcroît considérable de charges qui lui est ainsi, soudainement, incombé? Et que peut-on augurer maintenant de l'avenir financier de l'empire du Soleil Levant? Telles sont les questions que M. Edouard Clavery examine dans cette nouvelle étude, et auxquelles il répond par l'exposé des résultats d'une enquête menée avec autant de soin et d'impartialité que possible, d'après les documents officiels et autres les plus récents.

Le développement économique du Japon et la concurrence en Extrême-Orient. Plaquette gr. in-8. — Marcel Rivière, Editeur, 37, rue Jacob, Paris, 1908. Prix : 1 fr.

Quel que soit l'essor qu'aient pu prendre, dans ces derniers temps, certaines industries occidentales au Japon, ce pays n'en garde pas moins, jusqu'à présent, et certainement gardera longtemps encore, un caractère avant tout agricole et maritime. Tel est le fait simple mais essentiel, pourtant trop souvent ignoré ou perdu de vue, que M. Edouard Clavery met en pleine lumière dans sa nouvelle étude. Actuellement, dans l'Empire du Soleil Levant, la population tirant son existence des travaux des champs représente 60 %, celle vivant des métiers de la mer, 15 % du total.

D'autre part, M. Edouard Clavery montre, par des données précises, quelle a été la hausse des prix et surtout des salaires au Japon, depuis dix à quinze ans. Là encore les conditions qui se présentent ne répondent en aucune façon à ce que semblaient attendre ceux qui tant de fois ont annoncé et annoncent encore le prétendu « péril jaune » comme conséquence du bon marché de la main-d'œuvre en Extrême-Orient. Heureusement, ce « péril » paraît de plus en plus reculer dans le futur contingent.

Sur ces divers points, le travail qui se présente aujourd'hui au public contient nombre d'aperçus nouveaux et d'informations contrôlées avec soin. Il s'adresse, en somme, non seulement à quiconque s'intéresse spécialement aux choses de l'Asie Orientale, mais encore à tout lecteur curieux de se tenir au courant du devenir général de l'humanité.

X.

VILLETARD DE LAGUÉRIE

Trois mois avec le Maréchal Oyama. — Les causes de la Victoire, par VILLETARD DE LAGUÉRIE, correspondant militaire du PETIT JOURNAL à la seconde armée Japonaise en Mandchourie. (Paris, Hachette et C^{ie}, 4^e édition, 1906, 1 vol. in-16, 3 fr. 50).

M. Villetard de Laguérie, à qui nous devons aussi *La Corée Indépendante, Russe ou Japonaise*, chez Hachette, et *La Corée et la Guerre Russo-Japonaise*, chez Delagrave, a condensé dans un volume compact de 330 pages ses impressions de correspondant militaire. Après nous avoir retracé ses quatre mois d'attente au Japon et nous avoir parlé de l'armée et des ressources du pays, ainsi que de la première phase de la guerre, l'auteur nous conduit de Lou Shouton à Anshantien et nous fait assister aux rencontres de Liao-Yang et du Chao. C'est un livre vécu où, sans demander à l'écrivain de la sympathie pour les Japonais, bien des personnes voudraient lui voir un peu plus d'impartialité. Là est peut-être le faible de l'ouvrage et ce qui pourra plus tard lui ôter du crédit auprès de ceux qui auront à étudier la lutte russo-japonaise, dont M. Villetard de Laguérie nous conte un épisode avec de minutieux détails intéressants à connaître.

Le *Bulletin* de la Société Franco-Japonaise a eu plusieurs fois le plaisir d'avoir à reproduire l'opinion du D^r Matignon sur les Japonais et la guerre russo-japonaise (Bulletin VII, Bibliographie et IX, Conférence.) Il est bon qu'il donne également l'opinion de M. Villetard de Laguérie, antipode pour ainsi dire de celle du docteur. La voici :

« La crise (1) n'a pu être déchaînée que parce que le solide faisceau, habilement formé en 1895, lors du traité de Shimonoseki, entre la France, la Russie et l'Allemagne, a été dénoué.

« La turbulence du Japon, les raisons constitutionnelles qui le contraignent à faire de la guerre une industrie nationale, la gêne et l'anxiété entretenues depuis dix ans par lui dans le Pacifique Occidental, ont démontré de quoi il eût été capable si les trois Puissances ne l'avaient pas contraint à se dessaisir du Liao-Tong, et combien elles ont eu raison d'exercer cette contrainte.

« Elles avaient compris alors que le Japon visait la constitution d'une puissance, alimentée par l'exploitation de la Corée et de la Chine, suffisante pour évincer les blancs de l'Orient jaune.

« Ses visées n'ont pas changé. Personne aujourd'hui ne peut de bonne foi les méconnaître. Les Russes combattent pour tous les blancs, et quelle que soit l'issue de la lutte qu'ils ont soutenue jusqu'à présent si mal, l'entente de Shimonoseki devra être refaite, pour parer à la renaissance des besoins qui l'avaient engendrée il y a dix ans. Elle seule est assez forte, en effet, pour exaucer réellement, en lui assurant l'avenir, c'est-à-dire en ne laissant pas les Japonais imposer sur les bords du Pacifique leur conception unilatérale de l'équilibre, le vœu par lequel ils prétendent justifier la guerre actuelle : Fonder sur une base solide la paix de l'Extrême-Orient. »

E. A.

M. ANEZAKI

Le sentiment religieux des Japonais, dans la *Revue du Mois*, numéro du 10 Juin 1908.

Dans la *Revue du Mois* (Librairie H. Le Soudier), est reproduite sous le titre ci-dessus une conférence faite, le mois dernier, au Cercle « Autour du Monde », par M. Anezaki Masaharu.

M. Anezaki est l'un des deux premiers titulaires des bourses annuelles de voyage récemment créées, en faveur d'agrégés japonais, par M. Albert Kahn, le généreux et longtemps anonyme fondateur des bourses de voyage qui, depuis dix ans, ont permis à une brillante élite de jeunes agrégés français d'entreprendre, comme complément de leurs études, une promenade d'une année autour du monde.

(1) La guerre n'était pas encore finie quand cette conclusion fut écrite.

M. Anezaki occupe depuis plusieurs années déjà la chaire d'Histoire comparée des Religions à l'Université de Tokio, et cette qualité lui confère une autorité toute particulière pour traiter le sujet du sentiment religieux chez ses compatriotes. Bien qu'un pareil sujet ne puisse être abordé qu'assez superficiellement dans une conférence résumée en une douzaine de pages, on rencontre néanmoins dans ce mémoire des aperçus qui, sans être peut-être absolument nouveaux, n'en présentent pas moins un intérêt spécial comme émanant d'un Japonais et d'un homme qui, pour se livrer à l'étude de ces questions, disposait de facilités infiniment plus grandes que les savants occidentaux qui s'y étaient jusqu'ici consacrés.

L'auteur part de ce principe que les croyances religieuses du Japon sont un mélange de shintoïsme, de confucianisme et de bouddhisme, et indique en quelques mots le rôle dans le mélange de chacun de ces éléments. « D'une façon générale, déclare-t-il, on peut dire que ce sont les idées shintoïstes, inséparablement liées à notre organisation sociale, qui constituent en quelque sorte l'armature, le squelette, de notre vie nationale, et que c'est, au moins en partie, le confucianisme, avec son enseignement de vertus civiques et de morale humanitaire, qui lui a donné, pour ainsi dire, les muscles et la forme extérieure qui revêtent cette armature. Enfin, le bouddhisme est venu parachever cette œuvre et animer la vie nationale par la culture des sentiments religieux et des idées métaphysiques. »

M. Anezaki analyse l'influence exercée sur l'esprit national japonais par chacun des trois éléments dont il s'agit, les réactions que ces éléments ont réciproquement exercées les uns sur les autres et les modifications que chacun a subies aux diverses périodes de l'histoire du Japon; il envisage les tendances nouvelles que, depuis 1868, l'adoption de la civilisation occidentale et l'influence grandissante à la fois du christianisme et de l'"areligion" ont introduites dans la mentalité japonaise, et, constatant que le Japon se trouve ou va se trouver face à face avec les mêmes problèmes religieux qui se posent aujourd'hui devant les pays d'occident, il termine par cette interrogation même dont se préoccupent tous ceux qu'animent la curiosité ou la sollicitude des futures destinées du Japon: « Comment pourrions-nous, par nous-mêmes, et sans abandonner nos traditions héréditaires, résoudre les difficultés de cette œuvre de transition et prendre notre part dans la civilisation du monde au xx^e siècle ? »

L.

REVUE DES ÉCHANGES

Bulletin du Comité de l'Asie Française, Mars 1908. — Sous la rubrique *Chine*, un article concernant l'*Incident du Tatsu-Maru et les Relations sino-japonaises* et un autre sur *les Japonais et la Mandchourie*. Sous la rubrique *Japon*, une note sur *l'Immigration dans l'Amérique du Sud*.

Avril 1908. — Sous la rubrique *Chine*, un article sur le *Boycottage des marchandises japonaises*, conséquence de l'incident du *Tatsu-Maru*; sous la rubrique *Japon*, diverses notes relatives aux *Relations avec la Russie*, au *Régime des chemins de fer* (celle-ci reproduisant l'hypothèse fort invraisemblable de la cession à bail, à une compagnie privée, de l'exploitation des lignes récemment nationalisées), à la *Situation en Corée*, aux *Capitaux français au Japon*, etc. — Il convient de noter que ce même numéro contient le texte de la conférence faite devant le *Comité* par M. Chavannes sur son récent voyage archéologique dans la Mandchourie et la Chine septentrionale, sujet qui se rattache trop intimement à celui d'une conférence faite au mois de mars dernier, par M. Migeon, à la Société Franco-Japonaise de Paris, pour ne pas intéresser les membres de cette Société.

Juin 1908. — Sous la rubrique *Chine*, deux notes sur *l'attitude du Japon envers la Chine*, à la suite de l'incident de *Tatsu-maru* et sur *la concurrence japonaise*; sous la rubrique *Japon*, deux notes intitulées *Les Japonais en Corée* et *La Dette Japonaise*.

Japon et Belgique, Avril, Mai, Juin 1908. — Ces numéros de la revue publiée à Bruxelles par la Société Belgo-Japonaise contiennent, comme les précédents, un grand nombre de notes intéressantes sur des questions commerciales ou industrielles japonaises. A signaler, dans le numéro de mai, le compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la Société et une notice, utile pour les exportateurs, sur la réglementation des certificats d'origine au Japon.

Avis divers

Le Comité de rédaction du BULLETIN prie les membres de la Société d'excuser le retard subi par la publication du présent fascicule. Ce retard est dû à la fermeture inopinée de l'imprimerie chargée depuis plusieurs années de l'impression du BULLETIN : le licenciement des ouvriers ayant eu lieu alors qu'une notable partie du numéro était déjà composé, tout le travail à dû être recommencé dans un autre établissement.

Le BULLETIN est adressé gratuitement aux Membres de la Société Franco-Japonaise de Paris, dont les actes et les progrès sont ainsi portés à leur connaissance; il doit aussi servir de lien entre eux. Que chacun veuille donc bien, pour aider à sa rédaction, communiquer au Secrétaire Général, qui en a la charge, des notes sur ses travaux : listes d'ouvrages publiés ou en préparation, études originales traitant de questions japonaises sur lesquelles on jugerait à propos d'attirer l'attention. Sur ces mêmes questions, le BULLETIN pourrait répondre à toutes demandes de renseignements et accueillerait aussi bien les informations pratiques fournies par les négociants, traitant d'affaires japonaises.

Le Secrétaire Général reçoit assez fréquemment, de la part de nouveaux membres, des demandes tendant à ce qu'il leur soit adressé des Bulletins publiés antérieurement à leur admission dans la Société.

En prévision des demandes analogues qui viendraient à se produire encore, le Bureau a l'honneur d'informer les intéressés que, les quatre premiers numéros étant presque épuisés, il ne pourra plus, à l'avenir, être donné de collections complètes, sauf dans des cas exceptionnels. A partir du numéro V, et jusqu'à nouvel avis, des exemplaires anciens pourront être éventuellement mis à la disposition de ceux qui en feraient la demande, gratuitement pour les bibliothèques publiques, et au prix de 4 fr. 50 par numéro pour les membres et de 3 francs pour les personnes n'appartenant pas à la Société.

Ainsi qu'on l'aura constaté, le BULLETIN, à partir du numéro X, a commencé à publier des annonces. Son tirage et sa circulation ont été, en même temps, notablement augmentés.

Les personnes qui, tout en ne désirant pas faire partie de la Société, voudraient recevoir le BULLETIN, pourront dorénavant contracter des abonnements au prix de 12 francs par an (port compris).

La Bibliothèque de la Société, installée comme par le passé au Musée d'Ennery, 59, avenue du Bois-de-Boulogne, est ouverte tous les Jeudis, de 2 heures à 6 heures. M. Yamashita, artiste peintre, Secrétaire-interprète, sera présent pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

Les Membres éloignés de Paris ou empêchés de se déranger, peuvent envoyer leurs demandes par lettre à M. le Secrétaire-interprète, qui s'efforcera d'y répondre dans la mesure du temps qu'il consacre à la Société.

Il est particulièrement rappelé aux Membres de la Société qu'ils sont invités à se réunir à la Bibliothèque tous les *premiers jeudis du mois*, à 5 heures, à toutes fins utiles et agréables.

Editeurs, auteurs et amateurs sont priés de faire bénéficier la Bibliothèque des ouvrages traitant du Japon dont ils peuvent disposer.

Pour tous renseignements concernant la Bibliothèque, s'adresser à M. Arcambeau, archiviste bibliothécaire, au Musée d'Ennery, ou à son domicile personnel, 133, boulevard Voltaire.

L'Insigne de la Société, dont le modèle est dû au peintre Félix Régamey, a été exécuté par M. Henry Nocq, le réputé graveur en médailles.

Ce bijou, dont la reproduction figure en grandeur d'exécution sur la couverture du BULLETIN, emprunte à la collaboration gracieuse de ces deux artistes une valeur artistique toute spéciale.

Frappé en argent, à fleur de coin, par la Monnaie, l'insigne est livré facultativement, avec ou sans son ruban aux couleurs franco-japonaises, pour 12 francs, aux Membres, à leur entrée dans la Société.

Un album qui contiendra les portraits photographiques des Membres de la Société, est en préparation. Ceux qui ne se sont pas encore exécutés sont instamment priés de se rendre chez M. Roger Sazerac, photographe, 43, rue Saint-Lazare, qui, étant des nôtres, a bien voulu se charger de l'exécution des clichés. A chacun, une épreuve est remise à titre gracieux.

Les Membres sont priés de bien vouloir envoyer au Secrétariat, en vue de l'établissement d'une liste d'invités aux fêtes ou aux conférences de l'année, les noms et adresses des personnes qu'ils désireraient voir utilement figurer sur cette liste.

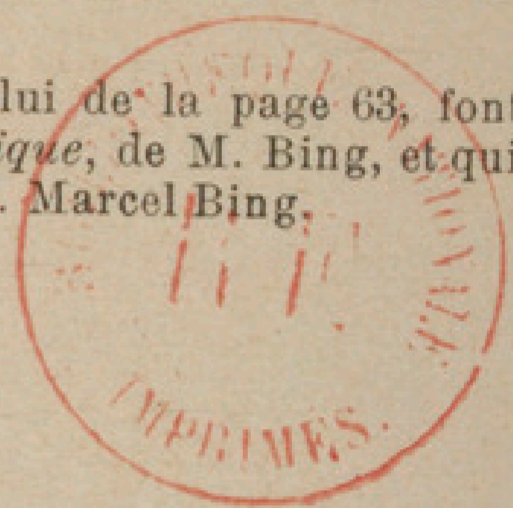
Ils sont également invités à faire connaître au Secrétariat les décorations françaises et japonaises dont ils sont titulaires, en vue de l'insertion de signes conventionnels correspondants à la suite de leur nom dans la liste du personnel de la Société qui figurera au prochain Annuaire.

[Les réponses reçues aux avis insérés en ce sens dans les précédents numéros ont été si peu nombreuses qu'il n'a pas été possible de les faire figurer dans l'Annuaire annexé au présent Bulletin.]

Les Sociétaires sont instamment priés d'aviser le Secrétariat de leurs changements d'adresse.

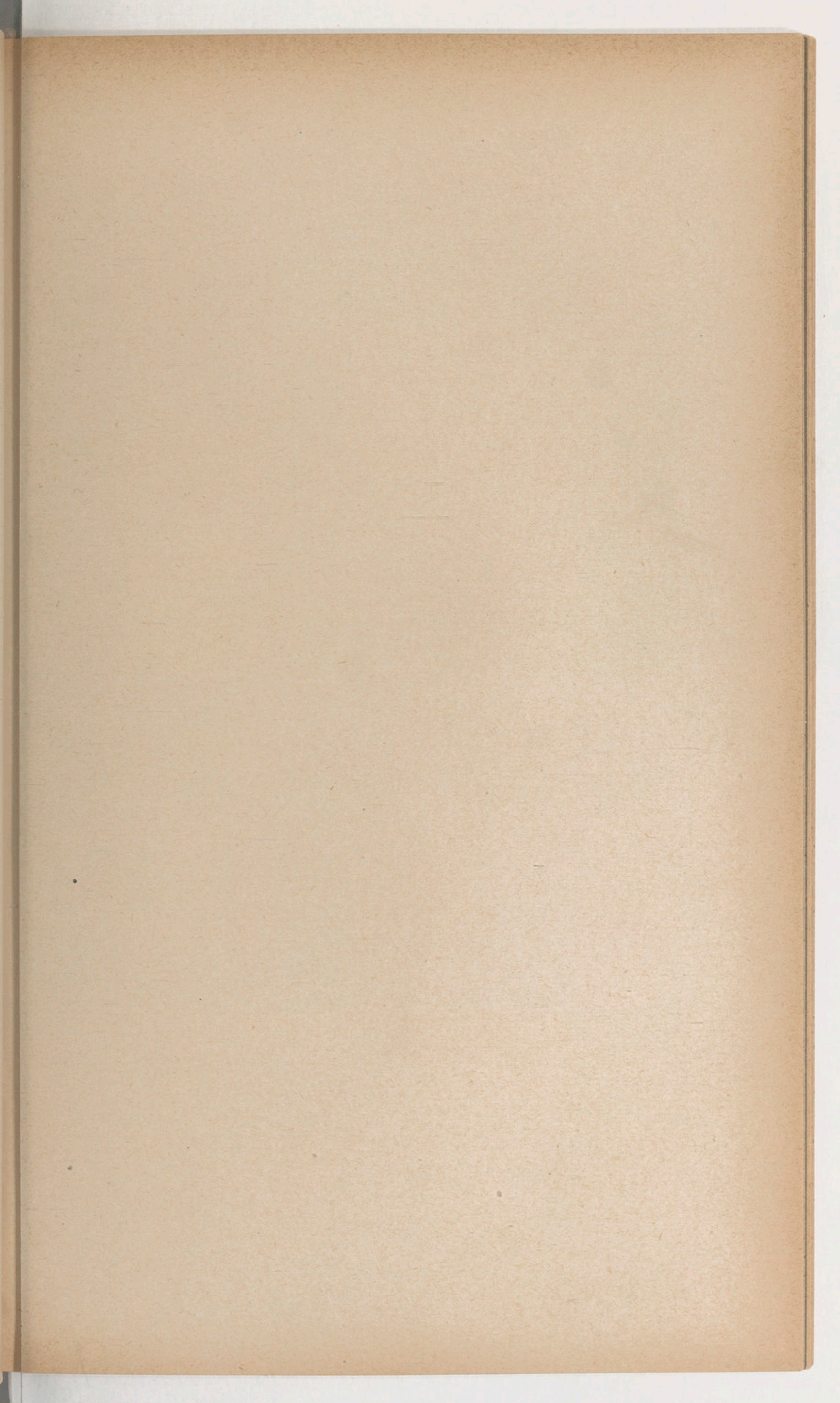
Un cours de langue japonaise a été organisé depuis quelques mois par la *Société pour la Propagation des Langues étrangères en France*, grâce à l'initiative de son vice-président, le Dr J. Deniker. Ce cours, qui a lieu à l'Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, lundi, mardi et jeudi, à 8 heures et demie du soir, a pour professeur M. Takimura. On trouvera sur les conditions auxquelles sont soumis ces cours les détails nécessaires dans une lettre insérée dans le précédent numéro du BULLETIN.

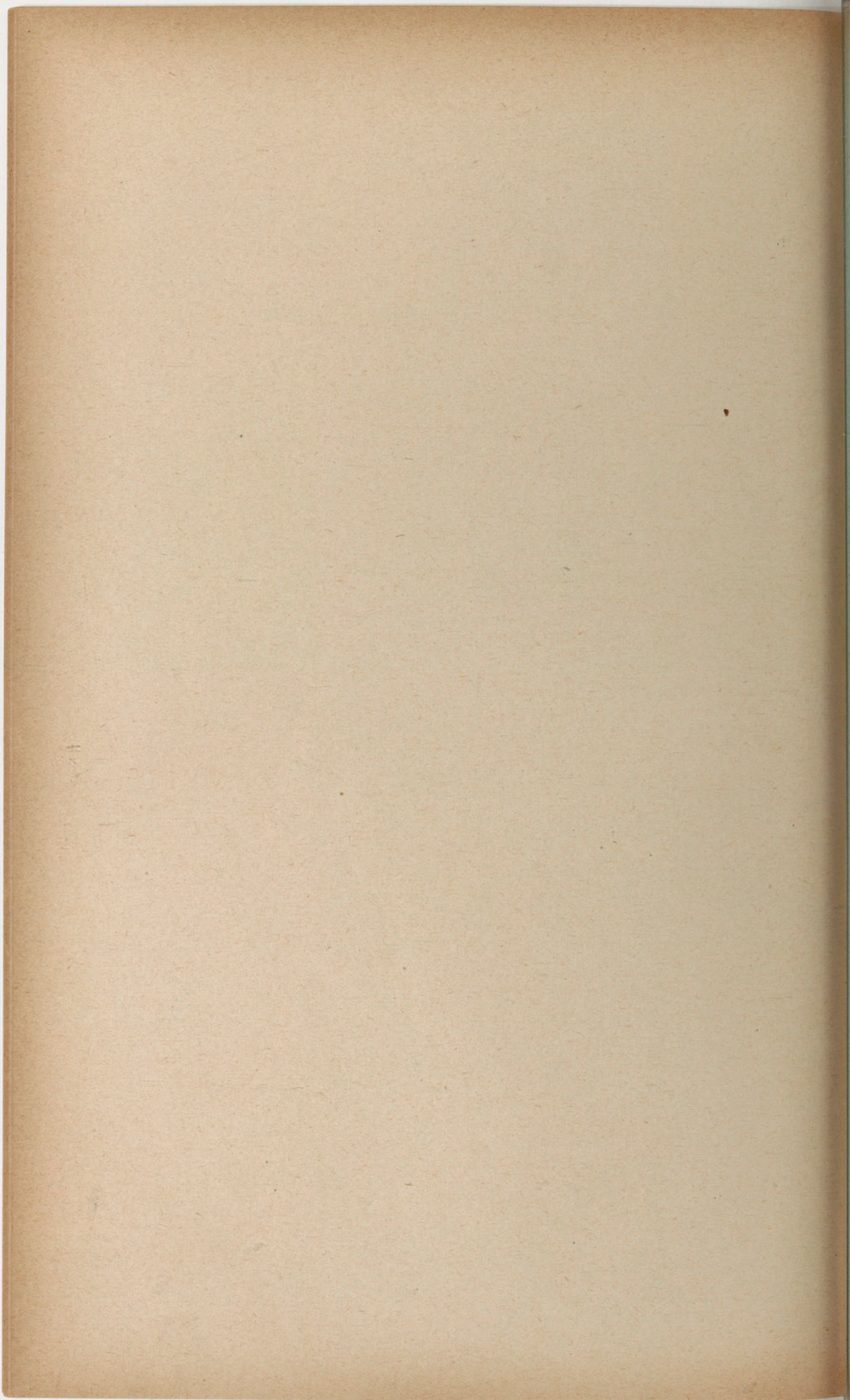
Les culs-de-lampe figurant au présent *Bulletin*, sauf celui de la page 63, font partie des clichés ayant servi à l'impression du *Japon Artistique*, de M. Bing, et qui ont été gracieusement mis à la disposition de la Société par M. Marcel Bing.



Le Gérant p. i. : E. ARCAMBEAU.

Imp. Frazier-Soye, 153-157, rue Montmartre, Paris.





ÉGYPTE

INDES

CEYLAN

CHINE

STRAITS SETTLEMENTS

JAPON

P & O

Océanie

P & O

LES PAQUEBOTS

DE LA

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR

PÉNINSULAIRE & ORIENTALE

Transportant le courrier sous contrat avec le Gouvernement de Sa Majesté Britannique

Partent fréquemment et régulièrement de **LONDRES**,
MARSEILLE et **BRINDISI**, et transportent les passagers dans
tous les ports de l'Orient et de l'Océanie.

ON PEUT PRENDRE SON BILLET A NEW-YORK POUR LE TRAJET ENTIER

VOYAGES AUTOUR DU MONDE

CROISIÈRES EN YACHT

Pour tous renseignements, s'adresser :

A PARIS :

Thos. Cook et Son, 1, place de l'Opéra ; Hernu Peron et C^o, 61, boulevard Haussmann ; Compagnie Internationale des Wagons-Lits, 3, place de l'Opéra ; Cunard S. S. C^o, 2 bis, rue Scribe ; Captain A. W. Churchward, 30, boulevard des Italiens.

A MARSEILLE :

Estrine et C^o, 18, rue Colbert.

A NEW-YORK :

L. J. Garcey, International Sleeping Car C^o, 281, Fifth Avenue ; Thos. Cook et Son, 1185, Broadway (coin de la 28^e rue).

A ANVERS :

John P. Best et C^o.

A BRUXELLES :

Thos. Cook et Son, 41, rue de la Madeleine.

Ou aux bureaux de **LONDRES :**

122, LEADENHALL STREET, E. C., ou NORTHUMBERLAND AVENUE, W. C.

Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK, LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

Capital : Yen 24.000.000, entièrement versé

Réserve : Yen 14.600.000.

Siège Central à YOKOHAMA (Japon)

SUCCURSALE DE LYON : 19, Rue de l'Arbre-Sec

Directeur : M. M. ONO

Succursales et Agences à ANTOUNG, BOMBAY, CHANGCHUN,
CHEFOU, DALNY, HANKOW, HONGKONG,
HONOLULU, KOBE, LIAOYANG, LONDRES, MOUKDEN,
NAGASAKI, NEWCHWANG, NEW-YORK, OSAKA,
PÉKING, PORT-ARTHUR, SAN-FRANCISCO, SHANGHAI,
TIELING, TIENTSIN, TOKIO.

Opérations de la Succursale de Lyon :

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur les places ci-dessus et autres places ;

Vente de mandats et transferts télégraphiques ;

Lettres de crédit ;

Dépôts à échéances ;

Achat de coupons japonais.

LA DÉPÊCHE D'ORIENT

PARIS — Administration et Rédaction : 22, Rue Rossini et Rue Laffitte — PARIS

Journal Politique, Diplomatique, Littéraire, Industriel, Commercial, Économique, Financier

Hebdomadaire

*Autriche-Hongrie, Serbie, Bulgarie, Turquie, Roumanie, Grèce, Russie,
Perse, Chine, Japon, Indo-Chine, Tonkin, Cambodge, etc.*

Rédacteur en Chef: ALEXANDRE HEPP

COLLABORATEURS

MAURICE BARRÈS, de l'Académie Française, député;
PIERRE BAUDIN, député; FRANÇOIS DELONCLE, député;
PAUL DESCHANEL, de l'Académie Française, député; PAUL DOUMER,
député; EUGÈNE ETIENNE, député; le capitaine CHARLES HUMBERT, sénateur;
J.-L. DE LANESSAN, ancien gouverneur-général de l'Indo-Chine; LOUIS LÉGER,
de l'Institut; PIERRE LOTI, de l'Académie Française; ALFRED MÉZIÈRES, de l'Académie
Française, sénateur; GUSTAVE RIVET, sénateur; JULES ROCHE, député; ST-GERMAIN, sénateur;
PAUL ADAM; JEAN AJALBERT; RENÉ D'ARAL; HENRI BAILLY; ÉMILE BERR; JEAN
DE BONNEFON; EUGÈNE CARRIÈRE; CHARLES CHAIRY; SERGE DE CRESSIN;
LÉO CLARETIE; G. DE COUTOULY; CHARLES DIEHL; RENÉ DHOMMEE; JEAN
FABER; MAURICE FRANÇAIS; PAUL FRESNAY; JULES GAILLARD, anc. député;
JOSEPH GALTIER; MME JUDITH GAUTIER; AUGUSTE GERMAIN; PIERRE
GIFARD; PAUL GINISTY; HALPERINE-KAMINSKY; SERGE IRKEVITCH;
JEANJAQUET DE TOMES; docteur DIMITRI KOLZ; JULIETTE LAMBER;
RAYMOND LECUYER; RENÉ MAIZEROY; docteur J.-C. MARDRUS;
ROGER-MARX; comte DE MAUGNY; JOSEPH MONTET; LUDOVIC
NAUDEAU; NOGESKO; A. DE POUVOURVILLE; comtesse
H DE REINACH-FOUSSEMAGNE; JEANNE et FRÉDÉRIC
REGAMEY; PH. ROUSSEAU; HUGUES LE ROUX;
RAOUL DE SAINT-ARROMAN; PAUL TETEDOUX;
EDMOND THERY; HÉLÈNE VACARESCO;
PIERRE DE VAROUZOFF; VERIM-
BEY; MAXIME VERNES.

Prix de l'Abonnement :

Étranger, Union Postale 30 francs par an. — Six mois : 16 fr. 50
France et Colonies . . . 25 francs par an. — Six mois : 14 francs

Le Numéro **0,60** centimes.

MARSEILLE

Le Grand Hôtel

28, Rue de Noaille, 28

GRISARD, Propriétaire

The leading Hotel

Suite d'Appartements avec Salle de bain privée.

Salons. — Jardin d'hiver.

Grand Hall. — Chauffage à eau chaude.

Électricité. — Ascenseurs.

マ
ル
セ
イ
ユ
ホ
テ
ル
旅
館

PARIS

Références Japonaises.

PENSION DE FAMILLE

MADAME CHOPARD

11^{bis}, Rue de Cluny, 11^{bis}

Situation exceptionnelle entre la Sorbonne et le Musée de Cluny

Balcon — Belle vue sur le Square

JOLIES CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES

NOURRITURE TRÈS SOIGNÉE

Conversation française corrigée pendant les repas

Grandes facilités pour leçons particulières ou échange de leçons

SALLE DE BAINS — PRIX TRÈS MODÉRÉS

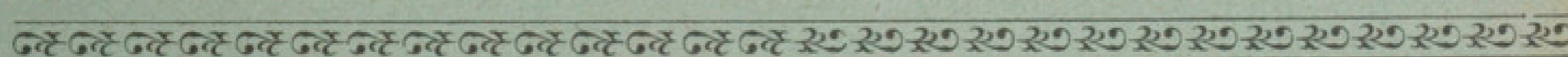
HOTEL DE FRANCE

33, Oura, NAGASAKI (Japon)

CUISINE BOURGEOISE — PRIX MODÉRÉS — PROPRETÉ

Électricité — Salles de Bains

J. SIROT, Propriétaire



T. TAKAHIRA

Importation d'Objets d'Art du Japon

Commissions de toute nature pour le Japon

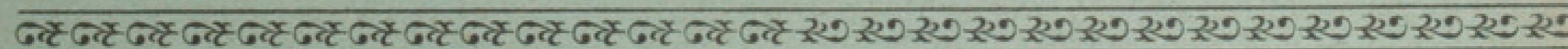


PARIS, 32, Rue Chauchat

(de 2 à 6 heures)

TOKIO, Oimura, Ebaragori

(de Juin à Octobre 1908)



CASE A LOUER

Demi-page

Par an (4 insertions) **50** francs.

Par numéro **20** »

CASE A LOUER

Page entière

Par an (4 insertions) . . . **100** francs.

Par numéro. **40** »

會協佛日



Société Franco-Japonaise DE PARIS

FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, Rue de Rivoli

Fondée en 1900, et honorée aujourd'hui d'une subvention annuelle du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de France et de dons dûs à la générosité du Gouvernement du Japon et à celle de hautes personnalités Japonaises et Françaises, la *Société Franco-Japonaise de Paris* est, de par l'article 1^{er} de ses statuts, « un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent, à un titre quelconque, les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants. Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs Français au Japon et Japonais en France l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires. »

La Société a pour moyens d'action :

- 1° Des Conférences, au moins mensuelles ;
- 2° Un Bulletin périodique ;
- 3° Une Bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux, installée au MUSÉE D'ENNERY, 59, Avenue du Bois-de-Boulogne, et ouverte aux membres de la Société, tous les Jeudis, de 2 à 6 heures ;
- 4° Les bons offices d'un Secrétaire-interprète Japonais, qui se tient également le Jeudi, de 2 à 6 heures, au siège de la Bibliothèque, à la disposition des membres de la Société, pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

CONDITIONS D'ADMISSION

Membre annuel.	15 francs par an.	
» à vie.	150 »	} Une fois versés et exonérant de la cotisation annuelle.
» donateur.	300 » au moins.	

Le paiement d'un droit d'entrée facultatif de 12 francs donne droit à l'insigne de la Société, frappé en argent, dont la reproduction en demi-grandeur figure ci-dessus.

Les membres de toutes les catégories reçoivent gratuitement le *Bulletin*.

Abonnement au Bulletin seulement. 12 francs par an.

ANNONCES

Il a été récemment décidé d'adjoindre des annonces au *Bulletin*.

Ce *Bulletin*, qui paraît désormais trimestriellement, est distribué à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon, dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indo-Chine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis, en échange de la subvention, au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation déjà étendue dans un milieu spécial tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France, et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

TARIF PROVISOIRE DES ANNONCES

		Par an (4 insertions)	Par numéro
Page entière	(20 % × 12 %)	100 francs	40 francs.
1/2 page	(10 % × 12 %)	50 »	20 »
1/4 page	(5 % × 12 % ou 10 % × 6 %)	25 »	10 »

Il sera fait sur ces prix une réduction de 10 o/o pour les membres de la Société et de 5 o/o pour les abonnés au *Bulletin*.

Pour les annonces accompagnées d'un texte en caractères japonais (une ou deux lignes verticales), les prix seront majorés de 5 francs pour la page entière et de 3 francs pour la 1/2 page ou le 1/4 de page. Des annonces entièrement en japonais pourront être insérées ; le prix en sera déterminé suivant l'importance du texte.

Les offres ou demandes de représentations, de renseignements commerciaux et autres, les questions et réponses sur des sujets quelconques, pour lesquelles le *Bulletin* pourrait utilement servir d'intermédiaire entre ses lecteurs, qu'ils appartiennent ou non à la Société, seront insérées au prix de 5 francs par 1 centimètre, soit 3 lignes en petit texte (25 à 27 syllabes à la ligne).

Adresser les demandes d'admission et d'abonnement, et les annonces ou communications, à M. le Secrétaire-Général de la Société Franco-Japonaise de Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris, et les chèques, mandats-poste ou autres valeurs, à M. le Trésorier de la Société, à la même adresse.



COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

SERVICES DE LA COMPAGNIE

DÉPARTS DE MARSEILLE

Egypte, Syrie, toutes les semaines, le *Jedi*.

Grèce, Turquie, Syrie, tous les 14 jours, le *Jedi*.

Grèce, Turquie, Mer Noire, toutes les semaines, le *Samedi*.

Indes, Australie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, tous les 28 jours, le *Mercredi*.

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine, Japon, tous les 14 jours, le *Dimanche*.

Cote Orientale d'Afrique, Madagascar, Réunion, Maurice, les 10 et 25 de chaque mois.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil, La Plata, tous les 14 jours, le *Vendredi*.

SERVICE RÉGULIER D'ANVERS, DE DUNKERQUE, DU HAVRE,
DE LA ROCHELLE-PALLICE, DE MARSEILLE, DE GÈNES

Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong, Hong-Kong, Shanghai et le Japon.

VOYAGES AUTOUR DU MONDE

La Compagnie des Messageries Maritimes met à la disposition du public diverses combinaisons de voyages circulaires autour du Monde avec la *Canadian-Pacific*, la *Southern-Pacific*, l'*Eastern and Australian Company*, l'*American and Australian Line*, la *Compagnie Générale Transatlantique* et les grands chemins de fer américains. — Les voyageurs peuvent choisir une des routes suivantes :

Route n° 1. — Voie de Chine, du Japon et du Canada *via* Vancouver.

Route n° 2. — Voie d'Australie et de Vancouver.

Route n° 3. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et Vancouver.

Route n° 4. — Voie de Chine, du Japon et de San Francisco.

Route n° 5. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et San-Francisco.

EXEMPLES D'ITINÉRAIRES

ROUTE N° I

VOIE DE CHINE, DU JAPON ET DU CANADA *via* VANCOUVER

Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille

De Marseille à Hong-Kong, par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes*, *via* Canal de Suez, Djibouti ou Aden; Colombo, Singapore, Saïgon.

De Hong-Kong à Shanghai, Kobé (Hiogo) et Yokohama par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes* ou par ceux de la *Canadian-Pacific Company*, au choix du voyageur.

De Yokohama à Vancouver par les paquebots de la *Canadian-Pacific Company* et de là, par les différentes routes offertes par la *Canadian-Pacific Railway Company* à Québec, Montréal, Halifax, Saint-John (N. B.) ou New-York.

De New-York à Liverpool ou Southampton par un des paquebots de la *Cunard Line*, de la *White Star Line*, de l'*American Line* ou du *Norddeutscher Lloyd* ou de New-York au Havre par les paquebots de la *Compagnie Générale Transatlantique* et de là, par chemin de fer, à Paris ou à Londres (*via* Southampton) ou vice-versa.

PRIX : Fr. 3.438 ou £ 137.10 0

ROUTE N° III

VOIE D'AUSTRALIE, Détroit de Torrès, LE JAPON ET VANCOUVER

Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille

De Marseille à Sydney par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes*, *via* Canal de Suez, Djibouti ou Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Melbourne.

De Sydney à Hong-Kong par les paquebots de l'*Eastern and Australian S.-S. Company*, *via* détroit de Torrès.

De Hong-Kong à Yokohama, Vancouver et Londres comme par la route n° 1 ou vice-versa.

PRIX : Fr. 4.406 ou £ 176.5 0

(Pour tous renseignements, consulter le livret spécial. — Envoi franco sur demande).

CHARGEURS RÉUNIS

Compagnie Française de Navigation à vapeur

Société anonyme au capital de 12.500.000 francs

LIGNE DE LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE :

SERVICE POSTAL (subventionné par le Gouvernement Français). — Départ chaque mois du Havre le 22, de Bordeaux-Pauillac le 25, pour Dakar, Conakry, Grand-Bassam, Cotonou, Libreville, Cap Lopez (Sette-Cama, Mayumba, Loango en transbordement), Banane, Boma et Matadi.

Retour par mêmes escales (durée du trajet Matadi-Pauillac : 20 jours).

SERVICE COMMERCIAL. — Départ chaque mois de Dunkerque le 14, du Havre le 17, de Bordeaux-Pauillac le 20, pour le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, la Côte d'Or et le Dahomey.

LIGNE DE L'INDO-CHINE :

Service mensuel direct sans transbordement de Dunkerque le 28 de chaque mois, du Havre le 1^{er}, de Bordeaux-Pauillac le 4, de Marseille le 15 pour Colombo, Singapore, Saïgon, Tourane et Haïphong et par transbordement pour Bangkok, Pnom-Penh, Hanoi.

LIGNE DE LA PLATA :

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque les 7 et 17, du Havre les 10 et 20, de Bordeaux les 13 et 23 pour Pasages, Vigo, Ténériffe, Montevideo, Buenos-Aires.

LIGNE DU BRÉSIL :

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque le 18, du Havre le 23, pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Rio-de-Janeiro et Santos; du Havre le 7 pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio-de-Janeiro et Santos.

LIGNE DU TOUR DU MONDE :

Service régulier, départs d'Anvers tous les 45 jours. Prenant des marchandises et des passagers de 1^{re} classe, et desservant les ports de Dunkerque, La Rochelle-Pallice, Marseille, Gènes, Naples, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Shanghai, Chinwangtao (Tientsin), Kobé, Yokohama, (Honolulu, par transbordement), Vancouver, Seattle, Tacoma, San-Francisco, Mazatlan, Guaymas, Santa-Rosalía, ports du Centre-Amérique et de l'Amérique du Sud, Coronel, Punta-Arenas, Montevideo, Santos ou Rio-de-Janeiro, Dakar, La Pallice, Liverpool, Swansea et les ports français de la Manche.